République du Bénin

Ministère de l'Energie, de l'Eau et des Mines (MEEM)
****

SOCIÉTÉ BÉNINOISE D'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

****

ETUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL SIMPLIFIEE DU SOUS-PROJET D'ELECTRIFICATION DE 25 LOCALITES DES DEPARTEMENTS DU ZOU ET DU MONO (Lot 6)

ANNEXES

Réalisé par :

GROUPEMENT SAGE-C/ EED

Financement : Banque Africaine de Développement (BAD)

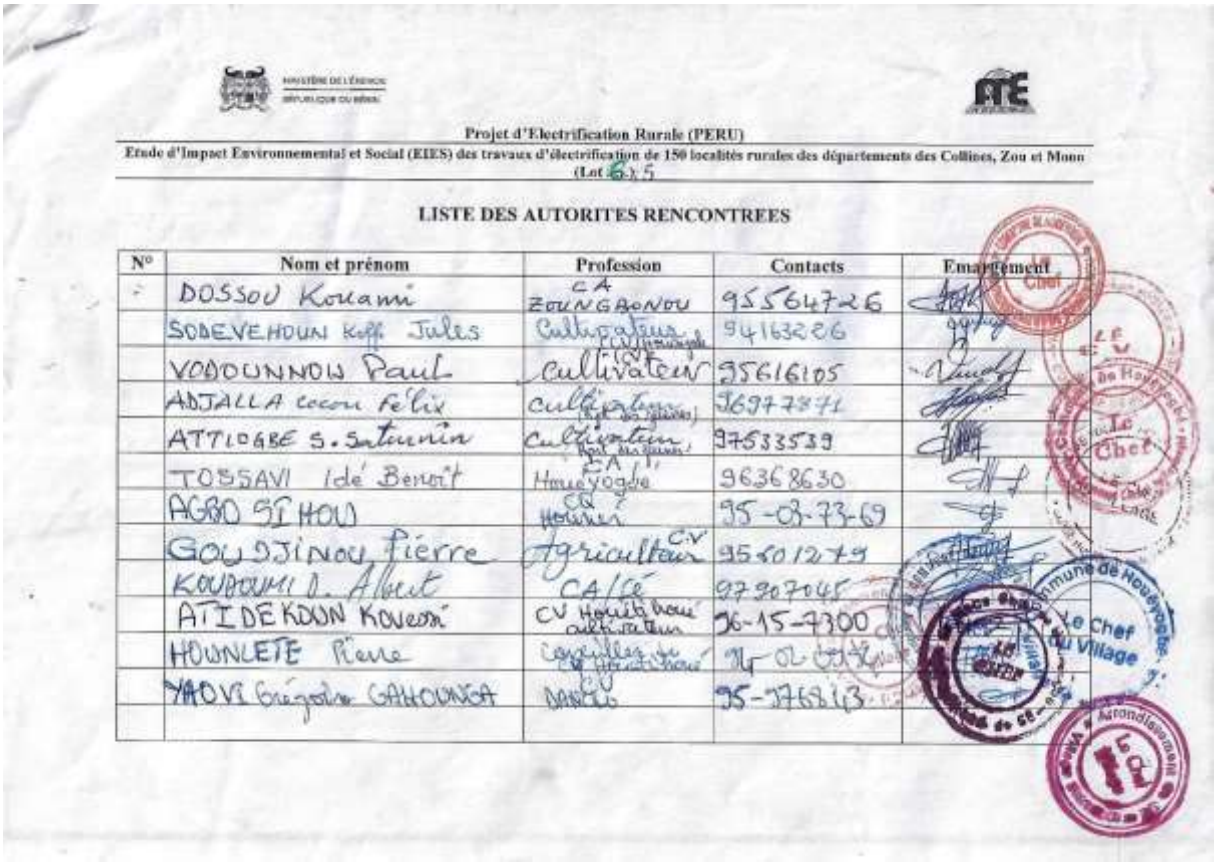
Octobre 2024

SOMMAIRE

1. LISTE DES AUTORITES RENCONTREES
2. PV ET LISTE DE CONSULTATION PUBLIQUE
3. CAHIER DES CLAUSES ENVIRONNEMENTALES ET SOCIALES (CCES)
4. OUTILS DE COLLECTE
5. TERMES DE RÉFÉRENCES

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

Liste des autorités et personnes ressources rencontrées du lot 6



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 6) 5

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
-	DOSSOU Kouami	CA ZOUNGBONOU	95564726	
	SODEVEHOUN Koffi Jules	Cultivateur	94163226	
	VODOUNNON Paul	Cultivateur	95616105	
	ADJALLA cocou félix	Cultivateur	96977871	
	ATTIOGBE S. Saturnin	Cultivateur	97533539	
	TOSSAVI Idé Benoît	EA/ Houeyogbe	96368630	
	AGBO SI HOU	CA Houeyogbe	95-03-73-69	
	GOUDJINOU Pierre	Agriculteur C.V	95801279	
	KOUBOUMI D. Albert	CA/Cé	97907045	
	ATIDEKOUN Kovéoxi	CV Houeyogbe	96-15-7300	
	HOUNLETE Pierre	Conseiller	95 01 [illegible]	
	YAOVI Grégoire GANDONOA	CV	95-77-68-13	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
	ADAMA Valère Tozo	Cultivateur	97924387	
	Adodjavi C. Rodrigue	Cult. conseiller	97249834	
	HESSANH Gilbert kocou	Cult.	96354372	
	SOSSOU Benoit David	CV Hokpamè	62-56-09-26	
	GOHOUNGO Noël	Représentant des jeunes	62-63-58-83	
	GUEVEGBE Noël	CV GUEGUE-BOGON	96-94-40-01 / 97-05-71-77	GUEVIGBE Noel







Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 6.)

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	OYI Vincent	CV/Kouwonou	96 03 98 29	
02	OHIC C. Martin	Chauffeur/conseiller	91344277	
03	Pascal TAVI	CA Bouteu	97018611	
04	Bruno SIAVI	SA Bouteu		
05	AHOVAHOSSE Bernadette	MAIRIE RC	96453794	
06	HOUENKPE Houenou Cesar	Mairie Lokossa	96074481	
07	DOVI Comlanvi	CV DE DE-AGTA	95265162	
08	DJOSSOU OUSSOU	CV KPOMASSI-ZOUNME	96722493	
09	AMOUZOUNVI E. Théodore	CV ASSOHOUE	95224852	
10	BASSAOU Razakou	RADE/AGE	97678932	
11	ZANNOU Mesmin	SE/AGL	97 87 39 24	ZANNOU
12	Fabrice TCHESSIME	CV/Lonkpé	95481725	
13	DAGA A. Barnabé	DST/Mairie Aplahoué	96129424	



Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 6..)

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	DOGO A. François	CA Atikpéta	97719153	
2	VIHO Maurice	Directeur du CEGS Lokossa	97171655	
3	EDINSOU Urbain Koffi	CA Djakotomey	67463435	
04	DOSSOU A. CRISOSTOME	CA LOKOSSA	97678303	
05	MEDESSE Bernard	SG ARRONDISSEMENT DE HOUIN	9671-45-67	
06	GBLOZIN Antonin	CV Késsounou	95814111	
07	SEHADE Norbert	CV VEHA	65702766	
08	VIKPOGNON Dominique	Conseiller Veha	91421615	
09	ASSEGLE Bernard	CV Dodji	64726102	
10	ASSOUTO A. Jacques	SG CV Dodji	60248831	
11	ABOGNON H. Léonard	conseiller CV Dodji	65401935	
12	HESSOU Wilfried	CA-KOUDO	97718006	
13	HOUEKIN Apollinaire	CV- KPOTA	97807937	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
	HOUNNONGBE Koffi Antonin	Instituteur	95-61-12-05	
	AHOUSSASSOU Edouard	conseiller	69 41-1573	
	ASSOGBA Moïse	Sage	95 58 76 70	
	HOUENOU Rémi	Conseiller	95457877	
	ADO Calixte	CA ALLADA KANMÉ	94537654	
	da MATHA Cyprien	CA Vékpa	95626635	
	TCHESSIME Fabrice	CV LOUKPE	95 48 1725	
	KOUNTA Mathieu	suppléant Maire Adjarra	97368220	

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 5)

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	VITINDJO Fidèle	CA-ALLAHE	97046514	
02	GNAHOUI Côme	C9 Gbeyizankon	95465996	
03	AHOSSITONON. Simon	Dilly-cotcho	95338501.	
04	Assogbato E. Laurent	CA/Logozohe	97794824	
05	CODO Jérôme	CV LALO	97840523	
06	ZOUNGBOMON N. Aziz-donné	C.V. Bonvigo-bajan	97000148	
07	SONANDOGANHOU Francis	CA/CANA Ñ	91969655	
08	DOKPO Victorien Akotegnon	Enseignant (Directeur)	96011207	

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 5)

LISTE DES AUTORITES RENCONTREES

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	ASSOUE Mahoutondji Diallo	CA/Lobozo	97537201	
2	HOUNGUIA Reine	Conseillère local	52551103	(HOUNVE)
3	GBODONOU Yao	CV de YETDE	62762117	
4	ODJODJI	CV de FANDI HOUIN	62216433	
5	KOUNOUHO Y. Jérôme	CV THEVETA AKLON	95081816/97718551	
6	ASSOU Pierre	conseiller du village GATIVE	63973888	
7	KOCOU Marc	CV de HECONJI	96744288	
8	AGBESSI Roger	CV de SOUKPOTOME	95-58-91-71	
	DJOGBENOU Jean-Marie	CV de KPOHOUNGONOU	95-22-42-	

PV ET LISTE DE CONSULTATION PUBLIQUE

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)
******

Projet d'Electrification Rurale (PERU)
******

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 6.)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	09/02/2023
Début de la séance	:	15h
Fin de la séance	:	16h15
Commune	:	Lokossa
Arrondissement	:	Ouedeme-Adja
Village/quartier	:	Adjohoue
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Adja, Fon

Représentants du Consultant : Dr AGBANOU Thierry
Dr VABI Henri

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt-trois et le jeudi neuf février s'est tenue une séance de Consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono. Au début de la rencontre le CA et les CV des localités bénéficiaires ont salué le Consultant et remercié la population pour le déplacement effectué, puis la parole est accordé au consultant qui décline l'objet de la séance ainsi qu'il suit :

- Présenter le projet
- Recueillir les avis et recommandations des participants

Le chef de mission, Dr AGBANOU Thierry a expliqué que son rôle est de collecter les données afin d'analyser les impacts des activités du projet sur les composantes environnementales et humaines pour pouvoir formuler des mesures d'atténuation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

SONON Marc : Je remercie les promoteurs du projet. Il nous produira des services brillants. Après sa réalisation, il va avoir l'apparition de nouvelles activités économiques dans le village. Des jeunes qui ont appris divers métiers liés à l'électricité pourront venir s'installer et créer de l'emploi à d'autre dans le village. Mais le courant peut être aussi à l'origine des accident tel que l'électrocution. Je voudrais, pour cela, inviter les parents à prendre les dispositions pour que rien de pareilles choses n'arrive.

DAGOUDI Yawa : C'est une bonne initiative. Je remercie les autorités qui ont œuvré pour son avènement. L'électrification va booster le développement de notre village. Il peut avoir l'installation des boutiques, des salons de coiffure, de couture, des ateliers de soudures et des photocopies, etc... L'éclairage public fera qu'on va pouvoir vendre tardivement dans la nuit et mieux rentabiliser nos commerces.

KOUGNISSODE Noel : Votre venue après les topographes nous rassure. Les choses évoluent donc et nous ne doutons plus que ce projet sera effectif. Nous en sommes dans le besoin. L'électrification de notre village va réduire les cas de vol. Mais je voudrais vous inviter à nous aider à implanter les poteaux proches des habitations pour éviter les toiles d'araignée après.

KPODJHA Ferdinand : Merci au gouvernement et au Consultant pour sa démarche. Tout a été

déjà dit. Je souhaite seulement de doter village, suffisamment, de l'éclairage public, prioritairement les lieux de commerce des femmes.

AMOUZOUVI EDOH Théodore : Merci à tous. C'est une question que je veux poser. Elle est la suivante : Quel sera le coût du kilowatts ?

Réponses du Consultant

Lorsqu'il reprend la parole, Dr AGBANOU Thierry a remercié la population pour la qualité de leurs intervention. Il indique que cela dénote de leur adhésion au projet.

En ce qui concerne les doléances, le chef de mission a rassuré les participants à cette séance, qu'elles ont été bien notées et seront versées au rapport de mission qui sera transmis au promoteur.

Venant à la question du coût du kilowatts, le Consultant a répondu qu'au moment opportun, une équipe se rapprochera d'eux et un coût promotionnel d'abonnement et de vente du kilowatts leur sera accordé. Il a, pour finir, ajouté qu'il ne servira à rien de doter le village d'électricité à un coût élevé pour que la population ne puisse s'abonner.

Synthèses et recommandations

La consultation publique de ce jour s'est bien déroulée à la satisfaction des participants. Les activités du projet ont été décrites par le consultant, la population a posé des questions et Dr. AGBANOU Thierry a apporté des éclaircissements.

Au terme de cette rencontre, les recommations suivantes ont été formulées:

- Sensibiliser la population sur les risques d'accident électrique ;
- Doter le village suffisamment d'éclairage public
- Implanter les poteaux proches des habitations pour éviter les toiles d'araignée

Ont signé :

Thierry Agbanou (Consultant)

Mathieu YACOBI (Représentant des jeunes)

KOUGNISSODE Noël (Représentant des Sages)

AMOUZOUVI Madeleine (Représentante des femmes)

Edoh T. AMOUZOUVI

YABI Hervé (consultant)

Comlanvi DOVI

Dansou DJOSSOU

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot 6)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Adjahonve Arrondissement : Ouèdèmè - Adja Commune : Lokossa

Date : 09/02/2023

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	ACAKPO Anani	Cultivateur	56221256	
02	KAKPO Richard	"	63569181	
03	ASSOU Alohounwa	Commerçant	95108521	
04	DAHOUE Eric	Cultivateur	94328312	
05	KANDAN Wanonkou	Cultivateur	65657733	
06	AMEGNANNOU Koffi	cultivateur	65742998	
07	YACOBI Mathieu	Electro technicien	95435865	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
08	SESSOU Nestor	cultivateur	59673787	
09	KOUGNISSODE Noël	cultivateur	56212875	
10	KPEKOU Béatrice	menagère	95617219	
11	KINGBO Marguerite	menagère	/	
12	TOSSAVI Christine	menagère	/	
13	KOUNOUSSI Constantin	Cultivateur	91341219	
14	SONON Yves	Frigoriste	65423327	
15	TOSSAVI Kouessi	Cultivateur	/	
16	SONON Paulin	/	97307715	
17	AMOUZOUNVIA.KOCOU	Cultivateur	95356210	
18	TEBOU Paul	/	60910052	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	AGBOWADAN K. Toussaint	Tailleur	63840815	
20	AMEGNANOU Daniel	Elève	95032721	
21	AMEGNANNOU Yves	Elève	52948209	
22	SONON Marc	culti	94558238	
23	KPENOU Hyacinth	cultivateur	95690368	
24	ANAGO Léontine	menagere	95460676	
25	DAGOUDI YAWA	menagere	65610480	
26	SAGBO Antoinette	menagere	/	
27	AMEHOUEDO Florentin	Informaticien	95986724	
28	KOUDJIHOUN Marie	menagère	/	
29	TOSSAVI Edoh	cultivateur	50369432	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	KUISSODE Marie	menagere	95175564	
31	ASSOUTO Christine	/	60030873	
32	Dóigbo Atchi	culti	/	
33	AMOUZOUNVI Madeleine	menagere	55450192	
34	NOUMON Jeanne	menagere	64124798	
35	SOSSA christine	menagere	60049698	
36	AKIADJE Euclienne	menagere	/	
37	SOTOVÈ Amélie	menagere	58221452	
38	GALO Akouadiça	menagere	95501524	
39	TOSSAVI Kouélé	menagere	/	
40	DEGBEVI Akouwa	menagere	/	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
41	AKAKPO philippe	cultivateur	97178398	
42	DOFFIA Julienne	menagere	66165369	
43	SOSSOU Matilde	menagere	94938062	
44	DOFFIA Thérèse	menagere	-	
45	MONTCHO Justine	menagere	-	
46	AKPANI Romain	Vulganisateur	95455953	
47	ADJAHOUN Joël	coiffeur	98985058	
48	VI TO Anani	cultivateur	99848762	
49	N'SSOUGAN Moïse	cultivateur	96985473	
50	DEGBEVI David	mécanicien	-	
51	AHOUEGNON Zodjissi	menagere	-	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
52	Teban Gilbert	cultivateur	55701560	
53	AMOUZOUNVI Thibaut	Décoralation	95224852	
54	ATIGOSSOU Filomene	cultivatrice	94238727	
55	ADJAHOUN Affi	cultivatrice	-	
56	AFFANOU Madelène	cultivatrice	-	
57	DEGBEVI AMOWOVO	cultivatrice	-	
58	AGOSSOU Tohonékinmé	cultivatrice	-	
59	EKE Pierette	menagere	55501582	
60	YABI Honré	Consultant	96563538	
61	BALOGOUN Ayéko Remdo	Consultant comptable	96571553	
62	AGBAHOU Thierry	Consultant	96003217	

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

******

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

******

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	20 juillet 2024
Début de la séance	:	14 H 00 mn
Fin de la séance	:	15 H 05 mn
Commune	:	LOKOSSA
Arrondissement	:	KOUDO
Village/quartier	:	ADRODJI
Lieu	:	PLACE PUBLIQUE
Langue de travail	:	FONGBE ; KOTAFONGBE ; FRANÇAIS

Représentants du Consultant : OGNONDOUN Aziza

DrAGBANOU Thierry ; Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt-quatre et le Samedi vingt juillet s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (Lot 6). Au début de la séance de chef du village, Mr DJEGLÉ Bernard a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour sa disponibilité puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre. Il se présente comme suit :

- Présenter le projet à la population ;
- Recueillir les avis et les recommandations des participants

Le consultant, après avoir détaillé les activités du projet a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formuler des mesures d'atténuation et de maximisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

- ASSOUTO Aubin : Je remercie tous ici présent. Immense est ma joie avec l'avènement de l'énergie, nous pourrons commencer pour faire de la glace et autre produits frais. Je suis très content.

- HOUNKPATIN Boamahé : Merci à tout le monde. Pour moi cette initiative est salutaire. C'est un bon projet. Il permettra de faire éclairer les maisons et développer notre village.

- HOUNSOUNOU Esther : Je vous remercie. Pour moi cette initiative est salutaire. Elle est immense et je suis très contente.

- SESSOU M. Nesta : Merci beaucoup à vous. C'est un bon projet. Il est immense. Il permettra de faire éclairer les maisons et éviter de parcourir de longue distance avant de charger mon portable.

Réponse du Consultant

Lorsqu'il reprend la parole, le Consultant a remercié les intervenants pour la qualité de leur interventions. Vos préoccupations sont prises en compte et elles seront transmises à l'autorité compétente.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette rencontre qui s'est bien déroulée à la satisfaction des participants, les recommandation suivante ont été formulées :
- Démarrer les travaux au plus vite ;
- Recruter les jeunes locaux dans le personnel de chantier.

Ont signé :

(Représentant des jeunes)

SESSOU Nestor

Chef village Adradji

DJEGLE Bernard

(Représentante des femmes)

TOWANOU Véronique

(Représentant des sages)

SESSOU Louis

- Représentant du consultant

OTCHOUNDOUN Aziza

REPUBLIQUE DU BENIN
ARRONDISSEMENT DE KOUDO - VILLAGE D'ADRODJI
LE CHEF VILLAGE

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

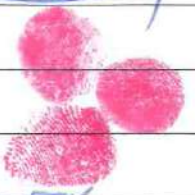
(Lot .....)

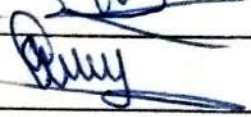
LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : ABRODJI Arrondissement : KOUDO Commune : LOKOSSA

Date : 20 juillet 2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	DJEGLE Bernard	Agriculteur	64724101	
2	TOWANOU Véronique	Ménagère	47306805	
3	SOSSOU Sislène Sisèle	Ménagère	63604063	
4	HOUNSOU Wilfried A.	Agriculteur	66591727	
5	DJIKPON Denise	Ménagère	"	
6	HOUNDESSI Adar Sélodys	Couturière	58019362	
7	HOUNKPATIN C. Augustin	Agriculteur	97054095	
8	KPADONOU Albertine	Ménagère	60054741	
9	ASSOUTO Arbin	Coiffeur	52768411	
10	ASSOUTO Casmir	Mécanicien	51444676	
11	EKOE Viviane	Ménagère	"	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	HOUNKPATIN Barnabé	Coiffeur	63078629	
13	KAKPO A. Bernadette	Commerçante	63268843	
14	DJEGLE K. Josué	Agriculteur	"	
15	ASSOUTO Paulin	Agriculteur	58019299	
16	ASSOUTO A. Jacques	Exploitant Agricole	60248831	
17	Houndjo Eugénie	Ménagère	63096244	
18	MAHOUSSI D. Georges	Agent CBT	65674697	
19	HOUNSOUNOU Esther	Couturière	94878135	
20	MAHOUSSI SENANDE	Agricultrice	47710411	
21	TODAHOUNDE HOUEDANOU	Ménagère	47306782	
22	LOKO Sidonie	Commerçante		
23	HOUNKPATIN Maurice	Agriculteur	55483057	
24	ASSOUTO Séraphin	agriculteur	95433596	
25	Adandjihoundé Agosso Benoît	chauffeur	63721778	
26	Adandjihoundé Bernard	chauffeur	97633125	
27	HOUNSOUNOU Lucien	Enseignant	95855203	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	TRINNOU Maïse	Menuisier	65010450	
29	AKINIOLA Bello	Menagère	96827110	
30	HOUEDANOU Ferdirand	Chauffeur	63279719	
31	HOUNSOUNOU Pascal	Agriculteur	63096533	
32	OSSINONDOUN Azize	Consultant	96618619	

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

******

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

******

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 6...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	23/07/24
Début de la séance	:	09h-00
Fin de la séance	:	10h 50
Commune	:	Houeyogbe
Arrondissement	:	3E
Village/quartier	:	Allogo
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Fongbe

Représentants du Consultant : AWE P. Gaudince

AGBANOU Thierry et YABI Wenve

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt-quatre et le mardi vingt-trois juillet, s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des départements des collines, Zou et Mono. Au début, le chef village, FANOU Felix a salué l'assistance sans exception près, sans transition, il a introduit le représentant pour centrer l'objet de la séance, l'objet est: présenter le projet et recueillir les questions, avis et recommandations de la population. Après avoir présenté le projet à l'assistance, il a passé aux questions et recommandations

.....

.....

.....

.....

B. QUESTIONS ET DEBATS

FANOU Félix, merci beaucoup. Nous avons besoin de l'électricité depuis toujours. Je salue ce projet. A quand le démarrage effectif des travaux?
ATIAGBASSA Sylvain, Quelle procédure suivre pour faire la demande des compteurs électriques?
DABLA Emeffa, est-ce que ce n'est pas juste de l'implantation des poteaux uniquement?

Réponse du représentant
Le représentant a repris la parole pour mettre lumière aux niveau des questions posées en félicitant les intervenant pour la pertinence des questions. Il a répondu en expliquant les travaux vont demarrer très prochainement, le moment exact, qu'il ne saurait dire. Pour ce qui est des demandes de compteurs, une équipe passera pour recenser les intéressés par la demande.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la satisfaction de l'assistance la séance a pris fin. La population accepte accueillir le projet.

Ont signé :

Représentant des hommes
ATIAKPASSA Sylvain

Représentants des femmes
DJOSSA Bernadette

Représentants des jeunes
ANAKINDJHO Bernadd

CV

Représentant du consultant
AWE P. Gaudence

COMMUNE DE HOUEYO
Chef Village
ARRONDISSEMENT DE SE

Félix FANOU

MINISTERE DE L'ENERGIE
REPUBLIQUE DU BENIN

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot 6)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Allo80 Arrondissement : SE Commune : Houeyogbe

Date : 23/07/24

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	AHOUSSOU Comlo Nestor	Menuisier	56726533	
2	KPODEZIAHOU Nadège	couturière	52190396	
3	HEGBE Ambroise	pâtissier	95826611	
4	DOSSOU Hortense	Ménagère	67646329	
5	GBETOHO Marcellin	cultivateur	-	
6	KINDSIHO Justin	pâtissier	62331563	
7	AHAGBASSA Sylvain	Exploitant gravier	-	
8	DSOSSA Bernadette	Ménagère	53571633	
9	DOTOU Hubert	pêcheur	98956189	
10	AHOUSSOU Cyriac	peintre	54647452	
11	FANOU Prince	Elève	-	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	GUEZO YVES	Mécanicien	45 32 62 02	
13	GUEZO YVON	staffeur	53 68 11 86	
14	GANAHOUNGA Mélanie	cultivatrice	94-61 30 12	
15	ATOUSSOUVI Prosper	cultivateur	-	
16	AKEREKOU Séverin	cultivateur	-	
17	BESSAN Holoussi	ménagère	-	
18	ATINDEHOUN Hounsiguè	cultivatrice	-	
19	SEGNINKOU Augustine	coiffeuse	52 86 28 22	
20	FANOU Hounsiguè	ménagère	-	
21	KOGBETO Hounsèfio	ménagère	-	
22	DABLA Emaffa	ménagère	46 66 82 95	
23	AHINGNIVI Généviève	ménagère	50 21 66 77	
24	AHLINVI Viviane	Ménagère	66 85 52 35	
25	FANOU Bienvenu	cultivateur	-	
26	FANOU pauline	ménagère	-	
27	MESSOU Pauline	coiffeuse	67 14 04 09	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
28	HEZO Affi	ménagère	-	
29	LOKOSSOU Pierrette	ménagère	-	
30	FANOU Calixte	Staffeur	57036005	

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)
******
Projet d'Electrification Rurale (PERU)
******
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 6..)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	09/03/2024
Début de la séance	:	17h 16'
Fin de la séance	:	18h 55'
Commune	:	ABOMEY
Arrondissement	:	DETOHOU
Village/quartier	:	ALLOMANKANME
Lieu	:	Place publique du village
Langue de travail	:	Français et Fon

Représentants du Consultant : DJESSONOU Franco-Néo
KADI Oscar

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt quatre, et le samedi neuf mars, s'est tenue une séance de consultation publique à ALLOMANKANME dans le cadre de la mission d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet d'électrification rurale au Bénin.

A l'ouverture de la séance le représentant du Chef du quartier (C.Q) Monsieur Bienvenu ATTINMAWASSONOU a adressé ses mots de bienvenue à tous les participants. Il a remercié l'équipe des Consultants et a accordé la parole à Monsieur Franco-Néo DJESSONOU pour :
- présenter le projet et l'objectif de la mission d'EIES
- recueillir les préoccupations des participants;
- répondre aux questions posées par les participants.

B. QUESTIONS ET DEBATS

- ADAYE Ignace : Je suis très content de l'arrivée du projet d'électrification dans notre village. Ma question est de savoir si les lampadaires sont prévus dans ce projet.

- ABIDJI Julien : Merci de m'avoir accordé la parole. J'aimerais savoir si le projet peut déplacer les compteurs existants installés dans une autre zone.

- DOFFON Epiphane : Je remercie l'Etat béninois pour l'initiative. J'aimerais savoir la date exacte du démarrage des travaux du projet.

Réponses aux questions

A cette étape le consultant a remercié les intervenants pour les pertinentes préoccupations exprimées.

En ce qui concerne les réponses il a notifié que les lampadaires ne sont pas prévus dans ce projet. Ensuite il a souligné que le projet ne prend pas en compte le déplacement des anciens compteurs. Il a aussi dit que les travaux d'électrification vont démarrer dans cette année au plus tard l'année prochaine.

C. SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, DECISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

La consultation du public de ce jour s'est déroulée dans une ambiance très conviviale avec la satisfaction totale de tous les participants. C'était aussi une occasion pour ces derniers d'exprimer les différentes préoccupations après avoir écouté les explications du Consultant.

Pour finir, les participants ont exprimé des doléances, souhait et demandes à l'endroit du promoteur et des entreprises ayant à charge la réalisation des travaux du projet.

Les doléances et recommandations faites sont les suivantes:

- installer des lampadaires dans les hameaux du village
- réduire le coût d'abonnement pour permettre à tout le monde de bénéficier du projet;
- démarrer le projet dans un bref délai.
- recruter la main d'œuvre locale
- installer des transformateurs puissants et autonomes capables de suppléer les charges en énergie électrique dans tous les hameaux du quartier

Ont signé :

Représentant des femmes

ADAYÉ Claudine

Représentant du Chef du canton

Représentant des jeunes

DOFFON Epiphane

Représentante des sages

Adrien SESSOUHOUIN

Consultant

Franco-Néo DJESSONOU

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot 6a)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Allomanlanmè Arrondissement : Dètohou Commune : Abomey

00/03/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	AITINMANAGBADU Bienvenu	Représentant CGE Allocataire	96-65-56-65	
2	ADAYE Ignace	Soudeur	95-76-37-13	
3	TOFFON Epiphane	Vacancière	66-62-00-31	
4	AHAGO Afiama Rainatou	Ménagère		
5	FRATIN Pétrie	Ménagère		
6	DANDANSSO Lucie	Ménagère	96-04-48-68	
7	ALOHA Estelle	Ménagère	98-62-03-61	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
8	TOFFON Clodéan	Menuisier	65-62-53-80	X
9	KPOGBE Aminatou	Entrepreneur	69-05-00-11	
10	FRATIN colino	Ménagère		+
11	MATCHE Emilienne	Couturière	60-90-74-32	
12	LANDRY ADAYE	Coiffeur	97-22-81-82	
13	ABIDJI Vitale	Technicien supérieur en génie civil	94409955	
14	SESSOUHOUIN Adrien	Cultivateur	68970863	
15	ABIDJI Julien	Agent de la Glaise d'Abomey	61358736	
16	ADAYE C. Ignace	Soudeur	95-76-37-13	
A	Adaye Victorin	Electricien Auto-Moto	69656871	
18	Adaye Donatien	Chauffeur	90024366	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	Nokpo mai Jacque	Coiffeur	64.62.36.09	
20	ADAYÉ E. Claudine	Menagère	94 93 56 58	
21	AFFATCA Amago	Forgeron	64-81-35-30	
22	ADAYE Brigitte	Restauratrice	53-66-62-13	
23	ADAYE Diane	Coiffeuse		
24	WALWOLO Virginie	Couturière	99-79-91-66	
25	BALCEATARTA Aimé	Fleur		

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

******

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

******

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 6.)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	20/07/26
Début de la séance	:	15h. 00
Fin de la séance	:	17h 00
Commune	:	Houeyogbe
Arrondissement	:	Sè
Village/quartier	:	Dandu
Lieu	:	Hangar public
Langue de travail	:	Fongbé

Représentants du Consultant : AWÉ P. Gaudince

AGBANOU Thierry et YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille Vingt quatre et le Samedi Vingt juillet s'est tenue une rencontre de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des départements des collines, Zou et Mono. Mr [illegible] GAHOUNGA Grégoire à l'entame a remercié tout le monde en tant que chef village et a présenté le représentant du consultant à tout le monde. Il a laissé la parole à ce dernier qui mis à la connaissance de l'assistance l'objet du projet. Comme suit: présentation du projet et recueillement des questions, avis et recommandations relative à ce projet. Après avoir présenté le projet, il a donné la parole au public pour recueillir leurs questions et recommandations parmis:

.....

.....

.....

B. QUESTIONS ET DEBATS

GAHUNGA Pierre, quelle est la gestion des demandes des compteurs dont nous sommes saisis? Ils sont venus pour demander de nous inscrire pour avoir les compteurs mais jusque là rien de potable n'est fait

Réponse du représentant du consultant

Après avoir repris la parole, le représentant a remercié toute le monde pour l'écoute attentive. Il faut comprendre à l'intervenant qu'il n'est pas en mesure de répondre mais la question sera fidèlement aux autorités compétentes pour un retour satisfaisant

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La séance prend fin à la satisfaction de tous les participants. La population accepte accueillir le projet.

Ont signé :

Représentant des hommes

GOUSSOUS Rigobert

Représentant des femmes

ASSOGBA Adjoua

CV

Représentant des jeunes

VIHADJE Chancille

Arrondissement de Ouidah
Le Chef Village
Village DANKLO

Y. Grégoire GAHOUNGA

Représentant du consultant

AWE P. Gaudence

MINISTERE DE L'ENERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot 6.)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Dancho Arrondissement : Sè Commune : Houeyogbe
Date : 20/07/24

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	GAHOUNGA Albert	Soudeur	45 87 65 72	
2	GAHOUNGA Antoine	cultivateur	63 56 15 23	
3	GAHOUNGA Wilfried	cultivateur	-	
4	HOUNNOUVI Azanboudjè	Cultivateur	-	
5	HASSOU Anzan	cultivateur	50 16 12 73	
6	GOUDJINOU Rigobert	Chauffeur	96 36 32 61	
7	ANATO D. Victor	cultivateur	95 30 42 20	
8	GAHOUNGA Djimon	cultivateur	-	
9	SOTON Siméone	Ménagère	-	
10	HOUNSI Abè Agè	Ménagère	-	
11	VIHADJE Chancelle	Etudiante	65 64 78 92	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	MAWI Jeanne	Vendeuse	–	
13	ASSOGBA Afiwa	Vendeuse	–	
14	GAHOUNGA Pierre	Producteur agricole	95 19 64 89	
15	GAHOUNGA Martin	Batelamier	91 34 06 08	
16	HASSOU Amadou	cultivateur	45 94 13 70	
17	SAVI Pierre	cultivateur	64 36 32 65	
18	GAHOUNGA Grégoire	CVJ cultivateur	55 97 68 43	
19	AGBOGUIN Thérèse	ménagère	54 83 37 62	
20	GAHOUNGA Ausierse	Coiffeuse	61 30 76 73	
21	HOUNGUE Adjidatan	ménagère	60506360	
22	DOTO Yao	cultivatrice	41 22 34 74	
23	ASSOGBA Afiwa	ménagère	45 03 74 17	
24	AYI TCHICHOVI	ménagère	52 10 97 95	
25	GAHOUNGA Hounsiqué	cultivatrice	96 00 27 34	
26	SEWANOU Agathe	ménagère	94 09 80 88	
27	AWE P. Gaudence	Rpt du consultant	66 39 85 74	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	HOUNKPE Padonou	Electricien	94378962	

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

******

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

******

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 6..)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	17/07/24
Début de la séance	:	14h 00
Fin de la séance	:	17h 10
Commune	:	Houeyogbe
Arrondissement	:	Dahe
Village/quartier	:	Danhoué
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Fongbe

Représentants du Consultant : AWE P. Gaudince

AGBANOU Thierry et YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt-quatre et le mercredi dix-sept juillet a lieu une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de cent-cinquante localités des départements des collines, Zou et Mono. A l'entame, le chef village, Mr MOUMON K. Ponvi, a salué l'assistance sans exception, il a accordé la parole au représentant du consultant pour présenter l'objet de la rencontre. L'objet s'énonce comme suit : présenter le projet dans sa forme et recueillir les préoccupations, avis et recommandations. Après avoir exposé l'objet à l'assemblée, le représentant a donné la parole aux autres pour recueillir les doléances, questions et transmettre à qui de droit.

.....

B. QUESTIONS ET DEBATS

AKAKPO Acardius, Je vous remercie sincèrement. Le besoin de l'énergie est urgent pour nous. Peut-on connaître le plan de construction du réseau électrique et aussi les hameaux pris en compte par le projet?

EVEKPON Delphin, Toutes mes reconnaissances à l'Etat. Le réseau électrique couvrira-t-il tous les hameaux? Les lignes non concernées, quel est leur sort?

GANTONGBE Germain, Je voudrais savoir si les dédommagements seront faits avant ou après les travaux?

.....

Réponse du représentant du consultant

En remerciant les intervenants la qualité des questions posées, le représentant fait comprendre aux participants que le réseau électrique ne couvrira pas tous les hameaux, à cause du plan de base du réseau et reste intact. Aussi, rappelle-t-il que le plan du réseau ne sera connu que des élus locaux et également les noms personnes impactées par le projet recevront leur dédommagement avant ou après les travaux. Les différentes données ont suscité des doléances comme doléance il faut la suivre à la baisse du prix du compteur électrique et installer des lampadaires dans le marché et dans les rues les plus usuelles.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la satisfaction de tous les participants, la séance prend fin avec deux doléances qui se résument comme suit : Réduire le prix de la demande du compteur électrique et faire don de lampadaires dans le marché et dans certaines plus usuelles.

Ont signé :

Représentant des hommes

[illegible] HOUNGUI

AH AKPO HOUNGNUI
Représentant des jeunes

AISSI Alphonse

Représentant du consultant

AWE P. Gaudence

Représentant des femmes

HOUNGUIA Béatrice

CV

CHEF VILLAGE

[illegible] KPOSSOU

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot .....)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Danhoué Arrondissement : Dahé Commune : Houeyogbe

Date : 17/07/24

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	AKAKPO Germain	Menuisier	95837886	
2	AKAKPO Hounga Vi	commerçant	97012526	
3	KAKPO Yéhouénni	couturière	95220265	
4	AKAKPO Acardius	Menuisier	91422546	
5	AKPATRE Rémi	cultivateur	63666882	
6	VIDEGLA Afamadé	Cultivateur	63766608	
7	AKAKPO Roger	cultivateur	95290811	
8	ANANI Grégoire	cultivateur	96112968	
9	AKAKPO Mathieu	Couturier	95269733	
10	AKPATRE Medard	Soudeur	57797456	
11	AKAKPO Prosper	Maçon	-	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	ANANI APOLLINAIRE	Stagiaire	55476906	
13	HOUNGBO Joseph	technicien agricole	66 60 35 70	
14	SESSOU Bernard	11	95.42.03.37	
15	HOUESSOU YOUKLOUTTI	Agriculteur		
16	KPONVI DEGBULE	Agriculteur	95174339	
17	GANTOUNGBE Germain	Agriculteur	95237637	
18	ANANI Frédéric	Mécanicien	55134092	
19	AYISSI VICTOR	Cuisinier	47302852	
20	AYISSI Dieu-DONNE	Eleveur		
21	AISSI Alphonse	Agriculteur	62782738	
22	SESSOU Paul	C.V. Agriculteur	95477354	
23	ANANI Bruno	Mécanicien AUTO	97618407	
24	ANANI Bienvenu	Agriculteur	62064567	
25	AKPATRI Maurice	Cuisinier	62206713	
26	AGONDE Colette.	Agriculteur	65849347	
27	AISSI Josiane	commerçante	11	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	KAKPO Victorin	conducteur	95 27 03 55	
29	NOUWATIN Gaël	Tourneur	94 80 82 37	
30	TOSSOU Fidèle	Cultivateur	95 63 07 58	
31	NOUWATIN Fidèle	Mecanicien		
32	AISSI Paul	cultivateur	—	
33	AKAKPO Seraphin	Guérisseur	97 76 17 42	
34	SESSOU Emmanuel	Conducteur	95 33 71 31	
35	AISSI Honoré	Conducteur	96 57 12 01	
36	VIDEGLA Jean	Depanneur	60 03 97 22	
37	HOUNOUVI Christine	Revendeuse	95 40 28 05	
38	KPANOU H. Fructueuse	Agent commercial	65 88 80 30	
39	HOUNSOUA Béatrice	Revendeuse	68 46 30 03	
40	DANGLA Justin	Peintre Auto	51 26 59 74	
41	AKAKPO Simon	Guérisseur	—	
42	HOUEDANO Virginie	Revendeuse	97 54 67 57	
43	SESSOU Cyprien	Agriculteur	96 33 40 44	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
44	ZOCLI Hounga	Tailleur	55 00 12 74	
45	ANAVI Michel	cultivateur	94 24 23 53	
46	NSOGUDA Dêng	cultivateur	95 27 32 35	
47	AÏSSI Daniel	cultivateur	94 27 54 21	
48	DANGBIA Gaston	Coiffeur	94 38 28 75	
49	ZETONSI Lucienne	Revendeuse	60 38 62 64	
50	KPANOU Benjamin	précamicien	97 70 04 63	
51	HOUEDANOU Adrien	cultivateur	94 03 66 82	
52	SESSOU Pierre	cultivateur	60 11 14 84	
53	EVEKPON Delphine	Revendeuse	-	

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

******

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

******

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	18 juillet 2024
Début de la séance	:	10H 05 mn
Fin de la séance	:	11H 10 mn
Commune	:	ABOMEY
Arrondissement	:	ZOUNZONME
Village/quartier	:	DILIKOTCHO
Lieu	:	PLACE PUBLIQUE
Langue de travail	:	FRANCAIS ; FONGBE

Représentants du Consultant : OGNONDOGAN Azize

Dr AGBANOU Thierry ; Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt-quatre et le jeudi dix-huit juillet s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (Lot 6). Au début de la séance le Chef du village, Mr Simon AHASSI TONON a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié la population pour sa disponibilité puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre. Il se présente comme suit :

- Présenter le projet à la population ;
- Recueillir les avis et les recommandations des participants.

Le consultant, après avoir détaillé les activités du projet a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formuler des mesures d'atténuations et de maximisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

- AHOKPE Justin : Je remercie tous ici présent. Immense est ma joie avec l'avènement de l'énergie, nous pourrons commencer par faire de la glace et autres produits frais. Je suis très content.

- ALIGBONON Erick : Merci à tous le monde. Pour moi cette initiative est salutaire. C'est un bon projet. Il permettra de faire éclairer les maisons et développer notre village.

- OKOU Adette : Je vous remercie. Pour moi cette initiative est salutaire. Elle est immense et je suis très contente.

- GBETOHOU Joël : Merci beaucoup à vous. C'est un bon projet. Il est immense. Il permettra de faire éclairer les maisons et éviter de parcourir de longue distance avant de charger notre potable.

Reponse du consultant

Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a remercié les intervenants pour la pertinence de leurs interventions.
Vos préoccupations sont prises en compte et elles seront transmises à l'autorité compétente.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette rencontre qui s'est bien déroulée à la satisfaction des participants, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Demarrer les travaux au plus vite ;
- Recruter les jeunes locaux dans le personnel de chantier.

Ont signé :

Représentant des jeunes

ATTOKPE Just

Chef village de Dékpakpa

Simon : AHOSSITONON

Simon AHOSSITONON

Représentantes des femmes

LOMATODE Virginie

(Représentant des sage)

AINON Daniel

Représentant du consultant

OGNIMONMON Azize

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot .....)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : DILIKOTCHO Arrondissement : ZOUNZONME Commune : ABOMEY

Date : 18 juillet 2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	AHOSSITONON. Simon	C/Q. Dilly-Kotcho	95378501	
2	AHOKPE JUSTIN.	conseiller.	95398101.	
3	SOMADJE. Abel.	Conseiller.	95978936	
4	HOUNJETIN. Dieudonné	conseiller.	41116053	
5	AHOKPE. Bonaventure.	Notable.	90660212	
6	AHOKPE. Angelo.	Notable.	65490921	
7	AHOKPE Gérard.	Notable.	96181519	
8	BOSSOUKOTTOUN. Jérôme	Notable.	/	
9	ALIGBONON. Erick.	Notable.	97211753	
10	AHOKPE Janvier.	Notable.	63880839	
11	Dah. AGBANTONSOU (Bernard.).	Notable.	— "	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	AHOKPE. Marius.	Notable.	94889051	
13	OKOW. A. ODETTE	Ménagère	94225899	
14	ALODEME. Reine.	Ménagère.	69140431	
15	LOMATODE. Virginie	Ménagère.		
16	Dahow. Agathe -	Ménagère	/	
17	OLOWGOUNA. Perpetue.	Ménagère	41496308	
18	DAHHOW. AGATHE.	Ménagère	91829156	
19	JAGBA. Veronique.	Ménagère	52219487	
20	AHOKPE. Tranquiline.	Élève Ménagère	95398101	
21	TOMAKICEKONOU. Yassinodé.		64713149	
22	GBEHA. Estelle.	Ménagère	57249974	
23	AITANON. Elisabeth.	Ménagère	67788268	
24	AFFODO. Suzanne.	Ménagère	65358162	
25	GBETOHOU José.	Notable.		90661889
26	GBETOHOU Joël	Notable.		64558495.
27	DEDELISSA. Georgette.	Ménagère.		94518968.
28	OGNONDOUN Azize	Consultant	96618619	

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)
******
Projet d'Electrification Rurale (PERU)
******
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot……)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	21 juillet 2024
Début de la séance	:	9H 15 mn
Fin de la séance	:	10H 20 mn
Commune	:	LOKOSSA
Arrondissement	:	LOKOSSA
Village/quartier	:	DJERADJI
Lieu	:	PLACE PUBLIQUE
Langue de travail	:	FONGBE; KOTAFONGBE; FRANÇAIS

Représentants du Consultant : OSSIONDOUN Azize
Dr AGBANOU Thierry, Dr YABI Herré

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt-quatre et le dix-neuf du mois de juillet s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et sociale des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (Lot 6). Au début de la séance le chef du village Mr François D. DOSSOU a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour sa disponibilité puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre. Il se présente comme suit :

- Présenter le projet à la population ;
- Recueillir les avis et les recommandations des participants

Le consultant après avoir détaillé les activités du projet a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnemental et social afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formuler des mesures d'atténuations et de maximisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

Au cours de la consultation publique, plusieurs participants ont eu des interventions.

- BOSSOU Accrombessi : Merci à tous le monde. Je suis vraiment content de ce projet qui permettra d'électrifié notre village. Mais à part l'électrification, qu'il nous aménage la voie d'accès.

- SOGBOHOUE Marcel : Je remercie tous les participants y compris le consultant. Merci pour votre présentation. Immense est ma joie pour l'arrivée de ce projet d'électrification. Que cela ne tarde plus.

- MONCHO Bernadette : Merci à vous pour votre présentation. Je suis très contente pour l'électrification de notre village. Ce qui nous permettra de vendre de la glace et d'autre activité liée à l'énergie.

Réponse du consultant :

Le consultant a remercié les participants pour les interventions.

Vos préoccupations sont prise en compte et elles seront transmise à l'autorité.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette rencontre qui s'est bien déroulée à la satisfaction des participants, les recommandations suivantes ont été formulées :
- Démarrer les travaux au plus vite ;
- Recruter les jeunes locaux dans le personnel du chantier.

Ont signé :

Représentante des femmes

KEGNON Sidonie

Chef village Dogbattikpéta

François D. DOGO

Représentant des sages

ADANGNONSSI Taussaint

Chef village de Djeradji

DUINSOU Urbain Koff

(Représentant du consultant)

OGNONDOUN Azize

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités du sud Bénin

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Lot .....

Village : DJERADJI Arrondissement : LOKOSSA Commune : LOKOSSA Date : 21 juillet 2021

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
1	DOSSO D. Francais	Agent de santé	97719153	
2	DOSSO Isidore	Agriculteur	94160010	
3	BOSSOU Accrambessi	Agriculteur	67232476	
4	ADANGNOSSI Eugenier	Agriculteur	95125984	
5	KEGNON Sidonie	Ménagère	94727471	
6	SOSSOU Pierrette	Ménagère	56978317	
7	DOSSO Marcelle	Electricienne	55152003	
8	ADANGNONSSI Aziglakin	Entrepreneur	95157656	
9	HESSOU Lucienne	Ménagère	44586395	
10	AZAVISSI Lucien	Peintre	41484306	
11	AZAVISSI Amani	Agriculteur	90246600	
12	SOSSOUHOUE Marcel	Agriculteur	95617868	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
13	AGBAGNON Koffi Victorin	Agriculteur	69093862	
14	SOGOUHOUE Joachim	Agriculteur	95933626	
15	ADANGNONSSI Médard	Agriculteur	43069781	
16	AVANGNI Bienvenu	Agriculteur	57431997	
17	ABOUDOU Alain	Maçon	67209383	
18	KPADONOU Christian	Exploitant de bois	97280300	
19	SOSSOE Victorin	Mécanicien	53681747	
20	SOVISSIGNEME Monique	Vendeuse	65123147	
21	GNONLONFOU Karim	Agriculteur	91239015	
22	HOUNKPE Jeannette	Ménagère	"	
23	ADANGNONSSI Fidèle	Agriculteur	46987210	
24	ADANGNONSSI Toussaint	Agriculteur	94145048	
25	MONCHO Bernadette	Ménagère	"	
26	ADANGNONSSI A. Jaël	Taximan	"	
27	OGOU Roseline	Ménagère	64127821	
28	ADANGNONSSI Igor	Taximan	52946047	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
29	SOMANBE Agnarkpo	Ménagère	65 9806-11	
30	DONOU K. Hyllère	Charpentier	42191042	
31	HESSOU Charlotte	Revendeuse	59697F90	
32	ADANGNONSSI K. Bruno	Agriculteur	40908027	
33	AFFANOU Béatrice	Ménagère	〃	
34	ASSOGBA Hamedaroux T.	Agriculteur	67890015	
35	ADANGNONSSI Soriano	Etudiant	〃	
36	ADANGNONSSI Nicaise	Agriculteur	94089022	
37	HOUSSA Félicité	Ménagère	〃	
38	ADANGNONSSI Dorson	Agriculteur	66689880	
39	ADANGNONSSI Basile	Agriculteur	〃	
40	OGOU Marie-claire	Ménagère	〃	
41	MAMADOU Eyiathou	Agricultrice	95772561	
42	ACCROMBESSI Nouvérau	Agricultrice	〃	
43	ADANGNONSSI Martin	Agriculteur	〃	
44	ALOGNIZOU Marie	Ménagère	〃	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
45	SUESSUESOU Marcelin	Ménagère	61779665	
46	SOVISSI Arivodjè	Ménagère	65390183	
47	OSSINONDOUN Azize	Consultant	96618619	

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

******

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

******

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 6..)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	19/07/24
Début de la séance	:	11h 00
Fin de la séance	:	14h 00
Commune	:	Houeyogbe
Arrondissement	:	Dahè
Village/quartier	:	Djètoè
Lieu	:	Hangar public
Langue de travail	:	Fongbé et Sahouègbè

Représentants du Consultant : AWE P. Gaudence

AGBANOU Thierry et YAB Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt-quatre et le Vendredi dix-neuf juillet, s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre d'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification des départements des Collines, Zou et Mono. Au début, M. ADANHOUNSE Hèvo, le chef village a souhaité la bienvenue à toute l'assemblée et présenté le représentant du consultant et lui a donné la parole pour faire connaître l'objet de la séance. Il présente l'objet qui se résume en ces termes : présentation du projet et recueillement des questions et avis. Fini de présenter l'objet du projet, il a laissé la parole à l'amstance pour poser les questions et recommandation si nécessaires.

B. QUESTIONS ET DEBATS

HOUNSSO Rémi : Je remercie le président. Nous sommes impatients d'avoir l'énergie électrique, à quand le démarrage des travaux ?

HOUNGUE Jonson Eric, Sans l'arrivée des poteaux électriques dans le village, comment peuvent être possibles les travaux ? après allons saluer cette démarche réaliste

TCHOFININ Firmin, les compteurs électriques sont des compteurs à carte ou post payés ?

GOGOVI Jean-Pierre : Je vous remercie. Chaque ménage aura son compteur mère ou un seul compteur mère ?

Réponse du représentant du consultant

Après avoir repris la parole, le représentant remercie et salue l'attention particulière portée à ce qu'il a dit et jugeant toutes les questions de pertinentes. Il faut comprendre à l'assistance qu'il ne saurait donné une date précise pour le démarrages travaux mais ce serait fait. Il a mis aussi de la lumière sur le fait les travaux peuvent démarrer avec en même l'arrivée des poteaux électriques et aussi sachant que le compteur sera unique pour le village.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

Les participants sont satisfaits et ainsi prend fin la séance à la satisfaction de tous.
La population reste impatiente l'électrification de leur Village.
La population accepte accueillir le projet.

Ont signé :

Représentant des hommes

GOGOVI G. H. De Gaulle

Représentant des femmes

SOSSOU Elisabeth

Représentant des jeunes

SAVI Justin

Représentant du consultant

AWE P. Gaudince

CV

Arrondissement de DAHE – Village DJETOE – Le Chef Village

MÈVO ADANHOUNDE

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

ABE

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot 6..)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Djègbè Arrondissement : Dassa Commune : Houeyogbe

Date : 19/07/24

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	ADANHOUNDE Dénis	Menuisier	96 04 50 43	
2	GOGOVI A. De Gaule	Guérisseur	95456308	
3	SAVI Justin	Cultivateur	95228716	
4	ZOCLI Félix	Chauffeur	68015277	
5	HOUNSSO AHLO	Pépiniériste	67802136	
6	SAVI Etienne	Cultivateur	90 03 76 98	
7	GBEDEHONI Jacques	Cultivateur	60571699	
8	TCHOFIMIN Victorin	Eleveur	95539217	
9	KOUVEKPODE Norbert	Cultivateur	91526133	
10	GOGOVI Jean Pierre	Informaticien	95 18 86 31	
11	SAVI Djègansi	Cultivatrice		

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	DHOSSOU Adèle	Cultivatrice	66 64 76 91	
13	GBEDOSSESSI Vignihoué	cultivateur	66 50 01 57	
14	ADANHOUNDE Gbokpè	cultivatrice		
15	TOUKON Lalissi	cultivatrice		
16	OBA Christine	Cultivatrice	66 15 47 82	
17	SOSSOU Elisabeth	Cultivatrice	96 15 02 35	
18	OBA ~~Enriette~~ Caroline	Cultivatrice	52 86 84 98	
19	GBESSI Julienne	Cultivatrice		
20	VITOHO Esthère	Cultivatrice	9621 89 05	
21	SONOUGA Florence	Cultivatrice	58834318	
22	KASSA Yao Armel	Revendeur	61728274	
23	GOGOVI Bienvenu	Cultivateur	95 58 24 85	
24	TCHOCLO Bienvenu	Cultivateur	52550971	
25	DOSSOU Donatien	Elève	53020760	
26	HOUNZA-KEDJE Jean	Soudeur	5529 4481	
27	HOUNGUE Mathieu	Coiffeur	47 17 55 48	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	ADANHOUNDE Paul	Maçon	55 84 39 37	
29	ADANHOUNDE Fina	Cultivatrice	/	
30	SOSSOU Paul	Coiffeur	66 72 68 73	
31	ADANDJROKPODE Jacques	Soudeur	90 63 65 30	
32	ADANDJROKPODE Dalodjou	Cultivateur	/	
33	MEGNIZIN Jules	cuisinier	97-54-17-83	
34	ADANHOUNDE Antoine	Cultivateur	55 57 98 52	
35	DJIDONOU Alphonse	Cultivateur	94 16 62 27	
36	HOUNZA Zinsou	Cultivateur	94 06 81 51	
37	HOUNZA-KEDJE Pascal	Cultivateur	/	
38	KOUVEKPODE Germain	Cultivateur	53 57 21 86	
39	MEGNIZIN Bienvenu	Cultivateur	53 00 52 18	
40	DJOSSA Martine	Cultivatrice	/	
41	DJOSSA Delphine	Coiffeuse	94 63 94 59	
42	KOUVEKPODE Roger	Cultivateur	47 49 71 69	
43	BESSAN Edouard	Soudeur	60 06 11 60	

N°	NOM ET PRENOM	PROFESSION	CONTACTS	EMARGEMENT
44	HOUNGUE Wilfried	Fondeur	63698236	
45	HOUNGUE H. Eric	Menuisier	64637823	
46	AD ANHOUNDE Bienvenu	Cultivateur	–	
47	HOUNGUE TOSSOU Erick	Cultivateur	60458666	
48	GUEZO Thomas	Cuisinier	50198803	
49	MEDEKO François	Cultivateur	51186009	
50	GOGOVI Honoré	Cultivateur	95602112	
51	DEGBOE Claudine	Cultivatrice	64690371	
52	KOBO Béatrice	Ménagère	–	
53	ADANHOUNDE REVO	CV	95359111	

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)
******
Projet d'Electrification Rurale (PERU)
******
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 6..)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	08/03/2024
Début de la séance	:	18h 10'
Fin de la séance	:	19h 35'
Commune	:	LOKOSSA
Arrondissement	:	OUEDEME - ADJA
Village/quartier	:	DJONDJI - ZOUNME
Lieu	:	Place publique du village
Langue de travail	:	Français et Ketafon

Représentants du Consultant : DJESSONOU Franco-Néo
KADI Oscar

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt quatre et le vendredi huit mars s'est tenue une seance de consultation publique à DJONDJI-ZOUNME dans le cadre de la mission d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet d'electrification rurale au Bénin.
A l'ouverture de la séance, le Chef du Village (C.V) Monsieur Quinson DJOSSOU a adressé ses mots de joie à tous les participants et l'equipe des Consultants et a accordé la parole à Monsieur Franco-Néo DJESSONOU pour :
- presenter le projet et l'objectif de la mission d'EIES;
- recueillir les préoccupations des participants;
- répondre aux questions posées par les participants.

Après cette intervention, les questions et débats ont été.

B. QUESTIONS ET DEBATS

- KOUGNISODE Adjaï Medesti : Merci de m'avoir accordé la parole. J'aimerais savoir la date précise du démarrage des travaux du projet dans notre village.

- HESSOU Adulle : Je salue l'ensemble. J'aimerais demander les coûts et les formalités à faire pour un abonnement au réseau.

Réponses aux questions

A cette étape, le consultant a remercié le public pour les interventions et les pertinentes préoccupations exprimées.

En ce qui concerne les réponses, il a notifié que les travaux vont démarrer dans un bref délai. Ensuite il a souligné que les informations relatives aux formalités de demande d'abonnement ne sont pas encore disponibles.

C. SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, DECISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

La consultation du public de ce jour s'est déroulée dans une ambiance très chaleureuse avec la satisfaction totale de tous les participants. C'était aussi une opportunité pour ces derniers d'exprimer les différentes préoccupations après avoir suivi l'exposé du consultant.

Pour finir, les participants ont exprimé des doléances, souhaits et demandes à l'endroit du promoteur et des entreprises ayant à charge la mise en œuvre du projet.

Les doléances et recommandations faites sont les suivantes :

- respecter les procédures de dédommagement des personnes ayant subi les pertes d'arbres à valeur économique
- démarrer les travaux d'électrification dans un bref délai
- réduire les coûts d'abonnement afin de permettre à la population de bénéficier du projet
- recruter la main d'œuvre locale

Ont signé :

Représentante des femmes

Christine ADANHOU

Représentant des jeunes

Achille HESSOU

Représentant des sages

Innocent FOFO DJOSSOU

CV de DJONDJI-ZOUNME

LE CHEF VILLAGE ARRONDISSEMENT COMMUNE DJONDJI-ZOUNME

Consultant

Ounsou DJOSSOU

Franco-Hôo DJESSOHOU

MINISTÈRE DE L'ENERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono
(Lot 5.)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : BANTÉ-ZOUNTÉ Arrondissement : OUÉDÉMÈ-ADJA Commune : Savalou
Date : 02/03/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	BIOSSOU OUNSOU	CV	56-84-61-98	
2	SONON Pauline	Ménagère		
3	AKADAN Ana	Ménagère	63-63-30-87	
4	TOGNISSÉ Eugénie	Ménagère	94-09-38-37	
5	AWEGNON Joséphine	Ménagère	62-02-98-86	
6	SOGOSSI KOUESSIWA	Ménagère		
7	SISSOGAN Marie-Claire	Recruteur		

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
8	BIOSSOU Rabiath	Ménagère		
9	SOSSOU Samuel	Photographe	95-33-69-70	
10	KOUKPAKI Madeleine	Ménagère		
11	HESSOU Achille	Technicien agricole	67-48-3356	
12	SOSSOU Kofi	Recruteur	95-50-2597	
13	BIOSSOU Honoré	Recruteur	97-92-65-27	
14	KPADONOU Pierre	Recruteur	57-08-48-66	
15	SOSSOU Mathieu	Recruteur	61-76-57-64	
16	HOUSSOUNOU Samson	Producteur	97-07-45-[illegible]	
17	KASSINHOUN Cosme	Arrangeur	54-40-50-52	
18	AZONKPO Angélique	Ménagère	95-79-06-97	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	SOSSOU Samson	Ressenteur	57 41 19 18	
20	DJOSSOU Antoine	cultivateur	43 87 69 46	
21	DJOSSOU Honoré	Ressenteur	57 92 65 27	
22	DJOSSOU Jacques	Ressenteur	53 48 82 20	
23	WANOU BLAISE	ARTISTE	55 76 96 98	
24	DJOSSOU Alexandre	Etudiant	57 92 66 64	
25	SE HOUE Edmond	Tisserman	68 85 22 87	
26	DJOSSOU Togo	cultivateur	69 65 54 38	
27	YAOVI Abraham	Vulcanisateur	42 94 14 54	
28	DJOSSOU Franck	Soudeur	67 29 69 38	
29	DJOSSOU André	cultivateur	97 00 50 86	

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

******

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

******

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 6...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	16/07/24
Début de la séance	:	09h 00
Fin de la séance	:	11h 30
Commune	:	Houeyogbe
Arrondissement	:	Dantou
Village/quartier	:	Gbahonouhoue
Lieu	:	Cours du chef Village
Langue de travail	:	Fongbe

Représentants du Consultant : AWE P. Gaudince

AGBANOS Thierry et YABI Herve

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt-quatre et le mardi seize juillet s'est tenue une rencontre de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification dans les cent cinquante localité des départements des Collines, Zou et Mono. Au début, le chef village M. S.OSSA François a salué l'assemblée pour leur avoir répondu disponible et ensuite laissé la parole au représentant pour faire part de l'objet principal qui s'est annoncé comme suivant : Présenter le projet à l'assistance et recueillir les questions avis et doléances des participants. Après avoir présenté le projet à la population de façon explicite, le représentant du consultant a donné la parole à son auditoire pour les questions et doléances possibles de la population.

B. QUESTIONS ET DEBATS

DOSSOU Prosper, je suis content pour avoir l'électricité dans notre village. Combien faut-il payer pour le compteur électrique? On pourra commencer par prévoir les frais de la demande.

HOUNDEVEZO Joël, après avoir remercié l'Etat pour cette initiative, la demande des comptages électriques est-elle limitée? Je veux savoir cela car un compteur électrique à Dantou pour ma maison.

AHOUSSOU Pierrette, c'est dans cet état impraticable de la voie qu'ils vont nous transporter les poteaux électriques? Vous même voyez comment notre voie est noire?

KPOSSOUALI Firmin, Je vous remercie beaucoup. Je suis heureux d'apprendre votre nouvelle, est-ce que ce n'est pas pour tromper la vigilance de la population à cause des élections prochaines?

Réponse du représentant du consultant

Tout en remerciant l'assemblée pour les différentes questions formulées, le représentant du consultant a repris la parole répondre. Tous les intervenants sont satisfaits.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de séance, qui s'est bien passée et appréciée des participants. La population souhaite que les travaux le plus tôt possible afin que leur village soit électrifié.
La population accepte accueillir ce projet.

Ont signé :

Représentant des Hommes

KPOGBA Pascal

Représentant des femmes

AFAGNIBO Félicienne

Représentant des jeunes

DJAKINGE Prospère

CV

REPUBLIQUE DU BENIN
ARRONDISSEMENT DE DOUTOU
LE CHEF-VILLAGE
VILLAGE GBANDESOUNOUGOU

Représentant du Consultant

AWE P. Gaudince.

François SOSSA

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot 6...)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Gbakon ouhoué ..... Arrondissement : ...Dovou..... Commune : ...Houeyogbe.....

Date : 16/09/24.....

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	SOSSA François	CV/Cultivateur	66 15 30 53	
02	DOSSOU Prosper	cultivateur	94 28 18 77	
03	FLOSEHINNAS Tohokoun	cultivatrice	-	
04	KPOKPO Madeleine	Vendeuse	-	
05	LOKO NANI	Cultivateur	-	
06	DJAKINDE Prosper	Commerçant	67114540	
07	KPOSSOUALI Firmin	Directeur	97 81 13 26	
08	AMOUSSOU Pierrette	Ménagère		
09	HOUNSEVEZO Joël	Pêcheur	69 83 56 22	
10	OGLO Maïssi	Cultivateur	65 45 14 20	
11	KPOSSOUALI Joseph	Cultivateur	97 62 77 59	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	HOUNKPE K. Edouard	Cultivateur	66 34 07 71	
13	YENOUI Alain	Pecheur	98 52 19 52	
14	KPOGBA Luc	Coiffeur	53 36 93 63	
15	KPOGBA Marius	Stafeur	56 41 35 11	
16	GANDO Pauline	Ménagère		
17	DHOSSOU Aubine	Commerçante	91 45 55 60	
18	HOUNDEGLA Rolande	Ménagère	98 84 54 04	
19	HOUNGUIA Otlam	Menagère	51 23 12 98	
20	KPACLO Lucien	Cultivateur		
21	TAYIVE Severine	Cultivatrice	94 15 33 57	
22	KPOGBA Pascal	Crieur	57 92 27 08	
23	SOSSA Lydie Rébécca	Coiffeuse	90 34 00 72	
24	HOUNOUHO Gloria	Couturière	67 01 77 57	
25	SOSSA Barnabé	Cultivateur	98 23 33 61	
26	KPOGBA Marcel	Cultivateur	97 79 84 17	
27	KPODEKRATO Hounsiguia	Ménagère	68 33 75 46	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	SOSSA Aimé	cultivateur	—	
29	HATHOUNOU Yaba	Commerçante	9463 1060	
30	AFANGNIBO Félicienne	ménagère	63 28 08 04	
31	KPOGBA Christophe	cultivateur	50323302	

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)
******
Projet d'Electrification Rurale (PERU)
******
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 6...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	11/02/2023.
Début de la séance	:	15h
Fin de la séance	:	16h25
Commune	:	Abomey.
Arrondissement	:	Zounzonmè.
Village/quartier	:	Gbézankon-Kinkpékoué
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Fon

Représentants du Consultant : Dr AGBANOU Thierry.
Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt-trois et le Samedi Onze février s'est tenue une séance de Consultation publique dans le cadre des travaux d'électrification de 150 localités rurales des département des Collines, Zou et Mono (Lot 6).

Au début de la séance, le Chef d'Arrondissement et le chef du village ont salué le Consultant et la population pour le déplacement puis, la parole est accordée au consultant pour son exposé.

A sa prise de parole, Ce dernier a remercié les autorités pour la mobilisation et les participants pour leur disponibilité. Il décline l'objet de la rencontre qui est :

1 – Présenter le projet
2 – Recueillir les avis et recommandations des participants.

Le Consultant, après avoir présenté les activités du projet, a précisé que sa mission est de collecter les données et information pouvant permettre d'analyser les influences du projet sur les composantes environnementales et sociales du milieu.

B. QUESTIONS ET DEBATS

AZONHE Léontine : C'est quelque chose que nous cherchons et attendons depuis longtemps. S'il y a l'électricité, le vol va finir. On est très content et nous prions pour les autorités et le gouvernement. Nous les remercions chaleureusement pour avoir pensé à nous. Nous sommes prêts à accueillir le projet. On pressé. Dites-nous simplement les arbres à couper et on s'en chargera. Mais nous voudrions porter à votre connaissance que nous voies sont en mauvais état. Pensez à nous dans ce sens aussi.

KINKPE Honorine : Nous sommes contents. Il y a trop d'insécurité dans ce village. On ne peut plus commander les enfants à partir de 19 h. Mais dès qu'il y aura l'électricité, tout cela va disparaître. On peut développer des activités économiques et vendre même jusqu'à tard dans la nuit. Nous souhaitons qu'on nous aménage la route Zounzonmè - Gbézanton - Djilikotcha et l'électrifier également.

KINKPE Richard : Merci au gouvernement pour tout ce qu'il nous fait dans sa volonté de nous sortir de l'ornière. Longue vie au président. Nous nous avons besoins aussi de l'eau courante.

ASSOHOTO Laurent (CA) : Merci infiniment au président et au gouvernement. Je prie le Gouvernement de prendre en compte prochainement les localité de Klékanmey, Adjagen Kpongan et Mélicans dans les prochaines phase de l'électrification. Pour ce projet, il faut étendre les lignes au-delà des limites actuelles, dans la mesure du possible.

GNANHOUI Côme : Je souhait une longue vie au président. Merci à l'équipe du consultant. Nous souhaitons que tout ce qui a été dit ici soit fait.

Réponses du consultant

Lorsqu'il prend la parole à nouveau, le consultant a remercié les populations pour la qualité de leur intervention. Il déclare que cela témoigne de leur adhésion au projet. Il les a rassuré que toutes les doléances exprimées ont bien notées et seront versées au rapport final.

La consultation publique de ce jour s'est bien déroulée à la satisfaction des participants. Le Consultant a présenté les activités du projet et les populations ont posé des questions auxquelles des reponses ont été données. Les participants ont formulé les recommandations ci-après:

- Intégrer les localités de Lokokanmey et Lègbaholi dans les prochains projets d'électrification obligatoirement
- Prendre en compte les localités de Klékanmey, Adjagon Kpongan et Melican à la prochaine phase
- Aménager et bitumer les voies qui entourent Kinkpéhoué
- Doter la localité d'un système d'adduction d'eau courante

Ont signé :

AZONHE Valentine
(Représentante des femmes)

KINKPE Richard
(Représentant des Notables)

KINKPE Bienvenue
(Représentant des jeunes)

GNAHOUI Côme
(Chef du quartier)

YABI Hamé
(Consultant)

Thierry Agbanou
(Consultant)

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Couffo

(Lot 6)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : GBEVI ZAKON Arrondissement : Zounzonme Commune : Abomey

Date : 11/02/2023

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	Assouto C. Laurent	CA Zounzonmè	95676296	
2	KININPE Cédrac	Élève	55 33 8598	
3	GNAHOUI Côme	CQ Gbévizanlson	95465996	
4	LOKONON Béluce	CA Soudaïm	98 53 57 64	
5	KININPE Richard	Ménesoieur	95 76 29 55	
6	KININPE Médard	Vigonisateur	56 90 80 26	
7	Agossou Déborah	Élève	56 91 48 56	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
8	LOKONON Jonas	Huissant	54 95 00 28	
9	KINKPE Honorienne	Revendeuse	94 55 61 20	
10	AZAVA Estelle	Commerçante		
11	LOKONON Claude	Ménéscieur	96 07 13 86	
12	KININPE Léon	Commerçant	95 53 14 47	
13	LOGBETODE Colentine	Couturière	96 53 45 30	
14	KININPE Pienette	Commerçante	63 12 09 52	
15	ABA Monique	Commerçante	63 11 25 15	
16	HANTCHO Brigitte	Commerçante	/	
17	AZOHÉ Leontine	Commerçante	96 21 89 15	
18	BATCHO Emmanuelle	Revendeuse	/	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	SEGBEDJI Pelagie	Commerçante	95 87 87 14	
20	KINIKPE Bienvenue	Commerçant	90 84 63 95	
21	YOVO GAN Elise	Commerçante	/	
22	HOUNGBONON Sidonie	Revendeuse	/	
23	AZOGA Albertine	Commerçante	/	
24	AGUIDI Christine	Commerçante	/	
25	ACOTO Edwige	Revendeuse	55 68 14 75	
26	HOUIOUHOUÉ Natacha	commerçante	63 33 62 66	
27	KINIKPÉ Julien	Chopentier	64 33 53 69	
28	GBAGUIDI Jeanne	Revendeuse	98 12 28 72	
29	METOLI Denis	Coiffeuse	/	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	KINIKPE Olivier	Gerisseur	96 34 56 81	
31	VIGAN Lorenchlit	Peintre	94 15 61 86	
32	LOKONON Sebastien	Commerçant	96 08 34 69	
33	ADJINAN Cristine	Revendeuse	97 22 78 64	
34	KINIKPE Aubin	Electricien	96 62 64 27	
35	KINKPE Benedicture	Chargeur Vidéo	94-14-55-08	
36	KINKPE S. Marieme	Elève	65-54-46-61	
37	GBODONGBE Jeanne	Commerçante	94 13 63 67	
38	AKODJI Catherine	Commerçante	/	
39	KINKPE Fredo	Commerçant		
40	KINKPE Lauredo	Couturière	95	
41	YABI Herve	Consultant	96 56 35 38	
42	BALOGOUN Ayeko Rodo	Consultant associé	96 57 15 53	
43	AGBANDUN Thierry	Consultant	96003217	

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)
******
Projet d'Electrification Rurale (PERU)
******
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot……)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	18 juillet 2024
Début de la séance	:	13H30min
Fin de la séance	:	14H25min
Commune	:	ABOMEY
Arrondissement	:	DETONOU
Village/quartier	:	GUEGUEZOGON
Lieu	:	PLACE PUBLIC
Langue de travail	:	FRANÇAIS ; FONGBE ;

Représentants du Consultant : OSSINONDOUN Azize
Dr AGBANOU Thierry ; Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt-quatre et le neuf dix-huit juillet s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (Lot 6). Au début de la séance le chef du village, Mr GUEVIGBE Noël a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour sa disponibilité, puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre. Il se présente comme suit :

- Présenter le projet à la population ;
- Recueillir les avis et les recommandations des participants.

Le consultant, après avoir détaillé les activités du projet a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formuler des mesures d'atténuations et de maximisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

Au cours de la séance de consultation publique, plusieurs interventions ont été enregistrées.

- ADADJA Djaogessa : Merci à tous le monde. Je suis très content sur le projet. Nous ne pouvons pas expliquer toute notre joie. Elle est immense. Que cela se tarde pas.

- ADOHOUNON Danielle : Merci beaucoup à vous. C'est un très bon projet. Le courant est une nécessité pour le développement de notre village. Moi je voudrais savoir à quand le démarrage du projet ?

- HOUEVENON Justine : Je vous remercie pour ce cette initiative est salutaire. Je suis très contente de ce projet. Mais en plus de l'électrification, je souhaite que l'on aménage la voie d'accès.

Reponse du consultant

Le consultant a remercié les interventions des différents participants.

Voyant aussi questions, le consultant a indiqué que c'est bien un projet d'électrification.

Vos préoccupations sont prise en compte et elles seront transmises à l'autorité.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de la consultation publique qui s'est bien déroulée à la satisfaction des participants, des recommandations suivantes ont été formulées :

- Le recrutement de la main d'œuvre locale ;
- L'aménagement des voies d'accès
- Faire construire des infrastructures socio-communautaires.

Ont signé :

(Représentant des jeunes)

Agodounfodé Yesmin

(Représentante des femmes)

YONHOUE Odette

(Chef village de Sunéyézoga)

GUEVIGBE Noël

GUEVIGBE Noël

(Représentant des sages)

SINOUTIN Lègbélou

(Représentant du consultant)

OSSINONDOUN Azize

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot .....)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : GUEGUEZOGON Arrondissement : DETONOU Commune : ABOMEY

Date : 18 juillet 2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	GUEVIGBE Noël	94944801	94944801	
2	SINOUTIN Legbélou	Agriculteur	58482903	
3	YONHOUE Odette	Ménagère	98487855	
4	BADSALE Adacha	Commerçante	"	
5	DOKPASSI Agbalivor	Ménagère	65369168	
6	GANGBE Victorin	Agriculteur	64584849	
7	ADADJA Djagossa	Agriculteur	"	
8	MEVO Madelaine	Ménagère	"	
9	ADOHANOU Avaraura	Commerçante	94026121	
10	AGOHOUNDJE Mesmin	Chauffeur	95771687	
11	NATCHIHOUEDE Avègbé	Commerçante	60694201	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	AYEBEMI KPegitar	Ménagère	11	
13	ADOHOUNON Daratté	Retraité	11	
14	ADADJA Généviève	Ménagère	98119738	
15	YADJi Grace	Ménagère	58500981	
16	Guévigbé Augustine	Ménagère	97873555	
17	WOTO Séraphin	Maçonnier	98698504	
18	YOHOUE François	Agriculteur	63428083	
19	SOSSA Antoinette	Commerçante	46921161	
20	HOUEVENON Tchadjélouin	Agriculteur	63220436	
21	ABSINONVO Perpétue	Commerçante	11	
22	NATASODE Houénénou	Ménagère	11	
23	PIPI Houénénou	Agriculteur	11	
24	HOUEVENON Désiré	Mécanicien	11	
25	HOUNKPE Léontine	Ménagère	11	
26	HOUEVENON Justine	Ménagère	11	
27	HOUEVENON Pissanne	Ménagère	11	
28	OSINONDOUN Azize	Consultant	96618619	

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)
******
Projet d'Electrification Rurale (PERU)
******
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 6...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	18/07/2024
Début de la séance	:	09h 05
Fin de la séance	:	10h 10
Commune	:	HOUEYOGBE
Arrondissement	:	ZOUNGBONOU
Village/quartier	:	HECONDJI
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Français et Fongbé

Représentants du Consultant : DJESSONOU Franco
Dr ABBANOU Thierry et Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt quatre et le jeudi dix huit juillet s'est tenue une séance de consultation publique à Hecondji dans le cadre de la mission d'Etude d'Impact Environnement et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 6). Au debut de la séance, le Chef du Village (CV) Monsieur Marc KOCOU a souhaité la bienvenue au Consultant et a remercié sa population pour la mobilisation, puis il a accordé la parole à Monsieur Franco DJESSONOU pour
- Presenter le projet à la population
- Recueillir les avis et les recommandations des participants

le consultant après avoir detaillé les activités du projet a accordé la parole aux participants de poser des questions pour plus d'éclaircissement.

B. QUESTIONS ET DEBATS

- DABO François : Merci au gouvernement pour l'initiative concernant le projet d'électrification de notre village. Ma question est de savoir si les autres hameaux sont pris en compte dans le cadre de ce projet. Est ce que les compteurs sont prévus dans ce projet?

— ATHOSSI Yaovi : Je salue l'ensemble. J'aimerais demander si les maisons seront touchées lors des travaux.

— DABO Raphaël : Merci de m'avoir accordé la parole. Ma question est de savoir si des lampadaires sont prévus dans le projet.

Réponses aux questions

A cette étape, le consultant a remercié les intervenants pour les pertinentes préoccupations exprimées.

En ce qui concerne les réponses, il a notifié que les lampadaires ne sont pas prévus dans ce projet. Ensuite il a souligné que les informations relatives aux formalités de demande d'abonnement ne sont pas encore disponibles. Il a aussi dit que les maisons ne sont pas concernées dans le cadre de ce projet.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La Consultation publique de ce jour s'est déroulée dans une ambiance très conviviale, avec la satisfaction totale de tous les participants.

Les doléances et recommandations faites sont :

- installer des lampadaires dans les hameaux
- de dommager et indemniser les personnes ayant subi les pertes d'arbres à valeur économique
- etendre le réseau de la SBEE dans les autres hameaux du village
- recruter la main d'oeuvre locale
- demarrer le projet dans un bref delai

Ont signé :

Representante des femmes

ADJI Lokossi

Representant des jeunes

GLOSSOU Marcel

CV du Village HECONDJI

LE CHEF VILLAGE

Yaovi Marc KOCOU

Représentant des sages

AMOUSSOU Pierre

Consultant

DJESSONOU Franco

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot 6..)

LE CHEF VILLAGE

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : HECONDJI Arrondissement : ZOUNGBONOU Commune : HOUEYOGBE

Date : 19/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	KOCOU Marc	CV	96744288	
2	AHOSSI Gaetan	C/ sécurité	69589423	
3	GLOSSOU Véronique	Ménagère	97115069	
4	DAGBO François	cultivateur	97452120	
5	DAGBO Raphaël	Etudiant	91668586	
6	FAGNON Julienne	Ménagère	62559976	+
7	SOSSOU Ajiba	Cultivateur	94066613	
8	ADOVI Nicole	Ménagère	90580023	
9	GBAHOSSOU Bernadette	Ménagère/coiffeuse	52050791	+
10	MOUVI Cécile	Ménagère	~~90580023~~	+
11	HOUEDANOU Julienne	Ménagère		



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	TCHOTCHO Alexandre	Artisan	54 32 46 37	
13	ADOUI Yéhénou	Cultivatrice	94 49 39 68	
14	HOUNKPE Geneviève	Ménagère	98 93 57 13	+
15	FADEKON Zaché	Etudiant	66 44 06 48	
16	ADOUI Lokossi	Ménagère	96 27 79 17	
17	DOSSOU Yaovi Appolinaire	Cultivateur	97-35-05-00	
18	ADOUI Amèt	Cultivateur	9055-1377	
19	ADOUI Léonard	plombier	90 94 93 06	
20	SODOKIN Roméo	Vitrier	94 97 78 72	
21	SOSSOU Théodore	cultivateur	95 60 92 52	
22	HOUNOUVI HOUNSIAVÊ	Ménagère		
23	DANSOU Elise	Couturière	67 80 37 47	+
24	DANSOU Marie	Ménagère	47 05 11 18	+
25	DEKPE Abla	Ménagère		+
27	KOCOU K. Grégoire	Cultivateur	90 33 76 40	
28	AMOUSSOU Pauline	Ménagère	51 26 56 77	+

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
29	ANETEPE KPOTIHOUNSI	Ménagère	50 40 04 60	
30	SOSSOU HOUNSÈFIÔ	Menagère		
31	AKAKPO AYIHMOKÈ	Ménagère		
32	HOUNKI Edith	Menagère		
33	ADOUI Roger	cultivateur	61 08 53 13	
34	TOLEGBE Alain	Enseignant	47 05 12 64	
35	ADOUI Alexandre	Coiffeur	43 69 81 42	
36	BOKI Benoit	Enseignant	66 08 50 42	
37	SESSOU V.V. Ghislain	Conducteur d'engi	97.65.07.70	
38	SOSSOU Darius	Soudeur	99 41 95 58	
39	KPADOG Marcel	Blanchisseur	63 42 26 48	
40	HOUNKPE Henry	Cultivateur	90 65 92 40	
41	HOUNKPE Marcelin	Cultivateur	95 08 58 79	
42	GLOSSOU Michel	Cultivateur	58 77 44 11	
43	GLOSSOU Marcel	Cultivateur	97 81 16 75	
44	GLOSSOU Daniel	Cultivateur	55 68 86 20	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
45	GLOSSOU Pao	Cultivateur	65706040	
46	KPADOE Ahouankpémi	Cultivateur	65054187	
47	ZINGRI Bruno	agent d'entretien		
48	TOSSOU Mirrige	Ménagère	97466964	
49	SODIKIN Pierrette	Ménagère	94813269	
50	SIAVI HOUNKPE	Cultivateur		
51	KPADOE Etienne	Cultivateur	66443204	
52	DANSOU Clotide	Ménagère	62025 43 29	
53	SOSSOU Clodine	Couturière	41643385	
54	HOUNKPE Desboé	Cultivateur	94281837	
55	DOKPONOU Gabriel	Cultivateur	67743506	
56	Mensah Anne	Coiffeuse	55815743	
57	ASSOU Clémentine	Ménagère	53369400	
58	ADOUI Théodore	Coiffeur	50858737	
59	AGONHOUN Pascaline	Couturière	68254306	
60	DANSOU Bertille	Ménagère	91668635	

LE CHEF VILLAGE

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
61	HOUNKPE Francine	Menagère		
62	AMOUSSOU Pierre	Cultivateur	52 05 08 95	
63	BESSENVI Ayaba	Menagère	96 87 23 40	
64	DJESSONOU Franco	Consultant	96634084	

LE CHEF VILLAGE

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)
******
Projet d'Electrification Rurale (PERU)
******
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 6..)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	18/07/24
Début de la séance	:	10h00
Fin de la séance	:	12h45
Commune	:	Houeyogbe
Arrondissement	:	Dahè
Village/quartier	:	Houan Kpato,
Lieu	:	cours du chef village
Langue de travail	:	Fongbe

Représentants du Consultant : AWE P. Gaudince

AGBANOU Thierry et YABI Herve

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt-quatre et le juillet a lieu-huit juillet N'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de cent-cinquante localité des départements des Collines, Zou et mono. Le Mr KPANOU Raymond, chef village s'a manqué de remercier toute l'assistance et a laissé la parole au représentant du consultant pour faire connaître l'objet de l'anise. Il présente l'objet de la rencontre qui n'est rien d'autre que la présentation du projet et le recueillement des questions, avis et recommandations. Pour avoir tout un briefing du projet, il a donné la parole à l'assistance pour poser les préoccupations relatives à la fourniture de l'energie electrique.

B. QUESTIONS ET DEBATS

KPANOU Raymond, Il y a trop d'insuffisances de poteaux électriques? Les trous sont creusés mais les poteaux manquent. C'est possible d'augmenter pour combler le vide? Les hameaux qui ne bénéficient pas de ce projet pourront-ils avoir l'energie électrique? Sinon nous très impatients l'installation soit faite.

Réponse du représentant du consultant
Félicitant le chef Village pour constat fait par rapport à l'évolution des activité dans sa localité, le représentant lui fait comprendre que la couverture du réseau électrique sera faite conformément au plan étudié et Validé pour le projet.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la satisfaction de tous, la séance fin sous l'ovation. La population attente accueillir le projet.

Ont signé :

Representant des hommes

KEHOUNDE Benan

Representant des femmes

TOSSOU Jeannette

Representant des jeunes

KPANOU Martin

Représentant du consultant

AWE P. Gaudince.

CV

MINISTERE DE L'ENERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot 6..)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Houanhpato Arrondissement : Dahè Commune : Houéyogbe

Date : 18

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	KPANOU Féliz	cultivateur	-	
2	KPANOU Martin	Vitricier	57 03 6758	
3	KPANOU Roger	Mécanicien	5387196	
4	HOUNZA Madogan	cultivateur	-	
5	COMENOU Hounguè	cultivateur	-	
6	MADOGAN Hountondé	cultivateur	63077222	
7	AKOUSSOU Gilbert	Pépiniériste	61304824	
8	GNANHOUI Gaston	cultivateur	94255579	
9	KPANOU Célestin	Mécanicien	-	
10	MADOGAN Houevé	cultivateur	45918765	
11	GNANVINI Tognon	cultivateur	94483255	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	KPANOU René	cultivateur	61 334972	
13	KPANOU Hounsélio	ménagère	-	
14	GBEBEKOU Nadège	couturière	.	
15	AMOUSSOU Françoise	couturière	-	
16	HOUNKPE Rachelle	coiffeuse	53-306041	
17	KPANOU Gauthier	peintre-auto	.	
18	KPANOU Warrican	Mécanicien		
19	KPANOU Alexandre	Electricien-auto	.	
20	AGOGO Delphine	cultivatrice	-	
21	EZIHOU Natalie	cultivatrice	91553241	
22	KEHOUNDE Benan	cultivateur	97396249	AB
23	KPANOU Salomon	Mécanicien	.	
24	KEHOUNDE Norbert	cultivateur	61195020	
25	TOHOUINNOU Bernard	cultivateur	52555023	
26	TOHOUINNOU Gilbert	peintre	56621477	
27	NAGO Jeanne	ménagère	-	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	HOBAHINDE Hounsigué	Ménagère	-	
29	TOSSOU Jeannette	couturière	66394471	
30	KPANOU Rosine	Elève	53603475	
31	KPANO Raymond	CV	61078436	
32	SOGNIGBE Jacqueline	Ménagère	60112217	

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

******

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

******

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lots...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	22/07/24
Début de la séance	:	10h 30
Fin de la séance	:	12h 30
Commune	:	Houeyogbe
Arrondissement	:	Sè
Village/quartier	:	Houtihoué
Lieu	:	Cours du CV
Langue de travail	:	Fongbé

Représentants du Consultant : AWE P. Gaudince

AGBANOU Thierry et YAO Herve

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille Vingt-quatre et le lundi Vingt-deux juillet, s'est tenue une rencontre de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des départements des collines, Zou et Mono. Au début, Mr ATINDEKOUN Kouemi, le Chef Village a souhaité et remercié toute l'assistance. Il a laissé la parole au représentant pour donner l'objet de la rencontre. Il le remercie et prend la parole et énonce l'objet:

- présenter le projet à la population
- Recueillir les questions, avis et recommandations

Après avoir expliqué et présenté le projet, il a laissé la parole à toute l'assistance pour prononcer leurs questions et ou recommandations

.....

.....

B. QUESTIONS ET DEBATS

Toussaint HOUNZAVI, remerciant le représentant dit qu'il n'est pas d'accord pour le retard en ce qui concernant la fourniture de l'énergie électrique
A TINDEKOUN Collé, comment se fera le dédommagement des personnes affectées par le projet?
HOUNZAVI Etienne, aura beaucoup la fourniture de l'énergie dans notre localité comportera uniquement les panneaux solaires?
HOUNZAVI Tossa, les fonds collectés entretemps pour les compteurs électriques sont à la base de la construction du réseau électrique?

Réponse du représentant
La parole a été donnée à nouveau au représentant pour répondre aux questions posées. Il a essayé de répondre en faisant que le dédommagement sera fait et que la fourniture de l'énergie ne comportera de panneaux solaires. Sur la relative au fond collecté, il a promis relayer à qui de droit cette question de façon fidèle. Les réponses ont suscité surtout à toujours tout mettre en œuvre pour aider en cas de besoin les techniciens.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La population a traduit sa satisfaction à leurs inquiétudes tout en demandant de vite commencer les travaux. La population accueillis le projet.

Ont signé :

Representant des homme

HOUNZAV K. Etienne

Representant des femmes

SOSSO Akouvi

Representant des jeunes

HOUNZAVI Toussaint

CV

Représentant du consultant

AWE P. Gaudince

Arrondissement de Le Ciel Village
IDEKOUN Kouss

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot .6.)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Houetihoué Arrondissement : Sé Commune : Honeyogbe

Date : 22/07/24

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	DENON Paul	Cultivateur	46 67 80 65	
2	EVEKPON Denis	Menuisier	90 24 83 77	
3	BOSSA Kouessi	Peintre auto	62 73 29 72	
4	DJOSSA Gaston	cultivateur	62 25 07 96	
5	ATINDEKOUN DOKOUN	Cultivateur	47 17 62 32	
6	Kouevi SOSSOU	Ménagère	.	
7	KAKPO Hounsi	Revendeuse	44 38 53 79	
8	HOUNGUE Sasé	Cultivatrice	96 22 84 52	
9	ATINDEKOUN Akwadjinonde	cultivateur	43 70 02 31	
10	ATINDEKOUN Nicolas	(chauffeur) Cultivateur	94 08 18 60	
11	ATINDEKOUN Lucien	Cultivateur	97 99 21 64	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	ATINDEKOUN Rodolphe	chauffeur	90133363	
13	DJOSSA SÈVLO	Cultivatrice	-	
14	HONOUGA Mathieu.	Matelamier	60344754	
15	HOUNGUEVI Marcel	chauffeur	61626886	
16	HOUNZAVI Théodore	peintre bâtiment	51263571	
17	HOUNZAVI Etienne	cultivateur	96836050	
18	ATINDEKOUN Dossa Félicien	Chauffeur	95182692	
19	ATINDEKOUN Kouessi	CV cultivateur	95561442	
20	AWEP- Gaudince	Rpt du consultant	66393574	
21	HOUNSAVI Kouessi Etienne	conducteur	96433506	
22	ATINDEHOU Coffi	coiffeur	97309300	
23	KOUSSO Françoise	ménagère	69865517	

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

LE CHEF DU VILLAGE

Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)
******
Projet d'Electrification Rurale (PERU)
******
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.6..)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	18/07/2024
Début de la séance	:	11h
Fin de la séance	:	12h 05
Commune	:	HOUÉYOGBE
Arrondissement	:	ZOUNGBONOU
Village/quartier	:	HOUINSAH-SALAHOUE
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Français, Fongbé et Sahouègbé

Représentants du Consultant : DJESSONOU Franco
Dr AGBANOU Thierry et Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt quatre et le jeudi dix huit juillet s'est tenue une séance de consultation publique à HOUINSAH-SALAHOUE dans le cadre de la mission d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.6). Au début de la séance, le Chef du Village Monsieur Paul VODOUNNOU a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour leur présence effective puis il a accordé la parole à Monsieur Franco DJESSONOU pour
- présenter le projet à la population.
- Recueillir les avis et les recommandations des participants.

le consultant après avoir detaillé les activités du projet a accordé la parole aux participants de poser des questions.



B. QUESTIONS ET DEBATS

- TOSNIHO christine : Je salue l'ensemble J'aimerais demander le prix des compteurs.

- ADJALLA Kodjo Norbert : Merci de m'avoir accordé la parole Ma question est de savoir si les maisons seront touchées par les travaux d'électrification

- ADJALLA Gerard : Merci au gouvernement pour ce projet d'électrification de notre village J'aimerais avoir plus d'information sur les formalités de demander d'abonnement au reseau

Reponses aux questions

A cette étape le consultant a remercié les intervenants pour les pertinentes preoccupations exprimés.

En ce qui concerne les voies, il a notifié que la destruction des maisons n'est pas prevue dans ce projet et que seuls les arbres seront concernés. Ensuite, il a souligné que les informations relatives aux formalités de demande d'abonnement ne sont pas encore disponibles.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

La consultation publique de ce jour s'est déroulée dans une ambiance très conviviale avec la satisfaction totale de tous les participants.

Les doléances et recommandations faites sont :

- étendre le réseau de la SBEE dans toutes les localités
- recruter de la main d'œuvre locale
- installer des lampadaires dans les hameaux
- financer les initiatives des jeunes promoteurs
- démarrer le projet dans un bref délai

Ont signé :

Représentant des femmes

VODOUNOU Kouessiba

Représentant des jeunes

KAKPO Yaovi Mathieu

Représentant des sages

DE-CAMPOS claude

Consultant

DJESSONOU France

Le Chef du village

Paul VODOUNNOU

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot …..)

LE CHEF DU VILLAGE

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : HOUNSAH SALAHOUE Arrondissement : ZOUNGBONOU Commune : HOUEYOGBE

Date : 18/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	VODOUNNOU Paul	Chef Village	95616105	
02	KAKPO Eloi	Cultivateur	91829646	
03	KAKPO Yaovi Mathieu	Philosophe en formation	96262411	
04	VODOUNNOU Pierre	Vulgarisateur	91830211	
05	DANSOU Yao	Cultivateur	52862924	
06	ADJALLA Lazard	Commerçant	67063324	
07	DANHOUNSI Louise	Revendeuse	91830220	
08	ATTIOGBÉ André	Cultivateur	42438204	
09	DANSOU Romain	Maçon	43187628	
10	ADJALLA Norbert	Couturier	94060935	
11	ATTIOGBE Alban	Chauffeur	95706387	

LE CHEF DU VILLAGE

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	HOUNNOU Bawa	Pêcheur	68 43 60 93	
13	TOGNIHO Christine	Couturière	62 82 13 99	
14	DAGBO Christian	Cultivateur	47 61 42 12	
15	ADJALLA Gérard	Couturier	95 19 98 83	
16	DANSOU Raymond	Cultivateur	96695895	
17	VODOUNNOU Comlan	Cultivateur	97 33 85 33	
18	HOUESSOU Michel	Cultivateur	47 61 42 13	
19	VODOUNNOU Eric	Conducteur taxi-moto	95 31 34 02	
20	ATTIOGBE Pierre	Cultivateur	64 15 12 25	
21	DEBY André	Agent de sécurité	94 22 11 55	
22	VODOUNNOU Yao	Cultivateur	96 26 12 76	
23	ADJALLA Zita	Couturière	67 64 62 44	
24	HOUESSOU Dieudonné	Pêcheur	91 45 57 90	
25	VODOUNNOU Etienne	Cultivateur	94 16 42 18	
26	ADJALLA Maurice	Cultivateur	95 03 58 03	
27	ADJALLA Rodolphe	exploitant gravier	95 27 33 51	

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot .....)

LE CHEF DU VILLAGE

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : HOUNSAH SALAHOUE Arrondissement : ZOUNGBONOU Commune : HOUEYOGBE

Date : 18/09/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	VODOUNNOU Paul	Chef Village	95616105	
02	KAKPO Eloi	Cultivateur	91829646	
03	KAKPO Yaovi Mathieu	Philosophe en formation	96262411	
04	VODOUNNOU Pierre	Vulgarisateur	91830211	
05	DANSOU Yao	Cultivateur	52862924	
06	ADJALLA Lazard	Commerçant	67063324	
07	DANTOUNSI Louise	Revendeuse	91830220	
08	ATTIOGBE André	Cultivateur	42438204	
09	DANSOU Romain	Maçon	43187628	
10	ADJALLA Norbert	Couturier	94060935	
11	ATTIOGBE Alban	Chauffeur	95706387	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	SOSSA Julien	Cultivateur	94 76 79 52	
29	SOSSA Georges	Agent des forces armées en retraite	94 42 29 19	
30	KPOGNIZOUN Sylvie	Ménagère	96 41 36 14	
31	DE-CAMPOS Claude	Soudeur	95 79 07 81	
32	DAGBO Benoît	Cultivateur	97 38 82 40	
33	DAGBO Martin	Brodeur	67 29 40 03	
34	SEGHON Pascal	Pêcheur	50 34 73 57	
35	ADJALLA Marcellin.	Etudiant	96 43 07 20	
36	BALLO Bienvenu	Technicien	57 03 75 72	
37	FELE Adelle	Ménagère	47 17 58 29	
38	SIAGBO Togbonsi	Revendeuse	43 50 37 17	
39	NOUVEVOU Bruno	Chauffeur	44 58 08 83	
40	KOUAVON Fabrice	Cultivateur	53 98 74 81	
41	DANSOU Constance	Revendeuse	53 68 03 18	
42	BOSSOU Pauline	Revendeuse	65 56 11 04	
43	HOUNKPE Estelle	Revendeuse	96 86 01 84	

LE CHEF DU VILLAGE



N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
44	ADJANGBE Collecte	Ménagère	64735368	
45	VODOUNNOU Elise	Ménagère	47658376	
46	GUEDJINOU Antoine	Cultivateur	51263299	
47	SOBANO Cocoli	Ménagère	44399325	
48	VODOUNNOU Kouèssiba	Ménagère	44399355	
49	FAGNIBO Madeleine	Ménagère	44399357	
50	VIHO Justine	Ménagère	44078981	
51	AZANDEGBE Estelle	Ménagère	40252652	
52	KAKPO Albertine	Revendeuse	95989980	
53	ATTIOGBE Patrice	Couturier	62429885	
54	KOHOU Alexandre	Commerçant	61691220	
55	DJINOU Felicien	Pêcheur	94604025	
56	KOFFI Philomène	Revendeuse	62475040	
57	AMOUSSOU Hyacithe	Cultivateur	41843270	
58	FIOMANTCHONHOUE Viviane	Couturière	94150750	
59	GBETOHO Benjamine	Revendeuse	44081474	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
60	DJAKPA Rocke	Cultivateur	62072869	
61	AGOLE Cocou	Cultivateur	91078909	
62	ADJALLA Sylvain	Cultivateur	51903836	
63	ATTIOGBE Saturnin	Cultivateur	97533539	
64	DHOSSOU Séraphin	Conducteur TAXI-MOTO	67646244	
65	DHOSSOU Clémentin	Couturière	91587772	
66	HOUNSOUNNOU Josephine	Ménagère	67797027	
67	SATIGNON Séverine	Ménagère	67791127	
68	DJESSONOU Franco	Consultant	96634084	

LE CHEF DU VILLAGE

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)
******
Projet d'Electrification Rurale (PERU)
******
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 6..)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	09/03/2024
Début de la séance	:	9h 30'
Fin de la séance	:	9h 43'
Commune	:	HOUEYOGBE
Arrondissement	:	HOUEYOGBE
Village/quartier	:	HOUNVI
Lieu	:	Place publique du village
Langue de travail	:	Français et Sahouè

Représentants du Consultant : DJESSONOU Franco-Méo
KADI Oscar

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt-quatre et le samedi neuf mars s'est tenue une séance de consultation publique à HOUNVI dans le cadre de la mission d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet d'électrification rurale au Bénin.

A l'ouverture de la séance, le Chef d'Arrondissement (CA) de Houéyogbé Monsieur Benoit TOSSAVI a adressé ses mots de satisfaction à tous les participants et l'équipe de consultants et accordé la parole à Monsieur Franco-Méo DJESSONOU pour

- présenter le projet et l'objectif de la mission d'EIES
- recueillir les préoccupations et répondre aux questions

Après cette intervention, les questions et débats ont été

B. QUESTIONS ET DEBATS

- MAHOUNOU Germain : Merci de m'avoir accordé la parole. J'aimerais connaître le mois du démarrage des travaux d'électrification dans notre village.

- HOUNDJIA Marcelin : Je salue l'équipe l'équipe des consultants et la présence effective du Chef d'Arrondissement de Houéyogbé. Ma question est de savoir les prix des compteurs et le mode de facturation.

- TOSSAVI Benoit : Je remercie l'Etat béninois pour l'électrification du village de HOUNVI. Ma question est de savoir s'il existe un autre dispositif à mettre en place pour renforcer le réseau existant dans le village.

Réponses aux questions

A cette étape, le consultant a remercié les intervenants pour les pertinentes préoccupations exprimées.

En ce qui concerne les réponses, il a notifié que les travaux d'électrification vont démarrer dans un bref délai. Ensuite il a signalé que les coûts réels d'abonnement et le mode de facturation seront communiqués par les agents de la SBEE au moment

opportun. Il a aussi dit que les entreprises à charge de la mise en œuvre du projet prendront les dispositions pour renforcer le réseau existant afin d'éviter les problèmes de baisse de tension.

C. SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, DECISIONS PRISES ET PROPOSITIONS

La Consultation du public de 6 jour s'est deroulée dans une ambiance très Conviviale avec la satisfaction totale de tous les participants. C'était aussi une occasion pour ces derniers d'exprimer les différentes préoccupations après avoir ecouté les explications du consultant.

Pour finir, les participants ont exprimé des doléances, souhaits et demandes à l'endroit du promoteur et des entreprise ayant à charge la réalisation des travaux du Projet.

Les doléances et recommandations faites sont les suivantes :

- dédommager et indemniser les personnes ayant subi les pertes d'arbres à valeur économique ;
- réduire le coût d'abonnement pour permettre à tous les habitants du village de bénéficier du projet ;
- démarrer le projet dans un bref délai ;
- installer des transformateurs puissants et autonomes capables d'alimenter tous les hameaux du village ;
- recruter la main d'œuvre locale

Ont signé :

Représentante des femmes
Blandine AGBO

Le Chef du Village de Houévogbe
AGBO Sihou
CA de HOUEYOGBE

Représentant des jeunes
Koffi Dymon TOSSAVI

Représentant des sages
Frederic AKAKPO

consultant
Franco-Néo DJESSOMOU

COMMUNE DE HOUEYOGBE
LE CHEF
Arrondissement Central
Benoit Idè TOSSAVI

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot G..)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : HOUNVI Arrondissement : HOUEYOGBE Commune : HOUEYOGBE

Date : 09/03/2024

Le Chef du Village

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	TOSSAVI IDE Ernest	CA HOUEYOGBE	96-76-86-30	
2	Sihou AGBO	CV de HOUNVI	95037369	
3	KANDEBLAHOUN Antoine	Conducteur	69-00-03-14	
4	BESSAN Firmin	Cultivateur	90-93-01-53	
5	DASSI Germain	Cultivateur	97-62-67-87	
6	BESSAN Samuel	Menuisier	95-54-14-69	
7	AGBO Denis	Cultivateur	98-60-65-76	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
8	AHOUSSOU Louis	Cultivateur	61-68-31-25	
9	HOUINGUIA Edouard	Cultivateur	66-54-65-57	
10	BESSAN TOSSOU Albert	Chauffeur	60-04-13-96	
11	HOUNGBOE Justin	Cultivateur	64-90-77-16	
12	AIGBADON Marcelin	Cultivateur	97-35-07-09	
13	SESSOU Cyprien	Cultivateur	95-97-7065	
14	GANTCHI Grégoire	Frigoriste	53-19-40-46	
15	MAHOUSSOU Clément	Cultivateur	61-15-13-40	
16	AFIAKPE Patrice	Conducteur	96-03-73-60	
	BESSAN Romaric	Coiffeur	60-04-13-96	
	[illegible] Fabrice	Recruteur	62-89-05-08	

Le Chef du Village

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	Geoffroy TOHOUNOU	Coiffeur	58-72-98-40	
20	Germain MAHOUNOU	Chauffeur	62-13-45-09	
21	DASSI Bernard	Pêcheur	53-36-31-04	
22	KPOMOGNATIN Pascal	Blanchisseur	66-36-33-63	
23	KPOMOGNATIN Benjamin	Cameraman	45-46-65-12	
24	BOSSA Brice	Coiffeur	54-00-54-70	
25	HOUINGUEA Blaise	Cultivateur	66-39-56-63	
26	AKAKPO Françoise	Ménagère	60-63-96-98	
27	ADJIHON Alda	Ménagère		
28	BOSSOU Germaine	Ménagère	66-27-93-07	
29	COFI Djimon	Tailleur	51-90-70-57	

Commune de Houéyogbé
Le Chef du Village
Commune de HOUNVI
Préfecture du Couffo - Service Central - Zone 1

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	GOUDJA Brigitte	Ménagère		
31	ECRE MAKO Marie	Ménagère		
32	KANBEGLA Daniel	Cultivateur	67-76-00-05	
33	HOUÉNOUGBA Alfa	Cultivateur	96-60-84-63	
34	TOSSAVI Cotjo Maurice	Cultivateur	62-67-35-90	
35	AKAKPO Frédéric	Cultivateur	96-22-52-89	
36	SESSOU Marie	Ménagère	95-07-59-10	
37	MAHOUNOU Justin	Pêcheur	97-72-40-52	
38	AGBO Jc- Bernard	Chauffeur	62-09-99-71	
39	[illegible] Raymond	Commerçant	92-19-99-91	
40	[illegible] Albert	Commerçant	64-55-63-96	

Commune de HOUNVI
Préfecture du Couffo - Service Central - Zone 1

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
41	MAHUNOU Joseph	Tailleur	66-67-71-71	
42	AGBO Hervé	Cuisinier	61-52-15-11	
43	BOSSA Edouard	Cultivateur		
44	KPONOU WAFIN Conseille	Cultivateur	95-94-66-53	
45	KPONOU WAFIN - Laurent	Cultivateur	58-70-62-90	
46	KPONOU WAFIN Jean Claude	Eleve	64-90-20-05	
47	AIKPE Apolinaire	Cordonnier	97-56-82-82	
48	[illegible] Nadine	Ménagère	56-36-25-70	
49	AGBO Roberto Michel	Mécanicien Velo-moteur	95-53-64-96	
50	[illegible] Patricia	Cultivateur	97-55-96-02	
51	[illegible] Nanette	Menagère	96-66-27-06	

Commune de Houéyogbé Arrondissement de HOUNVI Village de HOUNVI Le Chef du Village

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
52	TOGNANJINOU Albertine	Ménagère	96-21-59-03	
53	AZIAHONOU Adèle	Retraitée	64-90-29-76	
54	BESSAN Catherine	Retraitée		
55	AKAITOR Monique	Menagère	67-45-98-35	
56	AGBO Blandine	Menagère	64-62-39-53	
57	AKPOKA Juliette	Retraitée		
58	AFFATIN Colette	Retraitée		
59	MAHUNOU Jeanne	Retraitée		
60	MAHUNOU HOUNGUE	Chauffeur	96-99-72-62	
61	TOSSAVI Virgile	Cultivateur	95-11-92-52	
62	[illegible] Jean	Conducteur	61-99-29-89	

Commune de Houéyogbé Arrondissement de HOUNVI Village de HOUNVI Le Chef du Village

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
63	AGBO Nounia	Ménagère		
64	MAHOLOGAN Juliette	Ménagère	52-63-6816	
65	ZADEKPAN Henriette	Ménagère		
66	AGBO Donatien	Cultivateur	52-22-87-51	
67	FIODEMAN Alexis	Elève	57-93-82-07	
68	AGBO Véronique	Ménagère		
69	FIOC BOSSAVI	Couturier	96-68-43-39	

Commune de Houéyogbé
Le Chef du Village

MINISTÈRE DE L'ENERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)
******
Projet d'Electrification Rurale (PERU)
******
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 6)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	09/02/2023
Début de la séance	:	09 h
Fin de la séance	:	10 h 05
Commune	:	Houéyogbé
Arrondissement	:	Dovogbé
Village/quartier	:	Kowénou
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Sahouè, Fon

Représentants du Consultant : Dr AGBANOU Thierry
Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt-trois et le jeudi neuf février s'est tenue une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono.

Au début de la séance, le Chef du Village (C.V), a salué et remercié la population pour avoir répondu favorablement à son invitation, puis, il a accordé la parole au Consultant, Dr AGBANOU Thierry, qui a dévoilé l'objet de la rencontre ainsi qu'il suit :

- Présenter le projet
- Recueillir les avis et recommandations des participants

Le Consultant et Chef de mission a expliqué que la mission consiste à collecter les données environnementales et humaines afin d'analyser l'influence des activités du projet sur les composantes environnementales. Il a ajouté que ceci permettra de proposer des mesures d'atténuation ou d'optimisation selon que l'impact est négatif ou positif.

B. QUESTIONS ET DEBATS

GBEDEHO Cosme : Merci au Gouvernement et au Consultant pour sa démarche. Nous souffrons trop du manque du courant. Avec ce projet, on peut charger désormais nos téléphones sur place et alimenter le moteur de notre forage et remonter de l'eau dans le château plus facilement.

OKPO Yao : C'est une bonne nouvelle que vous nous avez apporté. On l'attendait il y a longtemps. Nous nous engageons à libérer les emprises du projet et à aider les ouvriers sur le terrain. Merci aux autorités à divers niveaux.

DAGBO Blaise : Merci à vous. C'est une bonne chose. Ça permettra d'étudier dans de bonnes conditions et produire de bons rendements scolaires. Mais quand les poteaux ne sont pas de bonne qualité, cela crée aussi des problèmes. Il faut veiller à la bonne qualité des équipements.

DAAGA Honèdissi : Merci infiniment aux initiateurs. On nous parle de ce projet, il y a longtemps. On est prêts déjà. L'énergie fait développer une localité. On pourra avoir des étranger et d'autres infrastructures socio-communautaires

AGONMANZON Cathérine : Merci beaucoup à vous. Pour défaut de courant, on achète des torches qui se gâtent quelques jours après. On dépense trop dans les piles. Nous sommes contents de ce projet. On en a vraiment besoin.

HOKPO Kocou : Je remercie tout le monde. Nous ne voulons pas de poteaux en bois. Il faut que les poteaux soient en béton.

DAGBO Sylvain : Merci à tous. Mais, qu'en est-il des zones n'ont pris en compte pour le moment ?

Réponses du consultant

Le consultant a remercié tous les intervenants et et les a rassuré que toutes les doléances formulées ont été bien notées et seront versées au rapport de sa mission.

Venant à la question des secteurs non pris en compte, il a répondu que progressivement le réseau sera étendu à d'autres endroits.

La Consultation publique de ce jour s'est bien deroulée. La population est satisfaite de la description des activités. Elle a posé des questions d'éclaircissement auxquelles le Consultant a apporté des réponses. Les populations ont profité pour formuler les recommandation ci-après:

- Etendre l'électrification du village au-dela des limites actuelles;
- Utiliser des équipements de bonne qualité
- Utiliser des poteaux en beton.

ARRONDISSEMENT DE COUTOUVE
LE CHEF DU VILLAGE
VILLAGE-KOHEY

Ont signé :

OYI Vincent
(Chef du village)
Vincent G. OYI

TOSSOU Richard
(Representant des jeunes)

AGONMAZON Catherine
(Representante des femmes)

YABI Herné
(consultant)

OHIC.

AGBANCOU Thierry
(consultant)

(conseiller)

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot 6.)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Kowenou Arrondissement : Dovou Commune : Houyogbé

Date : 09/02/2023

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	OKPO Agossou Célestin	instituteur	97466194	
02	OKPO Paulin	herboriste	53571080	
03	Gbedého Cosme	Dépanneur	95841556 7	
04	GBEDEHO Kocou	cultivateur	97556722	
05	AGONMAZON Cathérine	Vendeuse	-	
06	GBEDEHO Tchègoun		-	
07	ZANKPE Elise	ménagère	-	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
08	KEKESI Michel	cultivateur	/	
09	AGBOTON Martin	cultivateur	/	
10	DAGA Ignance	Pantalacier	66 64 38 67	
11	KEKESSI Augustin	POP	/	
12	DOTOU Kocou	POP	97 10 43 37	
13	OYI Moïse	Elève	50 29 59 00	
14	AKODEKOUN Albertine	Menagère	/	
15	AGBOTON Ezekiel	cuisinier	50 85 19 10	
16	AGBOTON Victoire	Revendeuse	5463 23 28	
17	HOUETIN Ida	Revendeuse	/	
18	DOTOU Mathieu	Revendeur	/	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	GBAGIOGBE Filomène	Menagère	56905775	
20	DOTOU Faustin	Mecanicien	51384310	
21	SEVOIN Sogbo yao	Zimidjaman	96191803	
22	HOUNSEFIO TOHOUVI	Revendeuse	/	
23	MOUVI Yao Jean	Veterinaire	97075400 98582000	
24	ASSOU Adjoua	Revendeuse	97990839	
25	BABA AHIGNONSI	Revendeuse		
26	ZOUKHOM Cathérine	Revendeuse		
27	DOTOU Aimé	Revendeuse	97546246	
28	OKPO Cathérine	Revendeuse	63653719	
29	TOGBOEVI Virginie	Revendeuse	/	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	Agbonènou rosine	Cultivatrice		
31	Akodekoun Albertine	Vendeuse	67715393	
32	Agbitikan gninnssi	agricultrice		
33	Kondokpo Agathe	Ménagère	68265316	
34	Ezibeilo Adèle	Ménagère	54801295	
35	Akodekoun Daophine	Vendeuse	97944634	
36	Amenassolo Victor	agriculteur	52636720	
37	Hounkpatin Agossou	Kandeur	97801615	
38	Kekessi marcelle	Kandeuse	58756349	
39	Kekessi norbert	Cuisinié	97036573	
40	Ahognon Victorin	Agriculteur	57.43.3914	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
41	KPODO Josephine	menagère	-	
42	TOUHOUI Elisabeth	ménagère	-	
43	MEYE Prosper	mecanicien	56 651200	
44	OBE Joseph	cultivateur	-	
45	DAGA Houédossi	ménagère	59076054	
46	OYI K. Gaston	commerçant	96039829	
47	OYI Vincent	cultivateur	96 86 96 61	
48	OYI Léonard	Pasteur	97543967	
49	AZIATITON Brice Rongard	Etudiant	61749925	
50	TOSSOU Séverin	ménagère	/	
51	HOKPO Gaston	conducteur zem	96038804	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
52	Amoussou Assou	ménuisier	-	
53	OYI Toloussi	cultivateur	-	
54	AKODEKOUN Roger	cultivateur	63835036	
55	TOSSOU Mirage	cultivateur	91-48-47-97	
56	AZIATITON Severin	coiffeur	67-12-1044	
57	MEGNIKPO David	Ebéniste	54-00-57-53	
58	AZIATITON Bienvenu	cultivateur	61-20-94-80	
59	Tossou. Gabin	Technicien Patable	98066712	
60	AGOUNGLO Edith	culture	96-68-28-38	
61	AZIATITON Severin	culture	91-11-86-12	
62	DAGBO K. Sylvain	cultivateur	62-21-90-96	

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot .....)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : ..... Arrondissement : ..... Commune : .....

Date : .....

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
63	TOSSOU Desiré	Elèveur	99-71-61-84	
64	DAGBO Blaise	Mecanicien	94-69-51-06	
65	AZIATITON Pacôme	Eleve	60 38-4045	
66	DANTONOU Elisabeth	Menagère	54 15-25-58	
67	HOKPO Kokou		61 73 99 19	
68	OKPO Yao	cultivateur	-	
69	Mehuntoh Kpokoussi	ménagère	51264330	
70	YABI Herné	Consultant	96 56 35 38	HO YABI

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
71	TOSSOU Augustin	coiffeur	65039335	
72	HOKPO Madeleine	Ménagère	90578857	
73	AMOUSSOU Gaulier	Maçon	99 89 77 55	
74	AMOUSSOU Sonday	Soudeur	50 85 11 89	
75	AZIATITON SOGBO	GUERISSEUR	59 24 29 85	
76	OKPO Kouassi	cultivateur	60 38 55 83	
77	TOSSOU Fagot	Cultivateur	-	
78	SOSSOU Jeane	Revendeuse	56642891	
79	AKODEKOUN Kouassi	cultivateur	51247968	
80	KRATCHO Modeste	Eleve	56 06 22 16	
81	KPOMETO Codjo	Zem	60 38 55 79	
82	OKPO Yao	cultivateur	-	
83	GNANHOUI Kai	Revendeuse	99 48 60 79	
84	OLONFO Yao	Revendeuse	-	
85	OYI Yaovi Pierre	Agent collecteur	96869661	
86	OZIA Paul	Maçon	63 36 50 92	
87	AKODEKOUN Sognigbe	cultivateur	-	
88	AGBANOU Thierry	Consultant	96003217	

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

******

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

******

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot……)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	21 Juillet 2024
Début de la séance	:	12H 05min
Fin de la séance	:	13H 10min
Commune	:	LOKOSSA
Arrondissement	:	AGAME
Village/quartier	:	KPOTA
Lieu	:	PLACE PUBLIC
Langue de travail	:	FRANÇAIS ; FONGBE ; KOTAFONGBE

Représentants du Consultant : OGNONDOGAN Azize
Dr AGBANOU Thierry ; Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt-quatre et le dimanche vingt un juillet s'est déroulé une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnementale et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (Lot 6). Au début de la séance le chef du village Mr. Apollinaire HOUEKIN a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour sa disponibilité puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre. Il se présente comme suit

- Présenter le projet à la population
- Recueillir les avis et les recommandations des participants.

Le consultant après avoir détaillé les activités du projet a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnemental et social afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formuler des mesures d'atténuations et de maximisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

- TCHEOU Edouard : Merci beaucoup à vous. Je suis très content de l'arrivée de ce projet d'électrification. Que cela ne tarde pas.

- ASSOGBA Moïse : Je vous remercie. Je suis très content pour ce projet. Nous ne pouvons pas exprimer toute notre joie. Que cela ne tarde pas.

- ADJISSI Irène : Merci à vous. Pour moi cette initiative est salutaire. Je suis très contente de ce projet. Il nous permettra de vendre de la glace dans le village.

- DEMAGNON Marie : Merci à tous le monde. Je suis très contente pour ce projet. Que les travaux démarrent vite.

Réponse du consultant

Le consultant a remercié les participants pour les interventions.

Vos préoccupations sont prise en compte et elles seront transmise à l'autorité.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de la consultation publique qui s'est bien déroulée à la satisfaction des participants les recommandations suivantes ont été formulées :

- Demarrer les travaux au plus vite ;
- Faire construire des infrastructures socio communautaires ;
- L'aménagement des voies d'accès

Ont signé :

(Représentant des jeunes)

JESSOU Hubert

Chef village de Kpata

Apollinaire HOUEKIN

(représentante des femmes)

AMOUSSOU Ivette

(Représentant des sages)

Amouwassou Edouard

(Représentant du consultant

OGNONDOUN Azize

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot .....)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : KPOTA Arrondissement : AGAME Commune : LOKOSSA

Date : 21 juillet 2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	HOUEKIN Apollinaire	ATDR	97807937	
2	TCHEOU Edouard	Agriculteur	95558909	
3	ASSOGBA Maise	Agriculteur	48195802	
4	ADJISSI Ière	Ménagère	51444527	
5	SEGLA Blaise	Agriculteur	95148634	
6	DEMAGNON Marie	Commerçante	56216939	
7	ANAGONOU Sébastien	Comptable	95810332	
8	AHOTONDJI Catherine	Coiffeuse	95230737	
9	SEGLA Ives	Agriculteur	"	
10	SEGLA Laurent	Agriculteur	"	
11	SEGLA André	Agriculteur		

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	PADONOU Sossou Léar	Agriculteur	95619063	
13	TCHEOU Nicolas	Agriculteur	95467825	
14	TOKIN Geneviève	Commerçante	"	
15	FADONOUGBO Viviane	Commerçante	"	
16	AHOTONDJI Théodore	Ferrailleur	96470747	
17	DOSSA Elise	Commerçante	"	
18	AHOUIWASSOU Edouard	Cuisinier	64834800	
19	AFFANOU Raymond	Mécanicien	97495252	
20	SESSOU Hubert	Commerçant	97619110	
21	AFFADJINOU Colette	Commerçante	96667177	
22	ANAGONOU Emilienne	Commerçante	51903023	
23	TCHOU M. Pierrette	Ménagère	95076745	
24	MAHOUNOU D. Ferdinand	Instituteur	95375503	
25	ACCOMBESSI Eric	Electricien	67014492	
26	MAHOUNOU Martin	Entrepreneur	95375503	
27	HOUENOU Rémy	Conseiller	95457877	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	SOSSOU Josephine	Menagère	91342396	
29	AGBATONOU Kouessi	Agriculteur	95819054	
30	TCHEOU Erépin	Agriculteur	97157527	
31	SEGLA Paulin	Technicien	98684849	
32	AHOTONOSI Rufin	Soudeur	64622515	
33	KODEHOU Lambert	Agriculteur	"	
34	DANSSI Delphin	Informaticien	63392506	
35	OGNONDOUN Azize	Consultant	96618619	

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)
******
Projet d'Electrification Rurale (PERU)
******
Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.6...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	11/02/2023
Début de la séance	:	9h05
Fin de la séance	:	10h55
Commune	:	Agbangnizoun
Arrondissement	:	Sakè
Village/quartier	:	Loukpé
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Fon

Représentants du Consultant : Dre AGBANOU Thierry.
Dr YABI Hervé.

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt-trois et le samedi onze février s'est tenue une séance de Consultation publique dans le Cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités dans les départements des Collines, du Mono et du Zou (Lot6).

A l'entame de la rencontre, le chef du village et le Responsable des Affaires Domaniales et de l'Environnement de Mairie ont salué et souhaité la bienvenue au Consultant à qui la parole a été accordée pour son exposé.

A son tour, Dr AGBANOU Thierry a remercié les autorités et la population pour leur disponibilité, puis il décline l'objet de la réunion ainsi qu'il suit :

- Présenter le projet à la population ;
- Recueillir les avis et recommandations des participant

Le Consultant a détaillé les activités du projet et a rappelé que sa mission est de collecter les donner et informations pouvant permettre d'analyser les impacts socioenvironnemen du projet et formulée des mesures d'attenuation et d'optimisat

B. QUESTIONS ET DEBATS

DAGBO Roger : Me remercie le Gouvernement d'avoir pensé à notre village. Merci également au Consultant pour sa démarche. Est-ce que les poteaux seront implantés entre les habitations ?

DAH HOUNNONGBAN : Merci aux autorités qui ont travaillé à l'avènement de ce projet. C'est une très belle initiative. Mais quel sera le prix du kilowatts ? Je finis en souhaitant que les travaux à réaliser soient de bonne qualité et qu'ils ne soient pas émaillés d'acte corruption.

BOCONON Fiogbé : Merci beaucoup à vous. Est-ce que les poteaux seront en bois ou en beton ?

DJENKE Pierre : Merci infiniment à vous. On souffre trop du manque du courant ici. Je suis satisfait de ce que j'ai entendu ici. On est prêt pour accueillir le projet. Que les travaux demarrent seulement. On est pressé. Rien n'existe chez nous, qui pourrait empêcher le passage du réseau.

AGASSOUNON Agbo-hesson : C'est une très bonne nouvelle. Merci à vous. Est-ce le privé ou l'Etat qui va fournir le courant ?

BASSADU Razakou (RADE Aglangnigou) : Au nom du Maire et du S.E, je remercie le Chef du village pour la diligence. Je remercie également la population pour sa disponibilité et sa participation de qualité au débat de ce jour. Je voudrais vous rassurer de notre entière disponibilité à faire ce qui est de notre ressort pour faire avancer ce noble projet.

Réponses du consultant

Lorsqu'il reprend la parole, le chef de mission a remercié la population pour la qualité de leur intervention. Cela témoigne de leur adhésion a-t-il ajouté. Il a rassuré l'audience que toutes leurs doléances ont bien notées et seront transées au rapport de mission puis transmis à qui de droit.

Répondant aux questions, Dr AGBANOU Thierry a expliqué les poteaux électriques seront implantés suivant les voies. Il ne saurait donc être question d'implanter les poteaux entre les maisons où il n'y a pas de rue tracée. Il a précisé que le présent projet ne fera pas une ouverture de voie. Il enchaîne en expliquant à la population que c'est bien des poteaux électrique en béton qui seront utilisés.

Sur la question du coût de l'électricité, le Consultant a invité les participants à se tenir tranquille et qu'un prix promotionnel sera appliqué pour amener un grand nombre de personne à s'abonner.

Pour finir, le Consultant a martelé que le projet est bien celui de l'état béninois et que le raccordement se fera sur le réseau de la S.B.E.E. Il conclut donc que c'est le pouvoir public qui fournira à terme l'énergie et non un privé.

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Ouémé
(Lot 6)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Loukpé Arrondissement : Sakété Commune : Agbangnizoun

Date : 11/02/2023

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	JSIMA Philippe	COR / RADE	67170037	
02	BASSABOU Razakou	RADE	97673992	
03	Dah HOUNNONGBAN	Mécanicien moto	96731887	
04	GBAHOU Adinanon	Tailleur	61777959	
05	DAAGBO Marcaire	Cultivateur	96777740	
06	ZONOUDO Sérodasso	Cultivateur	95983147	
07	DAAGBO Roger	Cultivateur	67193518	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
08	DAAGBO François	Cultivateur	52955780	
09	SALANON Samuel	Maçon	54428459	
10	AGUIDI Aubin	Mécanicien	—	
11	DJEHOUNKE Mathias	Cultivateur	66111669	
12	DJEHOUNKE Pierrot	Maçon	61594041	
13	FCOGBE Cyprien	Conseillé	96845835	
14	DAAGBO Emock	Carrelleur	64801013	
15	GOUYIDJI Parfait	Couturier	94696382	
16	KPOSSOHIN Célestine	Revendeuse	66125769	
17	GOUYIDJI Albertine	Coiffeuse	67995867	
18	Baba TCHESSIME	Charpentier	95379316	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
19	DJEHOUNKE Hyacinthe	Cultivateur	95 07 53 64	
20	ALLAYIKOU Hark	Revendeuse	90 95 84 75	
21	DAAHONDJI Séraphine	Revendeuse	95 64 36 56	
22	KOSSA ALOJO Benoît	Cultivateur	95 99 04 83	
23	AGBOHESSOU B. Fabien	Eleveur	95 99 22 61	
24	FIOGBE François-Xavier	Boconon	95 32 85 14	
25	AZONOU Emilienne	Revendeuse	95 89 45 83	
26	HOUNKINYESSI AGBOHESSOU	Revendeuse		
27	DAAHONDJI Gisèle	Revendeuse		
28	AGBOHESSOU Pauline	Revendeuse		
29	ALLOGBE Brigitte	Tailleur		

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
30	DJEHOUNKE Epiphane	Cultivateur	66 65 42 83	
31	AGUIDI Ousman	Cultivateur	90 59 61 55	
32	KOULLO Cella	Revendeuse	69 32 91 02	
33	DAVO Epiphanie	Coiffeuse		
34	DAHOU Mathias	Cultivateur	95 77 45 09	
35	FIOGBE Yvette	Revendeuse		
36	YABI Hermé	Consultant	96 56 35 38	
37	SIEUIME Louis	Cultivateur	94 63 00 07	
38	DAGBO Lucien	Cultivateur	61 65 24 98	
39	FIOGBE Sebastien	Plécanicien	97 01 16 33	
40	AGUIDI Mathias	Cultivateur	94 92 84 02	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
41	AKOGBE Alexandre	Acteur	94740919	
42	TCHESSIME Denis	Maçon	95910554	
43	TCHESSIME Fabrice	Chef Village Ouédo	95487725	
44	KOUENOU Jean	cultivateur	51639499	
45	BALOGOUN Ayéko Romdo	Consultant associé	96571553	
46	YABI Hervé	Consultant	96563538	
47	AGBANOU Thierry	Consultant	96003217	

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

******

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

******

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot. 6...)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	15/07/24
Début de la séance	:	10h 00
Fin de la séance	:	12h 00
Commune	:	Houeyogbe
Arrondissement	:	Doutou
Village/quartier	:	Tohpa
Lieu	:	Place publique
Langue de travail	:	Fongbe et Bariboubé

Représentants du Consultant : AWE P. Gaudince

AGBANOU Thierry et YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt-quatre et le lundi quinze juillet, s'est déroulé une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités des départements des collines, zou et mono (lot 6). A l'entame, le chef village, Mr MAHOUNOU Simplice a souhaité la bienvenue à tout le monde et a laissé la parole au représentant du consultant pour présenter l'objet de la séance comme suit: présenter le projet à la population et recueillir les questions, avis et recommandation des participants. Après avoir présenté le projet à l'assistance, le représentant du consultant a laissé la parole aux participants pour exprimer leurs questions, avis et recommandations.

.....

.....

B. QUESTIONS ET DEBATS

MAHOUNOU Angelo, la voie restera-t-elle impraticable pour acheminer les travaux de construction? après avoir remercié le représentant du pour sa descente dans la localité de Tohpa.

DEBI Vincent, nous avons besoin de l'électricité comme une ardente soif d'eau, les travaux vont démarrer quand? Il ne faut pas que ça tarde encore

GOUGOU Alphonse, vraiment, immence est ma joie d'apprendre que Tohpa sera électrifié, est-ce que la population qui va cotiser pour l'implantation des poteaux électriques? Je veux mieux comprendre.

Reponse du représentant du consultant

Lorsqu'il reprend la parole, il a remercié les différents intervenants pour la pertinence de leur. Il a répondu à toutes les questions en les faisant comprendre que toutes les mesures idoines seront prises pour l'effectivité de ce projet dans leur localité.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette rencontre, qui s'est bien passée & la satisfaction des participants. La population accepte accueillir ce projet

Ont signé :

Representant des hommes

Bert

MAHOUNOU Bénoit

Representant des femmes

AGANDEGBAN Béatrice

CV

Representant des jeunes

AGOUNDO Michel

Representant du consultant

AWE P. Gaudince

COMMUNE DE ... - ARRONDISSEMENT DE ... LE CHEF-VILLAGE TONPA

Complice MAHOUNOU

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot .....)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Tokpa Arrondissement : Ouaou Commune : Houegbo

Date : 15/07/24

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	MAHUNOU Angelo	Revendeur	97702987	
2	AGOUNDO Michel	Cultivateur	94207135	
3	AHONO Mathias	Cordonnier	63668066	
4	BESSE Laurent	Menuisier	90196508	
5	COSSO Paul Houngbé	Cuisinier	64216005	
6	TOYIHIN D. Michel	Cultivateur	94838052	
7	TACLA Paul	Cultivateur	-	
8	SOUNOUVI Francis	cultivateur	.	
9	SOUNOUVI Gaston	menuisier	69259329	
10	HOUNNOU Gbèwè	Cultivateur	.	
11	DEBLI Vincent	Cultivateur	-	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	MAHOUNOU Hélène	Revendeuse	97543859	
13	TA HOUNOU Benoit	cultivateur	91238163	
14	AWE P. Gaudince	Représentant du consultant	66395874	
15	ASSOU Samuel	cultivateur	67506022	
16	HOUNGBEKOUN Bruno	cultivateur	55293771	
17	TACIA Sena	ménagère	-	
18	ADANDJEDJAN Béatrice	ménagère	-	
19	ANATO Josephine	ménagère	66373430	
20	DAGA Thomas	Cultivateur	60612799	
21	KOESSI Hervé	cultivateur	96003142	
22	GOUGOU Alphonse	Cultivateur	41383941	X
23	TOSSAVI Alognon	cultivateur	95574135	
24	MAHUNON Ferdinand	Revendeur	95182580	
25	AGBOSSOU Florent	Cultivateur	-	
26	TOSSAVI Constantin	cultivateur	64128859	

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

******

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

******

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot.....)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	20 juillet 2024
Début de la séance	:	10H05 min
Fin de la séance	:	11H 00min
Commune	:	LOKOSSA
Arrondissement	:	HOUIN
Village/quartier	:	VEHA
Lieu	:	PLACE PUBLIQUE
Langue de travail	:	FONGBE ; FRANÇAIS, KOTAFONGBE

Représentants du Consultant : OGNONCOCIN Azize

DrASSANOU Thierry, Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt-quatre et le samedi vingt juillet s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (Lot 6). Au début de la séance le chef du village Mr SÉNANDÉ Norbert a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour sa disponibilité puis il a invité le consultant à présenté l'objet de la rencontre. Il se présente comme suit :

- Présenter le projet de la population ;
- Recueillir les avis et recommandation des participants.

Le consultant, après avoir détaillé les activités du projet a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain et formuler des mesures d'atténuations et de maximisation.

B. QUESTIONS ET DEBATS

- HOUNKPE Paul : Je remercie tous ici présent. Immense est ma joie avec l'avènement de l'énergie, nous pourrons commencer pour faire de la glace et autre produits frais. Je suis très content.

- KAKPO Maïne : Merci à tout le monde. Pour moi cette initiative est salutaire. C'est un bon projet. Il permettra de faire éclairer les maisons et développer notre village.

- BESSAN Aymès : Je vous remercie. Pour moi cette initiative est salutaire. Elle est immense et je suis très contente

- TCHEHOUENOU Antoine : Merci beaucoup à vous. C'est un bon projet. Il est immense. Il permettra de faire éclairer les maisons et éviter de parcourir de longue distance avant de charger mes portables.

Réponse du Consultant

Lorsqu'il reprend la parole, le consultant a remercié les intervenant pour la qualité de leur intervention. Vos préoccupations sont prises en compte et elles seront transmise à l'autorité compétente.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de cette rencontre qui s'est bien déroulée à la satisfaction des participants, les recommandations suivantes ont été formulées :

- Démarrer les travaux au plus vite.
- Recruter les jeunes locaux dans le personnel de chantier.

Ont signé :

(Représentante des femmes)

TOKINDE Marie

(Chef village de VEHA)

SENANDE Norbert

ARRONDISSEMENT DE VEHA - VILLAGE - LE CHEF VILLAGE

(Représentants des sages)

VIKPOSINON Albert

(Représentant des jeunes)

VIKPOSINON Gilbert

Représentant du consultant

OSINONDOUN Aziza

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot .....)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : VEHA Arrondissement : HOUIN Commune : LOKOSSA

Date : 20 juillet 2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	VIKPOGNON Wilfried	Militaire	96106235	
2	SOKPE ADAN Félicienne	Revendeuse	"	
3	FAMBO Fabrice.	Eleveur	58575722	
4	ANAGONOUVI Mavara	Agriculteur	43408935	
5	HOUNKPE Paul	Agriculteur	9552 1149	
6	SIAVI Koffi	Agriculteur	97993704	
7	DANSOU Edwige	Ménagère	62492295	
8	DEGBE Léa	Commerçante	67478995	
9	SENANDE Norbert	Commerçant	95569770	
10	BESSAN Antoine	Agriculteur	95569712	
11	KAKPO D. Abaneigar	Agriculteur	"	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	ALLOMASOU Bertin	Agriculteur	64376064	
13	VIKPOSSNON K. Jean	Agriculteur	66155203	
14	KAKPO Moïse	Agriculteur	58605938	
15	VIKPOSSNON Adéline	Commerçante	"	
16	HOUNKPE Bruno	Agriculteur	58385623	
17	KENOU Bruno	Electricien	98594068	
18	AMEGNANOU Honoré	Commerçante	"	
19	AMENDJIHOU Nanille	Agriculteur	68993457	
20	AMENDJIHOU Jacques	Agriculteur	64463368	
21	KPONOU Houndodé	Ménagère	94488586	
22	BESSAN Agnès	Couturière	46650767	
23	SENANDE Justin	Coiffeur	53680951	
24	AMENDJIHOU Pauline	Commerçante	47306644	
25	BALLO Irène	Vitrier	51904244	
26	NOUNON Ives	Agriculteur	63768593	
27	SSBEGNONHOU D. Paul	Agriculteur	94244740	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	ANAGO Fabien	Agriculteur	95303098	
29	ANAGO Saule	Agriculteur	95389135	
30	ANAGO Epistire	Commerçante	51915855	
31	DSOSSOUKPO Elisabeth	Commerçante	58965068	
32	TCHEHOUENOU Antoine	Tailleur	95369263	
33	SOSSA Houriafa	Commerçante	"	
34	GBEGNON Nicolas	Menuisier	98763529	
35	YENOU Léon	Agriculteur	94847833	
36	ASSOGBA Aklavo	Commerçante	"	
37	AGBOSSIDJI Cocco	Ménagère	"	
38	AMENDJIHOU Dieudonné		45 18 59 64	
39	AMENDJIHOU Félix		95743946	
40	ABRAHAM Edal	Commerçante	"	
41	ANAGO Germain	Agriculteur	95300533	
42	DJEDJI Audith	Ménagère	64041025	
63	ATCHODJIHOUDE Florentine	Commerçante	95162003	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
44	SOGBO Félisc	Maçon	98590483	
45	OGNONDOUN Azize	Couturier	96618619	

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

******

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

******

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot……)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	19 Juillet 2022
Début de la séance	:	10H02 min
Fin de la séance	:	11H05 min
Commune	:	ABOMEY
Arrondissement	:	HOUALI
Village/quartier	:	VERPA
Lieu	:	COURS DU CHEF VILLAGE
Langue de travail	:	FONGBE ; FRANÇAIS

Représentants du Consultant : OGNONDOUN Azize

Dr AZOBANOU Thierry ; Dr YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mil vingt-quatre et le vendredi dix-neuf juillet s'est déroulée une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des collines, Zou et Mono (Lot 6). Au début de la séance le chef du village, Mr DAHATHA Cyprien a souhaité la bienvenue au consultant et a remercié sa population pour sa disponibilité, puis il a invité le consultant à présenter l'objet de la rencontre. Il se présente comme suit :

- Présenter le projet à la population ;
- Recueillir les avis et les recommandations des participants.

Le consultant, après avoir détaillé les activités du projet, a indiqué qu'il est chargé de collecter les données environnementales et sociales afin de déterminer les impacts du projet sur l'environnement et le milieu humain.

B. QUESTIONS ET DEBATS

- TCHIKPOTO Angelas : Merci beaucoup à vous. Je suis très content de l'arrivée de ce projet d'électrification. Que cela ne tarde pas.

- LANKPON Jacob : Je vous remercie. Je suis très content pour le projet. Nous ne pouvons pas exprimer toute notre joie. Que cela ne tarde pas.

- SAGBADJOU Félicienne : Merci à vous. Pour moi cette initiative est salutaire. Je suis très contente de ce projet. Il nous permettra de vendre nos produits de la glace dans le village.

- DJAKPO Lucienne : Merci à tous le monde. Je suis très contente pour ce projet. Que les travaux démarrent vite.

Réponse du consultant

Le consultant a remercié les participants pour les interventions.

Vos préoccupations sont prises en compte et elles seront transmises à l'autorité.

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin de la consultation publique qui s'est bien déroulée à la satisfaction des participants, les recommandations suivantes ont été formulées :
- Démarrer les travaux au plus vite ;
- Faire construire des infrastructures socio-communautaires ;
- L'aménagement des voies d'accès.

Ont signé :

Représentant des jeunes

DJAKPO Emmitre

Chef village de Vèkpa

DA MATHA Cyprien

Représentante des femmes

ZOUMBOU Théodora

Représentant des sages

SOUNTON Lucien

Représentant du consultant

OGWONDOUN Aziz

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot .....)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : VEKPA Arrondissement : HOULI Commune : ABOMEY

Date : 19 juillet 2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
1	DA'MATHA Eyprier	Comptable	95626635	
2	DA MATHA R. William	Electricien	95790700	
3	ZOUMBOU Théodora	Commerçante	94369281	
4	KINSODE A. Anne-Marie	Commerçante	95343315	
5	TCHIKPOTO Angelas	Commerçant	50275955	
6	DA'MATHA Jibuce	Technicien	96753532	
7	SOUNTON Lucien	Menuisier	95698662	
8	SOHOUNSO Olivier	Dépanneur	97091749	
9	LANKPON Jacob	Ferrailleur	95704368	
10	DAKPO Ernestine	Tailleur	69326475	
11	SAGBADJOU Félicienne	Commerçante	41668573	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	TOKOUDAGBA Bernard	69202783	Commerçant	
13	BABADJIHOU S. Bernard	95692721	Tailleur	
14	DA MATHA Emmanuel	Technicien animal	61575569	
15	ADANHOUSODE David	Technicien Parabé	53889519	
16	ALIGBONONSSI Viviane	Commerçante	41403069	
17	BABASSOUTON Hanizizar	Commerçant	95474267	
18	FETOME Nina	Esthéticienne	63437415	
19	TOKOUDAGBA Israèle	Commerçante	94373879	
20	SOUTON Ulrilladjadjan	Esthéticienne	50808999	
21	FIHOUNDE Priscille	Aide soignante	64034880	
22	AGUEDJOU Suzanne	Commerçante	94763660	
23	LISSAN Lucrèce	Couturière	99707870	
24	BOCONON A.K. Edouard	Instituteur	95150054	
25	DJAKPO Lucienne	Ménagère	96 35 96 40	
26	ADJEHOUNNOUN Geneviève	Revendeuse	95 17 92 08	
27	BOCONON Mireille	Revendeuse	95 91 37 35	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
28	ANAGOKO Corneille	Electricien	11	
29	BABA ANAGOKO	Guérisseur	11	
30	BOCONON A. Grégoire	Instituteur	97 71 55 48	
31	DJAKPO Damien	Eleveur	95 59 44 46	
32	DJAKPO Didier	Conducteur	95 46 51 63	
33	DJAKPO Landry	Revendeur	95 26 44 33	
34	SOUNTON Dèzonnou	Couturier	94 74 42 86	
35	DJAKPO Julienne	Revendeuse	97 42 33 06	
36	ANAGOKO Sylvain	Couturier	95 63 72 77	
37	AGBOTOME Pulcherie	Ménager	95 34 33 15	
38	ANAGOKO Ayelinon	Coiffeuse	65 33 90 42	
39	DA MATHA A. O. Cynthia	Revendeuse	45 17 08 21	
40	DJAKPO Lucien	Maître Peintre	67 11 56 75	
41	ANAGOKO Mitcho	Ménagère	55 63 14 36	
42	BOCONON A. Auth	Revendeuse	68 14 11 30	
43	ALISSA Saturnin	Maître Macon	63 44 23 45	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
44	SOHOUNGO Djisseras	Ingénieur	94434873	
45	SABOVIDEMLAN Martin	Enseignant lycée privé	97768764	
46	LISSAN Fidel	Professeur	97716754	
47	OSSANONDOUN Aziz	Consultant	96618619	

MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maitrise D'Energie (ABERME)

******

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

******

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono (Lot……)

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Date	:	02/07/2024
Début de la séance	:	09h 00
Fin de la séance	:	11h 00
Commune	:	Houeyogbe
Arrondissement	:	Sè
Village/quartier	:	Ebindji
Lieu	:	cours du CV
Langue de travail	:	Fongbe

Représentants du Consultant : AWE P. Gaudence

DR AGBANOU Thierry et DR YABI Hervé

A. RESUME DU PROJET ET OBJECTIFS DE LA SEANCE

L'an deux mille vingt-quatre et le vendredi deux Août s'est déroulé une séance de consultation publique dans le cadre de l'étude d'impact environnemental et social des travaux d'électrification des départements des Collines, Zou et Mono. En absence de M. Pierre GOUDJNOU a souhaité la bienvenue à toute l'assemblée et leur a présenté le représentant du consultant. Il lui a donné la parole pour connaître à l'assistante l'objet de la séance. Le représentant a pris la parole et a présenté l'objet ainsi qu'il suit : présenter le projet et recueillir les questions, avis et recommandations de la population : Il a présenter l'objet de la séance c'est-à-dire le projet fondamentalement et a laissé la parole à l'assistance pour exprimer leur avis, doléances et question au représentant du consultant.

B. QUESTIONS ET DEBATS

GOUSSINAU Pierre : Je vous remercie. Je voudrais le prix des compteurs électroniques. Seront-ce des compteurs prépayés ?

DIAGBASSOU Benoit : Vraiment je vous remercie, est-ce que les frais d'inscriptions pour les demandes de compteurs sont d'actualité ? Nous avons besoin de l'électricité dans notre localité. Je prie l'Etat de bien vouloir les techniciens pour le démarrage des travaux et aussi nous donner de lampadaires pour éclairer les places publiques.

Réponse du représentant du consultant

Après avoir remercié le public pour les différentes questions et doléances émises, il a repris la parole pour parler de la mission pour des questions. Il remercie le public en le faisant comprendre le prix des compteurs leur sera communiqué par une autre équipe et les compteurs seront des compteurs prépayés conformément aux normes en vigueurs dans le secteur. Aussi fait-il comprendre que les frais d'inscription des demandes de compteurs sont toujours d'actualité

SYNTHESE DES POINTS SOULEVES, PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

A la satisfaction de l'assemblée, la séance prend fin. Intéressée par le projet, la population a émis des doléances :

- Démarrer vite les travaux ;
- Donner des lampadaires pour l'éclairage des places publiques

La population accueille le projet

Ont signé :

Représentant des hommes

DHOBOSSOU Benoît

Représentant des femmes

+

YASSOU Eugénie

CV

Représentant des jeunes

KPADONOU Wilfried

Représentant du consultant

AWE P. Gaudence

COMMUNE DE ... Arrondissement de SE-Ville

Le Chef

GOUDJINOU Pierre

Projet d'Electrification Rurale (PERU)

Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) des travaux d'électrification de 150 localités rurales des départements des Collines, Zou et Mono

(Lot .....)

LISTE PRESENCE DE LA SEANCE DE CONSULTATION DU PUBLIC

Village : Ekindji Arrondissement : Sè Commune : Houeyogbe

Date : 02/07/2024

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
01	GOUDJINOU Pierre	Pêcheur	95 60 12 79	
02	GNANGBE Célestin	Instituteur	95 19 50 21	
03	DJOBOSSOU Benoît	Cuisinier	66943497	
04	KPODJEFIN Pierre	pêcheur	95 61 09 65	
05	GOUDJINOU Crépin	pêcheur	/	
06	KPADONOU Wilfried	pêcheur	60 98 93 28	
07	GOUDJO Mathieu	pêcheur		
08	SEGNON Antoine	Pêcheur	41 66 56 37	
09	GOUDJINOU Médard	pêcheur	/	
10	GOUDJINOU Bessanh	pêcheur	/	
11	GUIASSOU Marcos	pêcheur	63 56 28 95	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
12	AGOUNTCHON Jonas	pêcheur	57 11 45 41	
13	AGOUNTCHON Jean	pêcheur		
14	GOUDJINOU Basile	pêcheur	51 53 02 73	
15	KPODJEFIN Ahouefa	"	95 53 97 62	
16	GOUIASSOU Olivier	"	97 52 28 49	
17	ASSOU Hélène	"	-	
18	GOUIASSOU Eugenie	"	65 19 21 60	
19	GOUDJINOU Philomène	"	69 16 64 56	
20	GOUDJINOU Victorine	ménagère	57 14 31 21	
21	GOUDJINOU Marius	pêcheur	51 91 98 28	
22	GOUDJINOU Barthélemy	pêcheur	66 56 56 96	
23	SOSSA Dori	pêcheur	-	
24	HOLONOU Fernadette	ménagère	94 31 43 31	
25	GOUIASSOU Odette	ménagère	-	
26	DJAKPO Affi	-	-	
26	MESSIANIA Catherine	ménagère	54 00 92 74	

N°	Nom et prénom	Profession	Contacts	Emargement
27	FANOU Blaise	ménagère	-	
28	DEGUENON Joachime.	ménagère	-	
29	AGOSSOU Tokounhoun	ménagère	-	
30	ELAPESSI Benoîte.	ménagère	53571368	
31	GOUSSINOU Solange	ménagère	-	
32	SOSSOU Victoire	ménagère	-	

CAHIER DE CLAUSE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE (CCES)

Clauses environnementales et sociales à insérer dans les dossiers d'appel d'offres des entreprises en charge des travaux

Les présentes clauses sont destinées à aider la Société Béninoise d'Energie Électrique (SBEE) afin qu'elles puissent intégrer dans ces documents des prescriptions permettant d'optimiser la protection de l'environnement et du milieu socio- économique. Les clauses sont spécifiques à toutes les activités de chantier pouvant être sources de nuisances environnementales et sociales. Ces clauses reflètent les Directives Générales de la Banque Mondiale en matière d'Hygiène, Environnement et Sécurité. Elles seront applicables au sous-projet et doivent également être incluses dans le contrat de travaux. Les entreprises en charge des travaux de construction de la ligne devront aussi se conformer avec les dispositions et les principes du HSE guideline de la Banque Mondiale.

a. Dispositions préalables pour l'exécution des travaux

1. Respect des lois et réglementations nationales :

La Société Béninoise d'Energie Électrique (SBEE) et ses sous- traitants doivent : respecter et appliquer les lois et règlements en vigueur dans le pays et relatifs à l'environnement, à l'élimination des déchets solides et liquides, aux normes de rejet et de bruit, aux heures de travail, etc. ; prendre toutes les mesures appropriées en vue de minimiser les atteintes à l'environnement ; assumer la responsabilité de toute réclamation liée au non-respect de l'environnement.

2. Permis et autorisations avant les travaux

Toute réalisation de travaux doit faire l'objet d'une procédure préalable d'information et d'autorisations administratives. Avant de commencer les travaux, la Société Béninoise d'Energie Électrique (SBEE) doit se procurer tous les permis nécessaires pour la réalisation des travaux prévus dans le contrat du sous-projet: autorisations délivrés par les collectivités locales, les services forestiers (en cas de déboisement, d'élagage, etc.), les services miniers (en cas d'exploitation de carrières et de sites d'emprunt), les services d'hydraulique (en cas d'utilisation de points d'eau publiques), de l'inspection du travail, les gestionnaires de réseaux, etc. Avant le démarrage des travaux, la Société Béninoise d'Energie Électrique (SBEE) doit se concerter avec les riverains avec lesquels il peut prendre des arrangements facilitant le déroulement des chantiers.

3. Réunion de démarrage des travaux

Avant le démarrage des travaux, la Société Béninoise d'Energie Électrique (SBEE) et les entreprises en charges des travaux doivent organiser des réunions avec les autorités, les représentants des populations situées dans la zone du sous-projet et les services techniques compétents, pour les informer de la consistance des travaux à réaliser et leur durée, des itinéraires concernés et les emplacements susceptibles d'être affectés. Cette réunion permettra aussi au Maître d'ouvrage de recueillir les observations des populations, de les sensibiliser sur les enjeux environnementaux et sociaux et sur leurs relations avec les ouvriers.

4. Préparation et libération du site

La Société Béninoise d'Energie Électrique (SBEE) devra informer les populations concernées avant toute activité du sous-projet. La libération de l'emprise doit se faire selon un calendrier défini en

accord avec les populations affectées et le Maître d'ouvrage. Avant l'installation et le début des travaux, les entreprises doit s'assurer que les indemnisations/compensations sont effectivement payées aux ayants-droits par le Maître d'ouvrage.

5. Libération des domaines public et privé.

L'Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) doit savoir que le périmètre d'utilité publique lié à l'opération est le périmètre susceptible d'être concerné par les travaux. Les travaux ne peuvent débuter dans les zones concernées par les emprises privées que lorsque celles-ci sont libérées à la suite d'une procédure d'acquisition.

6. Programme de gestion environnementale et sociale

Les entreprises en charge des travaux doivent établir et soumettre, à l'approbation du Maître d'ouvrage, un programme détaillé de gestion environnementale et sociale du chantier qui comprend : (i) un plan d'occupation du sol indiquant l'emplacement de la base-vie et les différentes zones du chantier selon les composantes du sous-projet, les implantations prévues et une description des aménagements ; (ii) un plan de gestion des déchets du chantier indiquant les types de déchets, le type de collecte envisagé, le lieu de stockage, le mode et le lieu d'élimination ; (iii) le programme d'information et de sensibilisation de la population précisant les cibles, les thèmes et le mode de consultation retenu ; (iv) un plan de gestion des accidents et de préservation de la santé précisant les risques d'accidents majeurs pouvant mettre en péril la sécurité ou la santé du personnel et/ou du public et les mesures de sécurité et/ou de préservation de la santé à appliquer dans le cadre d'un plan d'urgence.

b. <u>Installations de chantier et préparation</u>

7. Normes de localisation

Les entreprises en charge des travaux doivent construire ses installations temporaires du chantier de façon à déranger le moins possible l'environnement, de préférence dans des endroits déjà déboisés ou perturbés lorsque de tels sites existent, ou sur des sites qui seront réutilisés lors d'une phase ultérieure pour d'autres fins. L'Agence Béninoise d'Électrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) doit strictement interdire d'établir une base vie à l'intérieur d'une aire protégée.

8. Affichage du règlement intérieur et sensibilisation du personnel

Les entreprises en charge des travaux doivent afficher un règlement intérieur de façon visible dans les diverses installations de la base-vie prescrivant spécifiquement : le respect des us et coutumes locales ; la protection contre les IST/VIH/SIDA ; les règles d'hygiène et les mesures de sécurité. Les entreprises doivent sensibiliser son personnel notamment sur le respect des us et coutumes des populations de la région où sont effectués les travaux et sur les risques des IST et du VIH/SIDA.

9. Emploi de la main d'œuvre locale

Les entreprises en charge des travaux est tenu d'engager (en dehors de son personnel cadre technique) le plus de main-d'œuvre possible dans la zone où les travaux sont réalisés. A défaut de trouver le personnel qualifié sur place, il est autorisé d'engager la main d'œuvre à l'extérieur de la zone de travail.

10. Respect des horaires de travail

Les entreprises en charge des travaux doivent s'assurer que les horaires de travail respectent les lois et règlements nationaux en vigueur. Toute dérogation est soumise à l'approbation du Maître d'ouvrage. Dans la mesure du possible, (sauf en cas d'exception accordé par le Maître d'ouvrage), les entreprises en charge des travaux doivent éviter d'exécuter les travaux pendant les heures de repos, les dimanches et les jours fériés.

11. Protection du personnel de chantier

Les entreprises en charge des travaux doivent mettre à disposition du personnel de chantier des tenues de travail correctes réglementaires et en bon état, ainsi que tous les accessoires de protection et de sécurité propres à leurs activités (casques, bottes, ceintures, masques, gants, lunettes, etc.). Les entreprises en charge des travaux doivent veiller au port scrupuleux des équipements de protection sur le chantier. Un contrôle permanent doit être effectué à cet effet et, en cas de manquement, des mesures coercitives (avertissement, mise à pied, renvoi) doivent être appliquées au personnel concerné.

12. Responsable Hygiène, Sécurité et Environnement

Les entreprises en charge des travaux doivent désigner un responsable Hygiène/Sécurité/Environnement qui veillera à ce que les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement sont rigoureusement suivies par tous et à tous les niveaux d'exécution, tant pour les travailleurs que pour la population et autres personnes en contact avec le chantier. Il doit mettre en place un service médical courant et d'urgence à la base-vie, adapté à l'effectif de son personnel. Les entreprises en charge des travaux doivent sont responsables de fournir un plan hygiène et sécurité comprenant une évaluation des risques au travail pour ses travailleurs.

c. <u>Repli de chantier et réaménagement</u>

13. Règles générales

À toute libération de site, les entreprises en charge des travaux laissent les lieux propres à leur affectation immédiate. Il ne peut être libéré de ses engagements et de sa responsabilité concernant leur usage sans qu'il ait formellement fait constater ce bon état. Les entreprises en charge des travaux doivent réaliseront tous les aménagements nécessaires à la remise en état des lieux. Il est tenu de replier tous ses équipements et matériaux et ne peut les abandonner sur le site ou les environs.

Après le repli de tout le matériel, un procès-verbal constatant la remise en état du site doit être dressé et joint au procès-verbal de réception des travaux. La non remise en état des lieux doit entraîner le refus de réception des travaux. Dans ce cas, le pourcentage non encore libéré du montant du poste « installation de chantier » sera retenu pour servir à assurer le repli de chantier.

14. Protection des zones instables

Lors du démantèlement d'ouvrages en milieux instables, les entreprises en charge des travaux doivent prendre les précautions suivantes pour ne pas accentuer l'instabilité du sol : (i) éviter toute circulation lourde et toute surcharge dans la zone d'instabilité ; (ii) conserver autant

que possible le couvert végétal ou reconstituer celui-ci en utilisant des espèces locales appropriées en cas de risques d'érosion.

15. Aménagement des carrières et sites d'emprunt temporaires

Les entreprises en charge des travaux doivent réaménager les carrières et les sites d'emprunt selon les options à définir en rapport avec le Maître d'ouvrage et les populations locales : (i) régalage du terrain et restauration du couvert végétal (arbres, arbustes, pelouse ou culture) ; (ii) remplissage (terre, ou pierres) et restauration du couvert végétal ; (iii) aménagement de plans d'eau (bassins, mares) pour les communautés locales ou les animaux : (iv) zone de loisir ; écotourisme, entre autres.

16. Gestion des produits pétroliers et autres contaminants

Les entreprises en charge des travaux doivent nettoyer l'aire de travail ou de stockage où il y a eu de la manipulation et/ou de l'utilisation de produits pétroliers et autres contaminants.

17. Contrôle de l'exécution des clauses environnementales et sociales

Le contrôle du respect et de l'effectivité de la mise en œuvre des clauses environnementales et sociales des entreprises en charge des travaux doit être effectué par le Maître d'ouvrage, dont l'équipe doit comprendre un expert environnementaliste qui fait partie intégrante de la mission de contrôle des travaux.

18. Notification

Le Maître d'ouvrage (ABERME) notifie par écrit l'entreprise en charge des travaux tous les cas de défaut ou non-exécution des mesures environnementales et sociales. L'entreprise en charge des travaux doit redresser tout manquement aux prescriptions dûment notifiées à lui par le Maître d'ouvrage. La reprise des travaux ou les travaux supplémentaires découlant du non-respect des clauses sont à la charge de Les entreprises en charge des travaux doivent.

19. Sanction

En application des dispositions contractuelles, le non-respect des clauses environnementales et sociales, dûment constaté par le Maître d'ouvrage, peut être un motif de résiliation du contrat. L'entreprise en charge des travaux doivent ayant fait l'objet d'une résiliation pour cause de non application des clauses environnementales et sociales s'expose à des sanctions allant jusqu'à la suspension du droit de soumissionner pour une période déterminée par le Maître d'ouvrage, avec une réfaction sur le prix et un blocage de la retenue de garantie.

20. Réception des travaux

Le non-respect des présentes clauses expose l'entreprise en charge des travaux au refus de réception provisoire ou définitive des travaux, par la Commission de réception. L'exécution de chaque mesure environnementale et sociale peut faire l'objet d'une réception partielle impliquant les services compétents concernés.

d. <u>Clauses Environnementales et Sociales spécifiques</u>

Le titulaire du marché veille à ce que les prestations qu'il effectue respectent les prescriptions législatives et réglementaires en vigueur en matière d'environnement, de sécurité et de santé des personnes, et de préservation du voisinage. Il doit être en mesure d'en justifier, en cours

d'exécution du marché et pendant la période de garantie des prestations, sur simple demande de l'ABERME ou de son représentant.

A cet effet, le titulaire prend les mesures permettant de maîtriser les éléments susceptibles de porter atteinte à l'environnement, notamment les déchets produits en cours d'exécution du contrat, les émissions de poussières, les fumées, les émanations de produits polluants, le bruit, les impacts sur la faune et sur la flore, la pollution des eaux superficielles et souterraines.

En cas d'évolution de la législation sur la protection de l'environnement en cours d'exécution du marché, les modifications éventuelles, demandées par l'ABERME ou son représentant, afin de se conformer aux règles nouvelles donnent lieu à la signature, par les parties au marché, d'un avenant. Le non-respect des obligations environnementales par le titulaire d'un marché de travaux pourra être sanctionné lourdement. L'ABERME peut résilier le marché pour faute du titulaire au cas où le titulaire contrevient aux obligations légales ou réglementaires, relatives au travail ou à la protection de l'environnement.

21. Mesures de transport et de stockage des matériaux

Lors de l'exécution des travaux, les entreprises en charge des travaux doivent limiter la vitesse des véhicules sur le chantier par l'installation de panneaux de signalisation et des porteurs de drapeaux.

22. Mesures pour la circulation des engins de chantier

Seuls les matériels strictement indispensables sont tolérés sur le chantier. En dehors des accès, des lieux de passage désignés et des aires de travail, il est interdit de circuler avec des engins de chantier.

L'entreprise doit s'assurer de la limitation de vitesse pour tous ses véhicules circulant sur la voie publique, avec un maximum de 60 km/h en rase campagne et 40 km/h au niveau des agglomérations et à la traversée des villages.

22. Protection des zones et ouvrages agricoles

Le calendrier des travaux doit être établi afin de limiter les perturbations des activités socio-économiques et autres des riverains. Les principales périodes d'activité agricoles (semences, récoltes, séchage, etc.) devront en particulier être connues afin d'adapter l'échéancier à ces périodes. Le Concessionnaire doit identifier les endroits où des passages pour les animaux, le bétail et les personnes sont nécessaires. Là encore, l'implication de la population est primordiale.

23. Protection des milieux humides, de la faune et de la flore

Il est interdit à aux entreprises d'effectuer des aménagements temporaires (aires d'entreposage et de stationnement, chemins de contournement ou de travail, etc.) dans des milieux humides, notamment en évitant le comblement des mares temporaires existantes. En cas de plantations, l'entreprise doit s'adapter à la végétation locale et veiller à ne pas introduire de nouvelles espèces sans l'avis des services forestiers. Pour toutes les aires déboisées sises à l'extérieur de l'emprise et requises par l'entreprise pour les besoins de ses travaux, la terre végétale extraite doit être mise en réserve.

24. Protection des sites sacrés et des sites archéologiques

Les entreprises en charge des travaux doivent prendre toutes les dispositions nécessaires pour respecter les sites culturels (cimetières, sites sacrés, etc.) dans le voisinage des travaux et ne pas leur porter atteintes. Pour cela, elle devra s'assurer au préalable de leur typologie et de leur implantation avant le démarrage des travaux. Si, au cours des travaux, des vestiges d'intérêt culturel, historique ou archéologique sont découverts, les entreprises en charge des travaux doivent suivre la procédure suivante : (i) arrêter les travaux dans la zone concernée ; (ii) aviser immédiatement le Maître d'œuvre qui doit prendre des dispositions afin de protéger le site pour éviter toute destruction ; un périmètre de protection doit être identifié et matérialisé sur le site et aucune activité ne devra s'y dérouler; (iii) s'interdire d'enlever et de déplacer les objets et les vestiges. Les travaux doivent être suspendus à l'intérieur du périmètre de protection jusqu'à ce que l'organisme national responsable des sites historiques et archéologiques ait donné l'autorisation de les poursuivre.

25. Mesures d'abattage d'arbres et de déboisement

En cas de déboisement, les arbres abattus doivent être découpés et stockés à des endroits agréés par les entreprises en charge des travaux. Les populations riveraines doivent être informées de la possibilité qu'elles ont de pouvoir disposer de ce bois à leur convenance.

Les arbres abattus ne doivent pas être abandonnés sur place, ni brûlés ni enfuis sous les matériaux de terrassement.

26. Prévention des feux de brousse

Les entreprises en charge des travaux sont responsables de la prévention des feux de brousse sur l'étendue de ses travaux, incluant les zones d'emprunt et les accès. Il doit strictement observer les instructions, lois et règlements édictés par les autorités compétentes.

27. Gestion des déchets liquides

Les bureaux et les logements doivent être pourvus d'installations sanitaires en nombre suffisant (latrines, fosses septiques, lavabos et douches). Les entreprises en charge des travaux doivent respecter les règlements sanitaires en vigueur. Les installations sanitaires sont établies en accord avec le Maître d'ouvrage. Il est interdit aux entreprises en charge des travaux de rejeter les effluents liquides pouvant entraîner des stagnations et incommodités pour le voisinage, ou des pollutions des eaux de surface ou souterraines.

28. Gestion des déchets solides

Les entreprises en charge des travaux doivent déposer les ordures ménagères dans des poubelles étanches et devant être vidées périodiquement. En cas d'évacuation par les camions du chantier, les bennes doivent être étanches de façon à ne pas laisser échapper de déchets. Pour des raisons d'hygiène, et pour ne pas attirer les vecteurs, une collecte quotidienne est recommandée, surtout durant les périodes de chaleur. Les entreprises en charge des travaux doivent éliminer ou recycler les déchets de manière écologiquement rationnelle. Les entreprises en charge des travaux doivent acheminer les déchets, si possible, vers les lieux d'élimination existants.

29. Protection contre la pollution sonore

L'entreprise en charge des travaux est tenue de limiter les bruits de chantier susceptibles d'importuner gravement les riverains, soit par une durée exagérément longue, soit par leur

prolongation en dehors des heures normales de travail. Les seuils à ne pas dépasser sont tirées des Lignes directrice EHS sur le niveau de bruit.

30. Prévention contre les IST/VIH/SIDA et maladies liées aux travaux

L'entreprise doit informer et sensibiliser son personnel sur les risques liés aux IST/VIH/SIDA. Il doit mettre à la disposition du personnel des préservatifs contre les IST/VIH-SIDA.

L'entreprise doit informer et sensibiliser son personnel sur la sécurité et l'hygiène au travail. Il doit veiller à préserver la santé des travailleurs et des populations riveraines, en prenant des mesures appropriées contre d'autres maladies liées aux travaux et à l'environnement dans lequel ils se déroulent. Il doit : (i) instaurer le port de masques, d'uniformes et autres chaussures adaptées ; (ii) installer systématiquement des infirmeries et fournir gratuitement au personnel de chantier les médicaments de base nécessaires aux soins d'urgence.

31. Journal de chantier

L'entreprise doit tenir à jour un journal de chantier, dans lequel seront consignés les réclamations, les manquements ou incidents ayant un impact significatif sur l'environnement ou à un incident avec la population. Le journal de chantier est unique pour le chantier et les notes doivent être écrites à l'encre. L'entreprise doit informer le public en général, et les populations riveraines en particulier, de l'existence de ce journal, avec indication du lieu où il peut être consulté.

31. Entretien des engins et équipements de chantiers

L'entreprise doit respecter les normes d'entretien des engins de chantiers et des véhicules et effectuer le ravitaillement en carburant et lubrifiant dans un lieu désigné à cet effet. Sur le site, une provision de matières absorbantes et d'isolants (coussins, feuilles, boudins et fibre de tourbe, etc.) ainsi que des récipients étanches bien identifiés, destinés à recevoir les résidus pétroliers et les déchets, doivent être présents. Le Concessionnaire doit exécuter, sous surveillance constante, toute manipulation de carburant, d'huile ou d'autres produits contaminants, y compris le transvasement, afin d'éviter le déversement. L'entreprise doit recueillir, traiter ou recycler tous les résidus pétroliers, les huiles usagées et les déchets produits lors des activités d'entretien ou de réparation de la machinerie. Il lui est interdit de les rejeter dans l'environnement ou sur le site du chantier.

L'entreprise doit effecteur les vidanges dans des fûts étanches et conserver les huiles usagées pour les remettre au fournisseur (recyclage) ou aux populations locales pour d'autres usages. Les pièces de rechange usagées doivent être envoyées à la décharge publique.

32. Lutte contre les poussières

L'entreprise en charge des travaux doit choisir l'emplacement des concasseurs et des équipements similaires en fonction du bruit et de la poussière qu'ils produisent. Le port de lunettes et de masques anti-poussières est obligatoire.

33. Le Bruit

Parmi les options de réduction que l'on doit envisager, on indiquera les suivantes : Sélection d'équipements dont les niveaux de bruit dégagés sont inférieurs ; installation de dispositifs d'insonorisation appropriés sur l'échappement des moteurs et des composants de compresseurs.

Installation d'isolations de vibrations pour équipements mécaniques ; Limitation des heures de fonctionnement pour certains équipements ou certaines applications, en particulier des sources mobiles utilisées dans une agglomération.

34. Hygiène et sécurité au travail

L'entreprise en charge des travaux doit introduire des mesures de prévention et de protection conformément à l'ordre de priorité suivant : Élimination des risques par la suppression de l'activité du procédé de travail. Maîtrise du risque à la source par le biais de contrôles techniques ; Minimisation des risques par l'étude de systèmes de travail sans danger et de mesures de contrôle administratives ou institutionnelles ; Fourniture d'équipements de protection individuelle (EPI) appropriés conjointement avec la formation, l'utilisation et l'entretien des EPI. Les principaux équipements de sécurités à utiliser par les entreprises en charges des travaux sont présentés dans le tableau suivant :

Casques	Tous travaux présentant le risque de chocs à la tête	Obligatoire sur
Vêtement de travail	Tous travaux présentant des risques de salissure ou d'agression	Obligatoire sur site
Chaussures, bottes	Tous travaux présentant le risque de chute d'objets manutentionnés sur les pieds ou d'écrasement, ou de perforation de la semelle par objets pointus.	Obligatoire sur site
Lunettes, masques	Tous travaux présentant le risque de projection dans les yeux (meulage, manipulation produits acides ou caustiques,) ou exposant à des sources lumineuses de forte puissance	Lunettes obligatoires sur site
Masques, cagoules	Tous travaux effectués dans des milieux pollués (poussières, gaz Toxiques, …).	
Tabliers	Tous travaux présentant des risques de projection sur le corps (Soudage, manipulation produits dangereux, …).	
Gants	Tous travaux présentant des risques pour les mains. Nombreux types de gants selon le type d'agression : coupures, écrasement, chaleur, attaque chimique,	Obligatoire sur site
Chasuble	Tous travaux à proximité de la circulation présentant des risques de	
Harnais et dispositif Antichute	Tous travaux exceptionnels non répétitifs ou de courte durée exposant à un risque de chute de hauteur.	
Casques antibruit, bouchons	Tous travaux exposant à des niveaux sonores supérieurs à	Recommandés
Masques respiratoires	Tous travaux exposant à des inhalations de vapeurs ou de poussières (quelques fois invisibles et inodores).	

Casques	Tous travaux présentant le risque de chocs à la tête	Obligatoire sur
Vêtement de travail	Tous travaux présentant des risques de salissure ou d'agression	Obligatoire sur site
Chaussures, bottes	Tous travaux présentant le risque de chute d'objets manutentionnés sur les pieds ou d'écrasement, ou de	Obligatoire sur site
Lunettes, masques	Tous travaux présentant le risque de projection dans les yeux (meulage, manipulation produits acides ou caustiques) ou exposant à des sources lumineuses de forte puissance	Lunettes obligatoires sur site
Masques,	Tous travaux effectués dans des milieux pollués (poussières, gaz	
Tabliers	Tous travaux présentant des risques de projection sur le corps	
Gants	Tous travaux présentant des risques pour les mains. Nombreux types de gants selon le type d'agression : coupures, écrasement, chaleur, attaque chimique, électrisation	Obligatoire sur site
Chasuble	Tous travaux à proximité de la circulation présentant des risques de collision.	
Harnais et dispositif	Tous travaux exceptionnels non répétitifs ou de courte durée exposant à un risque de chute de hauteur.	
Casques antibruit, bouchons	Tous travaux exposant à des niveaux sonores supérieurs à 85dBA (conduite d'engins, meulage, …)	Recommandés
Masques respiratoire	Tous travaux exposant à des inhalations de vapeurs ou de poussières (quelques fois invisibles et inodores).	

Le chantier sera interdit au public. L'entreprise principale installera les panneaux et palissades nécessaires et réglementaires. L'accès du personnel pourra être contrôlé à tout moment par les personnes habilitées par le Maître d'Ouvrage et/ou ses représentants ou les autorisés légales.

Les directions des entreprises s'engageront sur l'honneur que le personnel figurant sur ces listes est en règle vis-à-vis de la loi et des textes réglementaires relatifs à l'emploi des travailleurs. En accord avec le Maître d'Ouvrage et/ou ses représentants, toute personne contrevenante à ces règles se verra refuser l'accès au chantier et s'exposera aux sanctions éventuelles de l'Inspection du travail.

3.5.Prevention des incendies

Des extincteurs adaptés et en nombre suffisant seront mis en place par l'entreprise sur la zone de cantonnement. Chaque entreprise sera équipée des extincteurs nécessaires et adaptés à ses propres travaux, aux risques locaux, compte tenu de l'environnement, au fur et à mesure de l'avancement des travaux.

Boite de secours

Une personne est nommément désignée comme responsable de la boîte de secours.

36. Contrainte concernant les approvisionnements et le stockage

Les entreprises prendront chaque fois que nécessaire toutes les dispositions pour que les approvisionnements sur le chantier se fassent dans le respect des règles de sécurité, à savoir :

- Informations des fournisseurs sur les personnes à contacter sur le chantier et les modalités pour accéder au chantier

- Contrôle à l'entrée du chantier et prise en charge du fournisseur à son arrivée.

- Contrôle des stockages de matériel ou de matériaux livrés.

Les stockages de matériels et de matériaux ne pourront se faire qu'à l'intérieur de l'enceinte du chantier. Les approvisionnements seront gérés en fonction de l'avancement des travaux et des espaces accordés aux stockages. Les aires de déchargement et de stockage ne sont pas figées et devront être définies par l'entreprise en accord avec la maitrise d'œuvre et/ou la société béninoise d'énergie électrique.

37. Voies ou zones de déplacement ou de circulation horizontales et verticales

L'accès du chantier : A définir au début des travaux à l'ouverture du chantier. Le chantier étant situé le long des voies publiques, toutes précautions seront prises par l'ensemble des entreprises.

- respect de la signalisation (vitesse, stationnement, etc.).

- tenir les abords et les voies en état de propreté constante aux abords immédiats du chantier. Il sera procédé, par chaque entreprise ayant provoqué un salissement de la voie ou des trottoirs, au nombre de nettoyages ou de lavages nécessaires.

- mise en place de signalisation et pré-signalisation par l'entreprise.

Les accès provisoires au chantier pour le personnel des entreprises, devront être soigneusement protégés contre les chutes de matériaux, gravois, etc. et maintenus en bon état. Pour les gabarits et les charges limites, l'entreprise se rapprochera des services techniques de la ville afin de déterminer les contraintes et définir le ou les plans de circulation les mieux adaptés.

Les zones de circulation menant aux phases de la construction devront être maintenues dégagées de tous matériaux et matériels. Les camions de livraison devront, pendant toute la durée de l'Opération, se conformer aux dispositions d'organisation arrêtées.

Les zones de livraison - déchargement seront interdites d'accès au public au moyen d'un dispositif physique. Les Entreprises devront se conformer aux restrictions de circulations diverses, qui pourraient leur être imposées par les autorités compétentes, notamment, voiries interdites, itinéraires imposés, limitation de tonnage ou de gabarit, limitation des bruits.

Les Entreprises devront prendre toutes dispositions pour ne pas apporter de nuisances aux chaussées existantes. Pendant toute la durée du chantier, l'entreprise sera tenue d'adapter ses horaires pour éviter, autant que faire se peut, des nuisances sonores vis-à-vis des populations locales.

38. Habilitation (Mesures de protection contre les risques électriques)

L'habilitation est obligatoire pour le personnel travaillant à proximité des lignes électriques en services et lors des travaux de connexions et de mise en service. Cette habilitation qui est délivrée par le chef d'entreprise, doit obtenir l'agrément du Maître d'œuvre et/ou de la Société Béninoise d'Energie Electrique. Chaque entreprise précisera, la liste de son personnel ayant l'habilitation électrique, selon les recommandations de la publication UTE NF C 18-510.

L'habilitation est la reconnaissance, par son employeur, de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité les tâches fixées.

Le titre d'habilitation comporte une codification symbolique formée de lettres et de chiffres.

La première lettre indique le domaine de tension :

B (BT et TBT)
H (HT).
Le chiffre indique la qualité de la personne :
0 (non électricien),
1 (exécutant électricien),
2 (chargé de travaux électriques).
La deuxième lettre précise la nature des opérations pouvant être réalisées :
V (travail au voisinage),
N (nettoyage sous tension),
T (travail sous tension),
C (chargé de consignation),
R (chargé d'interventions en BT).

Exemples : B1V : exécutant électricien avec travail au voisinage en BT BC : chargé de consignation en BT.

Toutes les habilitations doivent être précédées d'une formation aux risques électriques. L'habilitation doit être révisée en cas de changement de fonction, d'entreprise ou de restriction médicale.

Domaines de tension

Domaines de tension		Valeur de la tension Un en volts	
		En courant alternatif	En courant continue
Très basse tension TBT		Un <= 50v	Un <= 120v
Basse tension	BTA	50v < Un <= 500v	120v < Un <= 750v
	BTB	500v < Un <= 1 000v	750v < Un <= 1 500v
	HTA*	1 000v < Un <= 50 000v	1 500v < Un <= 75 000v
	HTB	Un > 50 000v	Un > 75 000v

* appelée aussi MT dans le texte

OUTILS DE COLLECTE

Outils de collecte des données

AGENCE BENINOISE D'ELECTRIFICATION RURALE ET DE MAITRISE D'ENERGIE (ABERME)

ETUDE DE FAISABILITE DE SOUS-PROJET RELATIF A L'ELECTRIFICATION DE 150 LOCALITES RURALES DES DEPARTEMENTS DU ZOU, COLLINES ET MONO

Mission d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Questionnaires de collectes des données

Cette fiche est établie dans le cadre de la collecte des données/informations pour l'EIES du sous-projet d'électrification de 150 localités rurales dans le cadre du Sous-projet d'Electrification Rurale (PERU). Elle vise également à dénombrer les biens et personnes affectées le long du corridor de la ligne électrique à construire.

1- Identification de la localité

Département	
Commune	
Arrondissement	
Quartier de ville/ Village	:
Coordonnées géographiques de la localité	X : Y : Z :

2. Identification des personnes et biens affectés

2.1 Identification de la personne dont le bien est affecté

Nom de la PAP		
Contact de la PAP		
Adresse de la personne contact de la PAP		
Sexe	M ☐ F ☐	
Statut du répondant	Propriétaires	
	Représentant du	
	Parent du propriétaire	
	Locataire	
	Autres **(préciser)**	

Statut matrimonial de la PAP	M ☐ C ☐ D ☐ V ☐	
Ethnie		
Domaine d'activité de la PAP	Agriculture	
	Commerce	
	Transport	
	Artisanat	
	APE/ACE	
	Privé	
	Autres **(préciser)**	
Revenu moyen mensuel du chef de ménage (F CFA)		
Nombre de personnes vivant dans le ménage à affecter (préciser le nombre de personnes)	Homme : Femme : Enfants :	
Nombre de personnes à charge vivant dans le ménage	Homme : Femme : Enfants :	
Revenu mensuel moyen des membres du ménage **(estimer)**		
Personne vulnérable/handicapée	Oui Non	
Type de vulnérabilité	Handicap moteur Handicap visuel Handicap mental	
Niveau d'instruction : ☐ Sans – ☐ Primaire – ☐ Secondaire – ☐ Universitaire		
Religion : Christianisme Islam Animisme		
Types d'appareils électriques et électroménagers dans le ménage : Radio, télévision, ampoule, ventilateur, frigo, fer à repasser, chauffe-eau		
Probable équipements électriques et électroménagers à acquérir à court et moyen terme		

2.2 Identification des biens affectés

Quel est le type de bien affecté dans le cadre de la construction de la ligne ?

Bien affecté	Oui/ Non	Nombre
Habitation		
Plantation (types d'espèces)		
Forêt classée		
Sites sacrés (divinités, forêts sacrées, mosquée, église, cimetière)		
Terre cultivée (champ)		
Terre non cultivée (parcelle vide, jachère, etc.)		
Autres **(à préciser)**		

2.2.1- Identification des habitations et connexes

Quel est le type d'habitation affectée ?

Types d'habitation	Description de l'habitation affectée	Coût du bien (FCFA)
Terre battue + paille		
Terre battue + tôle		
Brique + tôle		
Bois + paille/tôle		
Cuisine		
Hangar		
Grenier		
Poulailler		
Bergerie, porcherie		

2.2.2 Statut et coût du foncier affecté

Statut	Terre lotie	Terre non lotie	Terre ayant titre foncier
Dimension			
Coût			

2.2.3. Identification des espèces floristiques dans l'emprise

N°	Type d'espèce	Coordonnées géographique	Nombre de pieds	Coût d'un pied
1	Anacardier			
2	Karité			

3	Baobab			
4	Oranger			
5	Eucalyptus			
6	Teck			
7	Manguier			
8	Bananier			
9	Rônier			
10	Iroko			
11	Néré			
12	Autres (à préciser)			

2.2.4- Identification des sites sacrés dans l'emprise

a) Préciser le type de sites sacrés

	Coordonnées géographiques	**Nombre de pieds**	**Coût d'un pied**
Divinités			
Forêts sacrées			
Mosquée			
Eglise			
Cimetière			
Autres			

b) Possibilité de déplacement du bien sacré affecté ?

Possibilité	Oui	Non

2.2.5- Patrimoine culturel sur le corridor

a) Existe-il un patrimoine culturel dans l'emprise de la ligne ?

Oui	Non

b) Si oui, le(s) quel(s) genre de patrimoine

---

c) Quel est son coût de déplacement et de réinstallation ?

2.3. Existent-ils des artisans dans le village ? Soudeurs |___| ; Couturier |___| ; Vulcanisateur |___| ; Tourneur |___| ; Scierie |___| ; etc.

2.4. Quel est le mode d'éclairage dans votre ménage : □ Groupe électrogène, □ Lampe rechargeable, □ Panneau Solaire, □ Lanterne, □ Autres ……..

2.5. Quel est votre principal mode d'approvisionnement en eau ? : □ SONEB, □ Puits, □ Forage, □ Pompe manuel, □ Pompe manuel, □ Eau de surface, □ Autres à préciser : ……..

2.6.. Existe-t-il des plans/cours d'eau dans l'emprise des lignes ? Oui Non

Si oui, le(s) quel(s)

Nature plan d'eau	**Nom ou appellation**	**Usage actuel**	**Coordonnées**
			X :…….. Y :…….. Z :……..
			X :…….. Y :…….. Z :……..

2.7.. Existe-t-il des infrastructures socioéconomiques dans l'emprise des lignes ? Oui Non

Si oui, le(s) quel(s)

	Nom de l'infrastructure	**Village**	**Activité**	**Nombre d'usagers**	**Coordonnées géographique (UTM)**
Il s'agit de : Administration, Centre de santé, Ecole, Eglise, Mosquée, Police, AEV, Marché, Atelier, etc.					
01					X : Y : Z :
02					X : Y : Z :
03					X :

					Y : Z :
04					X : Y : Z :
05					X : Y : Z :
06					X : Y : Z :
07					X : Y : Z :
08					X : Y : Z :
09					X : Y : Z :
10					X : Y : Z : Z :

3. Usage du courant électrique

- ✓ Selon vous, en quoi le courant électrique pourrait améliorer votre condition de vie ?

4. Recommandation pour la phase d'exécution des travaux

Principaux enjeux environnementaux
Principaux sociaux et économiques
Observations particulières

Date de l'enquête :
Durée des entretiens :
Nom et prénom de l'enquêteur :
Nom et prénom de l'enquêté

TERMES DE RÉFÉRENCE

Section 7. Termes de référence

I- CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Actions du Gouvernement (PAG 2016-2021), notamment en son PILIER 3 : amélioration des conditions de vie des populations rurales et en son axe stratégique 6 : accès à l'électricité en milieu rural, le Gouvernement de la République du Bénin a adopté, en septembre 2018, un Plan Directeur d'Electrification Rurale qui prévoit l'électrification par raccordement au réseau conventionnel de 1274 localités rurales d'ici 2030 et la densification et/ou l'extension du réseau dans les localités péri-urbaines déjà électrifiées. Pour la concrétisation de cette ambition, l'ABERME s'est engagée dans la recherche de financement pour la réalisation de grands projets d'électrification rurale et péri-urbaine. Dans cette perspective, il est nécessaire de disposer d'étude technico-économique sur les localités concernées d'une part et d'autre part, d'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) en raison de la nature et de la sensibilité des milieux concernés.

C'est pourquoi, à l'occasion du projet d'électrification de 176 localités rurales et péri-urbaines financé conjointement par la Banque Africaine de Développement et la République du Bénin, l'Agence a initié la réalisation d'une étude d'Avant-Projet Détaillé en vue de l'électrification de 500 localités rurales par raccordement au réseau conventionnel. La présente étude prend en compte 150 localités des départements des Collines, du Zou et du Mono.

II- Objectifs généraux des TDRs.

Les présents TDRs visent à identifier des cabinets ou bureaux d'études qualifiés ayant de l'expérience dans la réalisation des études d'Avant-Projet Détaillé (APD) pour l'électrification, en vue de la réalisation des études de faisabilité technico-économique et sociale pour l'électrification par raccordement au réseau

conventionnel de 150 localités rurales y compris la réalisation de l'Etude d'Impact Environnementale et Sociale.

III- Organisation générale de l'Etude

L'étude sera organisée en deux volets :

- ✓ Volet 1 : étude d'avant-projet détaillé pour l'électrification de 150 localités ;
- ✓ Volet 2 : Etude d'Impact Environnemental et Sociale pour l'électrification des 150 localités.

Les 150 localités sont réparties en six lots de travaux : Lot 1, Lot 2, Lot 3, Lot 4, Lot 5 et Lot 6. La liste des localités par lot est jointe en annexe.

Pour le volet 1 de l'étude, un seul rapport sera rédigé par le Consultant pour les 150 localités tandis que pour le volet 2 de l'étude, le rapport sera rédigé par lot de travaux. Ainsi, il est attendu du Consultant, six (06) rapports pour ce qui concerne le volet 2 de l'étude.

IV- Volet 1 : Etudes d'avant-projet détaillée pour l'électrification de 150 localités

IV.1- Description des prestations du consultant

Pour cette partie de l'étude, le Consultant est chargé de réaliser l'étude technique, économique et sociales en vue de l'électrification de 150 localités rurales. Au cours de ces études, la conception des ouvrages et installations électriques dans le cadre du projet devra tenir compte des plans d'aménagement et/ou de lotissement s'ils existent. Au cas où ces plans n'existent pas encore, les Autorités communales seront fortement impliquées dans la définition des itinéraires du réseaux. Le cas échéant, des engagements fermes écrits seront exigés à ces Autorités pour conserver ces itinéraires lors des opérations ultérieure de lotissement.

Un plan de masse assez détaillé devra permettre de représenter les différents axes routiers de la localité et les infrastructures sociocommunautaires qu'elle

abrite, de même que la position de ces dernières par rapport aux axes routiers de la localité. Par ailleurs, le profil en long des lignes électriques et réseaux électriques devront être produits ainsi que les plans de réseau.

Suite aux données et paramètres recueillis, le Bureau d'Etude pourra décrire et préciser le contenu des travaux et les ouvrages à implanter, depuis les lignes sources d'approvisionnement de la SBEE, jusqu'aux différents départs vers les abonnés potentiels, en passant par les postes H61 dont les nombres et les puissances devront être déterminés et précisés par localité, en fonction de la demande évaluée et projetée sur les 05-10-15 années à venir, afin de permettre au Maitre d'Ouvrage et les bailleurs d'avoir un outil d'aide à la décision qui assure le fonctionnement et la qualité du réseau dans le temps.

Ainsi, le Bureau d'Etude devra :

- cartographier toutes les localités concernées à l'aide d'un outil d'information géographique adapté. A cet effet le cabinet proposera une méthodologie détaillée incluant ce volet,
- étudier les sites d'implantation des ouvrages de transport, de transformation et de distribution. Il devra alors dimensionner les ouvrages et les travaux, indiquer les quantitatifs des matériels et d'équipements, ainsi que les coûts des fournitures et des travaux pour l'électrification dans chaque localité concernée.

Pour chaque localité, le projet vise de façon spécifique à :

- Réaliser l'étude économique, financière et sociale pour l'électrification par réseau conventionnel ;
- Réaliser le tracé du réseau par GPS qui prend en compte les infrastructures sociocommunautaires (école, centre de santé, poste de police...) ;
- Mettre en place un répertoire des normes en vigueur applicables pour chaque type d'équipement ;
- Fournir le plan de masse réelle sur Google Earth ou sur tout autre outils de Géoréférencement ;

- Réaliser les études techniques de construction de lignes électriques HTA, Mixtes (HTA/BT) et BT avec réalisation des plans de réseaux qui tiennent compte du tracé GPS obtenu sur le terrain, conformément aux normes CEI ou NF (NF 11-201 et autres) en vigueur pour chaque type d'ouvrage. Les études devront être faites par un logiciel adapté (CAMELIA, JOVE, Pole 'n'wires ou PLS-CADD) ;
- Tenir compte des plans de lotissement s'ils existent, pour la réalisation des plans des réseaux électriques à construire. Au cas où la localité ne disposera pas d'un plan de lotissement, impliquer les communes ou autres services habiletés, en obtenant leur adhésion par des attestations d'engagement de maintien des voiries existantes choisies pour le tracé desdits réseaux ;
- Se renseigner sur les caractéristiques des lignes sources d'approvisionnement de la SBEE et les intégrer au dimensionnement des ouvrages à construire. Si possible, répertorier pour chaque liaison, le niveau de tension et le nombre de localités déjà desservies par le poste source ;
- Dimensionner les équipements de façon à prendre en compte les demandes à l'horizon de quinze (15) ans. Cela aboutira entre autres, au choix optimal du poste de transformateur, des supports électriques et de la section des câbles;
- Définir les spécifications techniques des fournitures, matériels et équipements de lignes HTA, Mixte (HTA/BT) et BT en mettant un accent sur la fiabilité des réseaux électriques ;
- Etablir le devis quantitatifs et estimatifs pour la mise en œuvre du projet, conformément au modèle joint en annexe aux présents termes de référence.

IV.2- METHODOLOGIE

Le Cabinet d'études doit exposer dans son offre, les principales méthodes à employer pour collecter, enregistrer, analyser, et rédiger les rapports. La méthodologie devra comporter la description :

- des phases principales des études ;
- de l'organisation des enquêtes et études ;
- des outils de collecte et d'analyse de données qui seront utilisés, tels que les appareils, fiches, logiciels informatiques, etc.

L'exécution de la mission sera faite selon une approche participative ou brainstorming avec l'implication de l'ensemble des parties prenantes notamment les autorités locales et les bénéficiaires.

Au vue de la situation sanitaire actuelle, Les cabinets proposeront dans leur méthodologie, les différentes stratégies à mettre en place afin d'éviter la propagation du Covid-19 au sein de la population lors de la réalisation des études.

IV.3- Résultat attendu

Le résultat final consiste à produire un document contenant une étude de faisabilité technique, économique, financière et sociale de l'électrification des 150 localités qui s'articulera autour des aspects suivants :

- Le plan de réseaux et de profil en long pour chaque localité ;
- La cartographie et des photos satellites des différentes localités concernées par l'étude. Ces données seront présentées sur un support papier et numérique ;
- Le devis quantitatif et estimatif pour chaque localité ;
- Les spécifications techniques des équipements à utiliser ;
- Une évaluation de la capacité financière des ménages à pouvoir payer des factures d'électricité ;
- Une estimation des abonnés potentiels pour la première année après la réalisation du projet puis à l'horizon de 5, 10 et 15 ans ;
- Les différentes notes techniques de calcul pour chaque localité ;

- Un tableau récapitulatif regroupant les longueurs des lignes MT, Mixte, BT, le nombre de ménage et la puissance des transformateurs à installer pour chaque localité.

IV.4- Etendue de la mission

Les travaux, objet du volet 1 de l'étude, seront exécuté en un (01) seul lot.

Les principales actions à entreprendre dans le cadre des prestations du Consultant et sous sa responsabilité au cours de l'étude comprennent cinq (05) phases :

- Phase I : Présentation et validation du rapport de démarrage ;
- Phase II : Etude de faisabilité technique ;
- Phase III : Création d'un système de géoréférencement et réalisation de cartes et plans
- Phase IV : Analyse sociale, économique et financière ;
- Phase V : Présentation et validation des résultats de l'étude

Phase I : Présentation et validation du rapport de démarrage

Le Consultant présentera un rapport de démarrage de sa mission. L'approbation du rapport de démarrage des études est du ressort d'un comité interne de l'Unité de Gestion du Projet (UGP) au sein de l'ABERME, sous la supervision du Coordonnateur PERU.

Phase II : Étude de faisabilité technique

L'étendue des prestations à fournir par le Consultant au cours de cette phase couvrira entre autres :

- Collecte de données sur l'itinéraire des réseaux HTA ; Mixte et BT via GPS (Cartes et plans de cadastre des localités, avec tracé routes et pistes, des cours d'eau, zones marécageuses ou inondables, autres obstacles identifiables) ;
- Evaluation de la demande dans les localités concernées en fonction de la population, des infrastructures et équipements collectifs existants (centres

administratifs, écoles, centres de formation, centres de santé, forages, ateliers...), en tenant en compte la croissance de la demande en énergie et de la population, sur un horizon de temps établi de 5-10-15 ans ;

- Dimensionnement des paramètres techniques du réseau HTA en tenant compte dans les études des localités qui seront traversées par ledit réseau HTA, mais non prises en compte par la présente étude ;
- Dimensionnement, conception technique et plans de réseaux. Le dimensionnement des équipements doit prendre en compte non seulement les besoins projetés sur quinze (15) ans, mais aussi les caractéristiques des lignes sources d'approvisionnement de la SBEE ;

- Calculs électriques et mécaniques des lignes. L'objectif des calculs électriques et mécaniques est de confirmer la faisabilité technique de construction des lignes. Le consultant utilisera pleinement tous les moyens informatiques idoines pour effectuer les calculs électriques et mécaniques d'usage pour les lignes électriques. Les calculs devront permettre de définir les caractéristiques des équipements à installer : la nature et la section des câbles pour chaque ligne d'interconnexion, la capacité des transformateurs à installer, les équipements de protection à mettre en place, les équipements de coupure et de sectionnement éventuel, les taux de pertes engendrés sur les lignes et sur les postes de transformation ;
- Précision pour chaque ligne haute tension catégorie A : La capacité de transit, les chutes de tension maximale, les pertes etc... (le logiciel NEPLAN sera utilisé à cet effet) ;
- Calculs mécaniques aboutissant au dimensionnement mécanique des supports, des armements et des fondations. (Les logiciels CAMELIA et ou PLS seront utilisés à cet effet)
- Proposition des adaptations techniques nécessaires à faire au départ des lignes ou postes sources et à l'arrivée de chaque ligne HTA (y compris les travaux de génie civil éventuellement nécessaires).
- Etude préalable du réseau de distribution BT s'il en existait dans ces localités et proposition des solutions pour son extension et ou le renforcement de son poste de transformation.

- Établissement des devis quantitatifs et estimatifs ;
- Elaboration des spécifications techniques des équipements à partir des dimensionnements et calculs ;

Phase III : Création d'un système de géoréférencement et réalisation de cartes et plans :

Le Consultant préparera un géoréférencement (i) de l'ensemble des localités concernées par le projet (ii) de l'ensemble des lignes et postes à réaliser dans le cadre de cette étude. Suite à la phase de collecte des données, le Consultant dressera un état des lieux pour procéder à la mise en place d'un système de géoréférencement des futures infrastructures de distribution électrique. Le Consultant mettra ainsi en place une base de données fiable et actualisable avec les paramètres relatifs aux localités concernées d'une part et d'autre part les infrastructures électriques retenues à l'issue des analyses détaillées, en particulier lors des études. La base de données géoréférencés (y compris les principales caractéristiques physiques des lignes et postes) sera mise en relation avec les fichiers des fonds de cartes pour être spatialisés en vue de l'élaboration des cartes et des plans des réseaux électriques permettant de visualiser la distribution spatiale des infrastructures électriques. Les fichiers thématiques ainsi élaborés permettront de mettre à jour et de rédiger les cartes et plans des réseaux. Les fichiers numériques seront organisés en différentes couches vectorielles thématiques.

Au cours de l'étude, les données de plans permettront également de visualiser les contraintes géographiques à travers la localisation et la caractérisation des points particuliers. En rappel, les sources de données seront notamment les suivantes que celles citées plus haut : cartes et plans de cadastre des localités, avec tracée des bâtis, routes et pistes, des cours d'eau, zones marécageuses ou inondables, autres obstacles identifiables ;

• Vues satellites (i) disponibles sur Google Earth, lorsque la résolution des images disponibles pour la zone du projet est de bonne qualité (ii) ou autres

•Relevés terrains effectués au GPS

Phase IV : Analyse sociale, économique et financière

L'objectif de ce volet de l'étude est de déterminer l'impact social du projet et sa viabilité financière et économique assortie des justificatifs pertinents pour sa réalisation.

En ce qui concerne l'étude sociale, le Consultant présentera sur la base d'enquête les conditions de vie des populations, estimera les sources et niveaux de revenus et de dépenses des ménages et déterminera la disposition à payer des populations ainsi que le nombre de ménages potentiels qui pourraient s'abonner dans la première année de réalisation du projet puis à l'horizon de cinq (05) ans, dix (10) ans voir quinze (15) ans afin d'évaluer le nombre de branchement promotionnel à prévoir par l'ABERME.

Quant au volet économique et financière, le Consultant doit déterminer les niveaux d'investissement nécessaire pour la réalisation du projet en tenant compte des coûts moyens des équipements sur le marché international, le transport et leur installation sur les sites. Il doit ensuite présenter en détail les données de bases de référence sur les activités économiques (nature, nombre d'acteurs, types d'emplois etc.), exercées dans chaque localité et identifier les activités génératrices de revenus qui pourraient se développer avec l'apport de l'énergie électrique. Pour finir, il calculera les indices comme la valeur actuelle nette économique (VANE), le taux de rentabilité économique (TRE) du projet et expliquera en détail les résultats.

Phase V : Présentation et validation des résultats de l'étude

Le Consultant devra présenter les rapports provisoires et définitifs des études de faisabilité technique, économique, financière et sociale lors d'une séance de travail à l'Agence Béninoise d'Electrification Rurale et de Maîtrise d'Energie (ABERME) par les parties prenantes.

IV.5- Obligations du consultant

Le bureau d'étude sera responsable de la réalisation des prestations décrites dans les présents TDR. Il prendra toutes les dispositions nécessaires pour la bonne exécution et dans les délais impartis, du travail qui lui sera confié. Il devra s'engager, entre autres, à :

- Entreprendre les prestations avec tout le sérieux requis conformément aux règles et aux normes internationalement reconnues ;
- Respecter les coutumes du Bénin ;
- Vérifier la cohérence des données et informations collectées dans le cadre de l'exécution de son mandat ;
- Réaliser ses prestations avec diligence et en conformité avec le calendrier d'exécution proposé et accepté ; il devra, dans les limites du possible, soumettre les rapports sans délai dans un format acceptable et approuvé ;
- Garder la confidentialité des renseignements obtenus ainsi que des résultats de ses tâches durant et après l'exécution de sa prestation et remettre à la fin de sa mission les documents qui lui auront été remis ;
- Utiliser pleinement tous les moyens informatiques idoines et modernes afin d'effectuer les calculs électriques et mécaniques d'usage pour les lignes électriques et les postes de distribution ;
- Souscrire toutes les assurances requises couvrant ses activités, ses employés, les véhicules, sans recours contre des tiers ;
- Supporter les frais d'acquisition des documents et autres services spécifiques nécessaires à l'exécution de l'étude ;
- Garder la confidentialité des renseignements obtenus ainsi que des résultats de ses tâches durant l'exécution de l'étude et remettre à la fin de l'étude les documents qui lui auront été remis ;

Le consultant sera entièrement responsable de la réalisation de ses prestations. Il fournira à temps les spécialités, les structures de soutien et la logistique indispensable en quantité et en qualité pour la bonne exécution de sa mission.

V- Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES)

Les travaux de construction de réseaux en vue de l'électrifications des 150 localités, objet de l'étude d'APD, bien que bénéfiques du point de vue socioéconomique, pourraient présenter, lors de leur mise en œuvre des enjeux environnementaux qu'il importe d'identifier aux fins de les maîtriser pour

garantir la maximisation des avantages des sous-projet du PERU et la préservation de l'équilibre écologique des milieux récepteurs.

Ainsi, conformément aux recommandations du guide général de réalisation des EIES, les **travaux d'électrification par raccordement au réseau de la SBEE de 150 localités rurales du Bénin** méritent d'être soumis à une Etude d'impact Environnemental et Social (EIES) en raison de leur nature et de la sensibilité des milieux qui les accueillent.

Les principaux enjeux environnementaux liés à la réalisation de ces travaux sont, entre autres :

- la perte de biodiversité (destruction de la flore et régression de l'habitat de la faune) ;
- la pollution des sols, la pollution de l'air en phase travaux ;
- la destruction de la structure du sol liée aux fouilles dans les zones d'emprunts de matériaux ;
- préservation de l'esthétique paysager ;
- occupation du sol ;
- superficies boisées ;
- etc.

En ce qui concerne les enjeux sociaux, on note :

- les risques d'accidents liés à la circulation des engins en phases préparatoire et travaux ;
- les risques de contamination des maladies sexuellement transmissibles (VIH/SIDA) et des maladies hydriques ;
- santé publique et sécurité publique ;
- valeur marchande du foncier ;
- déplacement économique ;
- activités agricoles.
- Etc.

Au regard de ces enjeux, il convient de soumettre cette activité à une EIES conformément aux dispositions de la loi n°98-030 du 12 février 1999 portant Loi-cadre sur l'environnement en République du Bénin. Ainsi, en référence au décret

n°2017-332 du 6 juillet 2017 portant organisation des procédures de l'évaluation environnementale en République du Bénin, le Cabinet devra réaliser :

- ✓ une EIES simplifiée pour les lots de travaux qui affectent moins de 100 personnes ;
- ✓ à une EIES assortie de Plan d'Action de Réinstallation pour les lots de travaux qui affectent au moins 100 personnes.

V.1- ETENDUE DES TRAVAUX

Les principaux travaux à exécuter lors de la mise en œuvre du projet se présentent comme suit :

V.1.1- Phase préparatoire

Les travaux à réaliser lors de la phase préparatoire portent essentiellement sur :

- ➢ recrutement et présence des ouvriers sur le chantier ;
- ➢ installation des chantiers ;
- ➢ amenée des engins sur les chantiers ;
- ➢ piquetages pour la matérialisation des emplacements des poteaux ;
- ➢ abattage éventuel des arbres et des arbustes ainsi que le débroussaillage pour la création des emprises des lignes ;
- ➢ mise en place et stockage de tout le matériel de montage et de l'outillage nécessaire à la construction des réseaux.

V.1.2-Phase de construction

Les travaux à réaliser lors de la phase de construction portent essentiellement sur :

- ➢ transport des équipements (poteaux, équipements électromagnétiques et électriques) ;
- ➢ exécution des fouilles pour la pose des poteaux ;
- ➢ implantation des poteaux ;

- montage des armements et accessoires de lignes électriques ;
- mise en place des conducteurs aériens, pose des postes de transformation électriques et des IACM ;
- mise en place des prises de terre du neutre des réseaux BT et des masses des équipements HTA ;
- pose et raccordement des luminaires d'éclairage public ;
- contrôle et vérification des travaux exécutés, essais de fonctionnement, tous les travaux de remaniement qui devraient être effectués même après l'achèvement des lignes, pour que l'installation réponde à toutes les prescriptions et règlements en vigueur ;
- repli du matériel et nettoyage des chantiers.

V.1.3-Phase d'exploitation

Pendant la phase d'exploitation, les travaux à réaliser portent essentiellement sur :

- La mise en service des installations électriques ;
- Les travaux de raccordement des abonnés ;
- l'entretien et la maintenance des installations.

V.2- OBJECTIFS DE L'EIES

V.2.1- Objectif général

L'objectif général de cette mission d'étude d'impact est d'évaluer les impacts potentiels sur l'environnement des travaux à réaliser pour l'électrification par raccordement de 150 localités rurales du Bénin afin de permettre une meilleure prise en compte des préoccupations environnementales et sociales dans la mise en œuvre du projet et garantir sa durabilité.

V.2.2- Objectifs spécifiques :

De façon spécifique, il s'agira de :

- analyser l'état actuel du milieu récepteur du sous-projet ;

- décrire les caractéristiques géographiques, biophysiques et socio-économiques du sous-projet avec un accent sur les différentes activités ;
- analyser le cadre juridique et institutionnel de la misc en œuvre du sous-projet ;
- établir les plans de masse, la cartographie reflétant l'itinéraire des lignes pouvant étayer davantage leur parcours, l'évaluation des impacts sur l'environnement et les impacts cumulatifs ;
- déterminer les principaux enjeux environnementaux et sociaux du sous-projet dans les zones d'accueil ciblées ;
- identifier les impacts négatifs et positifs susceptibles d'être engendrés par les différentes activités du sous-projet ;
- analyser ces impacts et évaluer leur importance ;
- analyser les risques relatifs aux opérations de raccordement et de distribution des lignes électriques ;
- organiser au besoin la consultation publique assortie des procès-verbaux signés par toutes les parties ;
- proposer des mesures pertinentes d'atténuation et/ou de compensation pour les impacts négatifs et des mesures de maximisation des impacts positifs ;
- préparer un plan de gestion environnementale et sociale (PGES) en faisant ressortir les spécificités par tracé de lignes de raccordement y compris un programme de surveillance, de suivi environnemental par ligne assorti des coûts de mise en œuvre de différentes mesures proposées ;
- élaborer un plan d'actions de réinstallation (PAR) en cas de déplacement de plus de 100 personnes lors de la construction des lignes électriques ;
- produire le rapport de mission et aider le Promoteur à le défendre.

V.3- Résultats attendus

A l'issue de cette étude d'actualisation des rapports d'EIES, il est attendu du Consultant :

- une description détaillée du milieu récepteur du sous-projet est faite ;

- les caractéristiques géographiques, biophysiques et socio-économiques des sous-projets sont décrites avec un accent sur les activités projetées ;
- le cadre juridique et institutionnel de la mise en œuvre du sous-projet est présenté ;
- les plans de masse, la cartographie reflétant l'itinéraire des lignes pouvant étayer davantage leur parcours, l'évaluation des impacts sur l'environnement et les impacts cumulatifs sont élaborés ;
- les principaux enjeux environnementaux et socio-économiques liés à la réalisation des sous-projets sont identifiés ;
- les impacts négatifs et positifs des différentes lignes ou tracés sont réévaluées ;
- une analyse des impacts identifiés et l'évaluation de leur importance sont faites ;
- les risques relatifs aux opérations de raccordement au réseau électrique sont identifiés et analysés ;
- les consultations publiques assorties des procès-verbaux signés par toutes les parties sont organisées au niveau des zones qui n'avaient pas été couvertes ;
- les mesures d'atténuation des impacts négatifs, et de maximisation des impacts positifs sont proposées ;
- les mesures de prévention et de gestion des risques, ainsi que les différentes mesures sociales sont proposées ;
- un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) qui fait ressortir les spécificités par tracé de lignes de raccordement assorti des coûts de mise en œuvre de différentes mesures proposées est élaboré ;
- un plan d'actions de réinstallation (PAR) en cas de déplacement de plus de 100 personnes lors de la construction des lignes électriques est élaboré ;
- le rapport de mission d'EIES est validé à l'ABE.

V.4- Mandat du consultant

Le consultant devra s'assurer que les tracés des lignes de raccordement proposés permettent d'éviter les 80% des impacts potentiels. Il s'agit de :

- éviter la traversée des zones d'habitation ;
- éviter les forêts classées et autres sites protégés ;
- maintenir la proximité de la route afin de réduire ultérieurement les besoins en nouvelles voies d'accès.

La mission du consultant se définit par rapport aux tâches suivantes :

a. organiser les investigations de terrain en vue d'identifier les Eléments Valorisés de l'Environnement (les composantes environnementales et sociales du site susceptibles d'être affectées de façon grave ou irréversible) pour mieux les décrire ;
b. décrire le cadre juridique, règlementaire et institutionnel d'exercice du projet;
c. décrire la méthodologie d'élaboration et de la conduite de l'étude ;
d. conduire au besoin la consultation du public, à travers des entretiens avec toutes les parties prenantes du projet (autorités locales et communales, dignitaires et personnes ressources, populations riveraines, associations des jeunes et de femmes, etc.) pour recueillir leurs opinions sur le sous-projet et assurer leur participation à sa mise en œuvre ;
e. décrire les caractéristiques naturelles et socio-économiques de la zone du projet afin d'asseoir une analyse judicieuse et une évaluation conséquente des impacts potentiels du sous-projet ;
f. produire le rapport d'étude d'impact sur l'environnement conformément au guide général de réalisation des études d'impact sur l'environnement, qui devra comprendre au moins les rubriques ci-après :
    - *Résumé analytique ;*
    - *Introduction ;*
    - *Cadre stratégique, juridique et administratif ;*
    - *Description et justification du projet ;*
    - *Description de l'environnement du projet ;*
    - *Présentation des solutions de rechange étudiées ;*
    - *Résultats de la comparaison des solutions de rechange ;*
    - *Impacts environnementaux et sociaux potentiels ;*

- *Mesures d'atténuation/renforcement et initiatives complémentaires ;*
- *Gestion des effets résiduels attendus et des risques environnementaux ;*
- *Programme de suivi ;*
- *Résumé des consultations publiques et des opinions exprimées ;*
- *PGES ;*
- *Plan de renforcement des capacités institutionnelles ;*
- *Conclusion ;*
- *Annexes.*

g. aider l'UGP du PERU à défendre le rapport devant la commission de validation.

Les détails techniques liés au contenu du rapport d'EIES figurent en annexe.

V.5- Orientations méthodologiques

Cette étude doit être réalisée conformément aux exigences du décret n° 2017-382 du 06 juillet 2017 portant organisation des procédures de l'évaluation environnementale en République du Bénin. Elle devra allier une approche globale scientifique aux différentes méthodes spécifiques d'identification, d'analyse et d'évaluation des impacts potentiels du sous-projet.

L'utilisation des fiches de renseignements, des statistiques récentes, des outils d'analyses de référence, ainsi que des supports cartographiques et photographiques adaptés, clairs et lisibles seront de mise.

La méthodologie adoptée sera soigneusement décrite dans le rapport à produire.

V.6- Données, services locaux, personnel et équipements à fournir par le maître de l'ouvrage

Le maître de l'ouvrage doit :

a. Assurer le libre accès à toutes les données existantes ;
b. Fournir la liaison et les contacts avec les communes et aider le Bureau d'études dans ses relations avec les autorités locales ;

c. Fournir toutes autres informations nécessaires à la réalisation de l'étude.

VI- LIVRABLES

Il est attendu du Consultant 3 livrables aux termes de l'étude : le rapport de démarrage, le rapport du volet 1 et les rapports du volet 2.

VI.1- Rapport de démarrage

Il sera organisé après la signature du contrat une réunion de cadrage au cours de laquelle le Consultant aura la lassitude de demander tous les éclaircissements nécessaires sur la mission. Cette séance de clarification sera sanctionnée par un rapport de démarrage que le Consultant devra soumettre à la validation du Maître d'Ouvrage au plus tard deux semaines après la réunion.

VI.2- Livrables du volet 1

Les résults de l'étude d'Avant-Projet Détaillé des 150 localités seront présentés sous forme d'un rapport uniques contenant toutes les informations issues de l'étude. Le nombre d'exemplaires est défini comme suit :

- ✓ Rapport provisoire : 2 copies plus la version numérique sur clé USB (pour observation) ;
- ✓ Rapport définitif (validé) : 5 exemplaires plus la version numérique sur clé USB.

VI.3- Livrable du volet 2

Pour chaque lot de travaux, les résultats de l'EIES seront présentés sous forme de rapport d'étude d'impact sur l'environnement et social assorti d'un Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et de Plan d'Actions de Réinstallation (PAR) si nécessaire. Pour chaque lot, le nombre d'exemplaires est défini tel qu'il suit :

- ✓ Rapport version provisoire : 2 copies plus la version numérique sur clé USB (pour observation) ;
- ✓ Rapport final : 13 exemplaires plus la version numérique sur clé USB (à soumettre à la validation) ;
- ✓ Rapport définitif (validé) : 5 exemplaires plus la version numérique sur clé USB.